

Analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal



© Claude Leclerc

Par

Caroline Tanguay

Sous la direction de

Jean-Claude Marsan, O.C.

Architecte et urbaniste

Montréal, mai 2001

1- Sommaire

Ce rapport a comme objectif de documenter, en première partie, l'évolution historique du site de l'Oratoire Saint-Joseph et de produire, en deuxième lieu, un énoncé des valeurs patrimoniales des bâtiments et sites touchés par le Plan directeur d'aménagement actuellement mis de l'avant. À cause de la complexité du sujet à l'étude, nous avons privilégié une approche selon deux perspectives, soit celle du site, permettant de schématiser son évolution selon six grandes périodes de développement, puis au niveau des différents bâtiments afin d'en analyser le caractère sur le plan patrimonial. Cette démarche analytique a été jugée essentielle à une bonne compréhension de la valeur culturelle de ce site exceptionnel.

C'est suite à l'acquisition du premier terrain de l'Oratoire en 1896 qu'une petite chapelle sera construite en 1904 pour les besoins des religieux et des élèves du Collège Notre-Dame situé tout juste en face. Cette chapelle sera agrandie à plusieurs reprises afin de répondre aux besoins toujours plus grands des pèlerins qui vinrent visiter le frère André, désigné comme étant le « thaumaturge » du Mont-Royal. Cela amènera la construction de la crypte puis de la basilique. Divers aménagements et autres bâtiments (monastère, l'auberge, pavillon des pèlerins, chapelle votive, grand secrétariat, etc.) viendront se greffer au site pour constituer l'ensemble que nous pouvons observer aujourd'hui.

L'analyse de cette évolution, tant sur le plan historique, de l'aménagement que de l'environnement, de même que celle des bâtiments sur le plan architectural, permettent de mettre en lumière les valeurs patrimoniales du site de l'Oratoire Saint-Joseph.

Considérant les éléments du site qui sont touchés par le Plan directeur d'aménagement tel que proposé, il est indéniable, d'abord, que l'ensemble de l'allée d'honneur qui relie le chemin Queen Mary à la crypte (n° 1 sur le plan témoin, page 65), lequel a conservé son intégrité depuis le début, possède une grande valeur patrimoniale, essentielle au maintien du caractère actuel de l'ensemble du site de l'Oratoire. De même, la chapelle primitive (n° 10) garde pour son site actuel, malgré deux déplacements successifs, un de ses caractères les plus précieux, à savoir celui lié au fait qu'il fallait monter à la

montagne pour l'atteindre, qu'elle a ainsi toujours été l'aboutissement d'une ascension physique, symbole de l'ascension spirituelle. Concernant l'auberge (n° **12**) elle demeure un bâtiment d'intérêt, dont l'utilité future mériterait une étude plus approfondie. Enfin, le pavillon des pèlerins (n° **8**) et l'édicule du carillon (n° **9**), structures érigées temporairement, ne présentent guère d'importance sur le plan patrimonial.

2- Table des matières

1. Sommaire	1
2. Table des matières	3
3. Introduction	4
3.1. Définition du mandat	4
3.2. Objectifs	4
3.3. Contextualisation de l'étude	5
4. Méthodologie	6
4.1. Description de la procédure du travail de recherche	6
4.2. Description des sources et des outils utilisés	7
4.3. Recherche des documents historiques et iconographiques	9
<u>Partie I</u>	10
5. Analyse de l'évolution historique du site	10
5.1. Le site (acquisition et évolution, aménagement et précédents)	10
5.2. Les bâtiments (intentions et besoins, modèles, précédents et concepteurs)	37
6. Identification et description du site actuel de l'Oratoire Saint-Joseph	63
6.1. Description synthèse du site	63
6.2. Identification des immeubles	65
7. Plan directeur d'aménagement 2001	66
7.1. Présentation sommaire	67
7.2. Principales modifications au site et bâtiments touchés	67
7.2.1. <i>Axe spirituel</i>	68
7.2.2. <i>Plateau : place de la famille</i>	69
7.2.3. <i>Le nouveau pavillon des pèlerins</i>	70
7.2.4. <i>Pavillon d'accueil et lien mécanisé</i>	72
7.2.5. <i>Circulation</i>	73
7.2.6. <i>Monastère (pavillon Sainte-Croix)</i>	74
7.2.7. <i>Bibliothèque</i>	74
7.2.8. <i>La chapelle primitive</i>	74
<u>Partie II</u>	75
8. Analyse de la valeur patrimoniale des éléments touchés par le Plan directeur d'aménagement proposé	75
8.1. Présentation des critères d'évaluation du <i>Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine</i>	76
8.2. Analyse de la valeur patrimoniale des bâtiments et sites touchés par les modifications proposées par le Plan directeur d'aménagement	77
8.2.1. <i>Axe spirituel</i>	77
8.2.2. <i>Plateau ou plaza</i>	81
8.2.3. <i>L'auberge</i>	82
8.2.4. <i>Pavillon des pèlerins</i>	85
8.2.5. <i>Carillon</i>	86
8.2.6. <i>Monastère (pavillon Sainte-Croix)</i>	88
8.2.7. <i>Bureau général</i>	88
8.2.8. <i>Crypte et basilique</i>	89
8.2.9. <i>La chapelle votive</i>	90
8.2.10. <i>La chapelle primitive</i>	91
9. Conclusion	92
10. Bibliographie	94
11. Sources des figures et annexes	98
12. Annexes	102

3. Introduction

3.1. Définition du mandat

Sous la supervision de M. Jean-Claude Marsan, architecte, urbaniste et responsable de la Maîtrise en conservation de l'environnement bâti à l'Université de Montréal, le présent mandat donné par le rectorat de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal consiste à réaliser un rapport sur l'évolution du site de l'Oratoire et à produire un énoncé des valeurs patrimoniales du lieu et de ses bâtiments. Il s'agit d'un site complexe dont on ne peut comprendre l'évolution que si l'on retrace l'histoire de son développement. Compte tenu de la complexité du site, il a été décidé de traiter d'une façon séparée et successive le sujet de l'évolution du site comme tel et celui des bâtiments qui l'occupent. Les figures 9 (page 18) et 10 (page 19) donnent une bonne idée synthèse de cette complexité évolutive du site.

3.2. Objectifs

L'étude a pour but d'analyser l'évolution du site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal jusqu'à son état actuel, tout en considérant les divers changements, réaménagements et transformations qui auront marqué son développement jusqu'à nos jours. L'étude ne traite toutefois pas de l'évolution des buts des visiteurs qui, à l'origine, étaient attirés principalement par des motifs religieux alors qu'aujourd'hui, un cinquième des visiteurs maintient ces buts. Ce rapport permettra également de mettre en lumière les valeurs patrimoniales du site en prenant appui sur les critères d'évaluation du *Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine* (BEEFP), lequel fonde son appréciation sur des principes mondialement admis, l'objectif principal ici étant d'assurer la continuité culturelle de ses développements futurs. En effet, ce type de rapport est jugé essentiel à la prise de décision quant aux interventions à effectuer sur le site et est réalisé selon une méthodologie appropriée aux paysages culturels.

3.3. Contextualisation de l'étude

En 1995, l'Oratoire Saint-Joseph invita huit firmes d'architectes et d'urbanistes à présenter une offre de service pour un plan directeur d'aménagement de la propriété de l'Oratoire. Un comité d'aménagement a été formé afin d'identifier les besoins et les problèmes à résoudre sur le site. L'idée de produire un plan directeur vient d'un désir, de la part de l'administration de l'Oratoire, d'analyser l'ensemble de la situation selon une approche globale capable de fournir des solutions intégrées. Ce plan directeur devait permettre de réaliser des interventions durables et axées sur les nouveaux besoins. Cette approche est jugée préférable à une démarche de cas par cas apportant souvent, comme en témoigne le passé, des solutions temporaires, lesquelles étaient cependant tributaires des disponibilités financières de l'époque.

Parmi les besoins et problèmes identifiés par le comité, notons principalement¹ :

Les problèmes de circulation extérieure

- *Le feu de circulation sur le chemin Queen Mary.*
- *Les chemins d'entrée et de sortie sur Queen Mary, les autobus ayant de la difficulté à effectuer les virages.*
- *La pollution de l'air par les autobus ainsi que la vue.*
- *Le sens de la circulation et les croisements qu'il occasionne.*
- *Les aires de stationnement.*
- *La sécurité des piétons, considérant qu'il y a en plusieurs endroits des conflits de circulation entre ceux-ci et les véhicules.*
- *Le trajet du minibus de l'Oratoire.*
- *Les débarcadères.*
- *Un accès à réserver aux véhicules d'urgence.*
- *Les aires de livraison.*
- *Problème d'accès adapté aux personnes en perte d'autonomie.*
- *Adoucir les niveaux...« sans banaliser en plateaux superposés visuellement.»*
- *Accès aux différents niveaux de la propriété.*

Les services au public : examen et relocalisation de certains services (à l'exception de la chapelle primitive, de la crypte, de la basilique, des jardins du chemin de la croix).

- *Résidence.*

¹ Source : Document Oratoire Saint-Joseph, Plan directeur d'aménagement, novembre 1995, p.1-2.

- *Place d'arrivée avec bureau des pèlerinages.*
- *Bibliothèque, archives.*
- *Salles de réunions.*
- *Restaurant.*
- *Magasin.*
- *Carillon.*
- *Secrétariat.*

Les différentes firmes professionnelles invitées étaient appelées à proposer des solutions dans un objectif de « préservation des valeurs patrimoniales de l'Oratoire reliées à sa vocation, à son histoire, à son architecture et plan de développement qui tiennent compte des aspects fonctionnels, esthétiques et économiques. »² C'est alors que l'une des firmes fut retenue en 1996 et engagée afin de travailler sur le plan directeur. Le rectorat de l'Oratoire dut, pour diverses raisons, mettre fin à cette association en novembre 1999. En 2000, on requiert les services de M. Jacques Reeves, architecte, qui procéda à l'élaboration du plan directeur présentement proposé. Une partie importante des travaux pourrait être envisagée ou réalisée pour le centenaire de l'Oratoire en 2004. Pour atteindre cette date butoir les travaux devront être entrepris sur le site dès l'été 2001.

4. Méthodologie

4.1. Description de la procédure de recherche

La recherche de documentation s'est effectuée dans un premier temps grâce à l'élaboration de questions bien précises concernant les éléments recherchés. Cette étape nous a permis de déterminer les endroits où trouver les réponses à nos questions. Précisons que la bibliothèque, le centre de recherche, les archives et le bureau des plans de l'Oratoire contiennent la majorité des informations dont nous avons besoin pour la bonne conduite de ce travail. A ce propos, nous tenons à remercier Mme Annick Robert, responsable de la bibliothèque, M. Pierre Robert, directeur du Centre de recherche, frère Gilles Ouellet c.s.c., directeur des archives de l'Oratoire ainsi que père

² *Ibid.*

Marcel Lalonde c.s.c. et père recteur Jean-Pierre Aumont ; sans leur précieuse collaboration, ce travail n'aurait pu être possible. Je voudrais également remercier Mme Nathalie Dumas, directrice du service des publications et M. Jacques Reeves, architecte, du plan directeur.

Nous avons consulté dans un premier temps les ouvrages de répertoire général d'architecture produits par la Communauté urbaine de Montréal, lesquels nous ont donné quelques pistes et éléments de réponses sur des questions d'ordre général concernant les différentes étapes de construction des éléments présents sur le site. Il n'a pas été utile ici de consulter l'index aux immeubles au Bureau de la publicité des droits, Ministère de la Justice, Gouvernement du Québec, car nous avons pu retrouver dans des sources secondaires les informations dont nous avons besoin afin d'atteindre les buts fixés dans cette étude. Il ne faudrait pas oublier également les nombreuses visites *in situ* qui ont contribué à relever l'état actuel des bâtiments et d'en faire l'examen. Enfin, nous avons pris systématiquement des photographies de bâtiments et du site, tout en portant une attention particulière aux éléments existants pouvant faire l'objet d'une intervention, d'une modification ou d'une démolition.

4.2. Description des sources et des outils utilisés

Lors de nos recherches, nous nous sommes grandement servis de trois ouvrages dont l'un, en particulier, soit celui du chanoine Étienne Catta *Le frère André 1845-1937 et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*,³ qui retrace non seulement la vie du frère André mais également toute l'évolution constructive du site. Pour les fins de la rédaction de son livre, l'auteur se référera non seulement aux sources manuscrites provenant de différents fonds d'archives mais également aux périodiques publiés par les témoins mêmes de ces différentes constructions, soit *Les Annales de Saint-Joseph* (1912-1943) publiées sous le titre de *l'Oratoire* depuis 1944. Chaque fois que cela s'avérait nécessaire, nous nous y référions. De plus, le bulletin publié quatre fois l'an, *L'ami du*

³ Étienne Catta, *Le frère André et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Montréal et Paris, Editions Fides, 1964, 1146 p.

frère André, fut également une source importante pour nous lors de la rédaction de ce rapport car les projets de l'Oratoire Saint-Joseph y sont régulièrement présentés à leurs lecteurs. L'utilisation de ces sources a grandement facilité notre travail et nos recherches tout en nous économisant un temps précieux.

Nous avons également consulté les bases de données de catalogues de plusieurs universités et organismes publics mais aucun document n'a été trouvé que l'Oratoire ne possédait déjà. Bien que non consulté, car non utile pour la présente recherche, nous tenons à mentionner que le Centre Canadien d'architecture (CCA) conserve des dossiers sur les architectes Louis-Alphonse Venne et Joseph Dalbé Viau, associés à l'aménagement du site et à la construction de plusieurs bâtiments de l'Oratoire. Ces dossiers documentaires sont conservés à la bibliothèque et contiennent des informations d'ordre biographique provenant habituellement de différents articles de journaux et de périodiques. Nous avons également dépouillé à la bibliothèque Nationale du Québec la section des cartes et des plans d'utilisation du sol qui nous ont donné des informations quant à l'évolution du site. Ainsi, nous avons pu accéder à des fac-similés des plans faits par Sitwell entre 1865-1871 (plans militaires), par Hopkins en 1879, une carte topographique du Mont-Royal de De Grandpré en 1898, un plan par Pinsoneault en 1907 et les révisions de Underwriters de 1935-1940 et enfin ceux de 1954 des mêmes auteurs. Concernant les plans d'assurance faits par Charles E. Goad en 1912 sur microfiches, les pages concernant le territoire que nous couvrons sont malheureusement manquantes. Nous avons consulté également l'analyse du Macro-Inventaire Montréalais réalisée par la direction régionale de Montréal du Ministère de la Culture et des Communications à la fin des années soixante-dix, dans lequel nous avons retrouvé un plan de la Côte-des-Neiges par M. De Catalogne en 1698 concernant la première division des terres.

En ce qui concerne le volet d'évaluation des valeurs patrimoniales, nous avons utilisé le code de pratique du BEEFP (*Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*) afin de prendre appui sur ses critères dans le cadre de notre énoncé. Nous avons cru bon

également d'utiliser un système de fiches comme outil qui, bien que non publiées dans ce rapport, ont servi à la rédaction de la section 8.2.

Nous nous sommes référé dans un dernier temps aux documents produits par l'architecte M. Jacques Reeves concernant le plan directeur d'aménagements proposé, que ce soit les plans ou le rapport qui l'accompagnent.

4.3. Recherche des documents historiques et iconographiques

Les archives de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal contiennent une importante quantité de photographies du site et de ses événements. Un dépouillement systématique a été entrepris afin de repérer celles qui pourraient servir lors de la rédaction de ce rapport. Bien que plusieurs d'entre elles ont été publiées dans les différents ouvrages déjà mentionnés, certaines ont été retenues pour leur qualité d'information. L'utilisation de photographies anciennes nous est très utile afin d'effectuer des analyses comparatives quant à l'évolution des différents éléments du site. Nous avons également eu recours aux publications de la revue *L'Oratoire* afin d'obtenir des photographies récentes du site prises lors des périodes estivales, surtout en ce qui concerne les parterres de l'Oratoire.

La consultation des plans ne nous a cependant pas permis de retrouver les plans originaux faits par les architectes Viau et Venne. Nous avons donc dû nous référer aux dessins de présentation disponibles dans les archives photographiques. Nous n'avons pu retrouver les plans de l'auberge datant de 1924, seuls des plans d'entretien datés de 1987 ont été retrouvés. De plus, nous avons cru bon de consulter certains plans qui, bien que non réalisés, ont été proposés par les différents architectes qui ont travaillé à l'Oratoire. Nous pensons principalement à M. Gilbert Moreau qui aura travaillé sur plusieurs projets d'amélioration des extérieurs du site.

PARTIE 1

5. Analyse de l'évolution historique du site

5.1. Le site

Situé sur le versant nord-ouest de la montagne, le site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal occupe pratiquement tout le quadrilatère formé par le chemin Queen Mary au nord, la ligne limitative entre la ville de Montréal et celle de Westmount au sud, Cedar Crescent à l'ouest et la route de sortie du site (extrémité du lot d'origine n° 159).



Figure 1 - Extrait du terrier de Montréal avoisinant Côte-des-Neiges (1698)

Le développement de Côte-des-Neiges remonte à 1698, au moment où Dollier de Casson, alors supérieur des sulpiciens - rappelons ici que les sulpiciens étaient à cette époque seigneurs de l'île de Montréal - confiait à l'arpenteur du roi Gédéon de Catalogne le mandat de « partager en concession les terres qu'arrosait le ruisseau qui coulait de l'autre côté de la montagne. »⁴ C'est pourquoi, comme nous pouvons le remarquer sur la carte suivante (figure 1) l'alignement des lots est différent par rapport aux concessions des villes voisines.

⁴ Michèle Benoît et Roger Gratton, *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*, Montréal, Editions Guérin, 1991, p. 200.

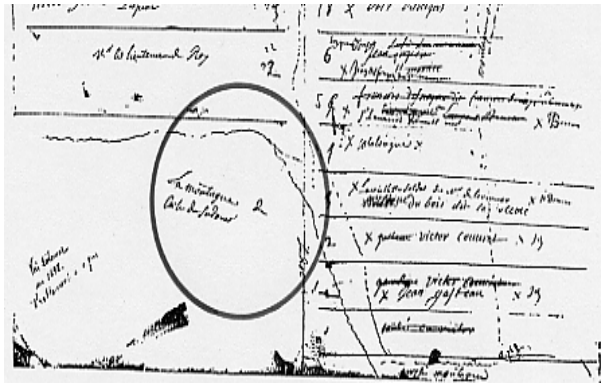


Figure 2 - Plan de M. de Catalogne (1698)



Figure 3 - Plan de J. Péladeau (1778)

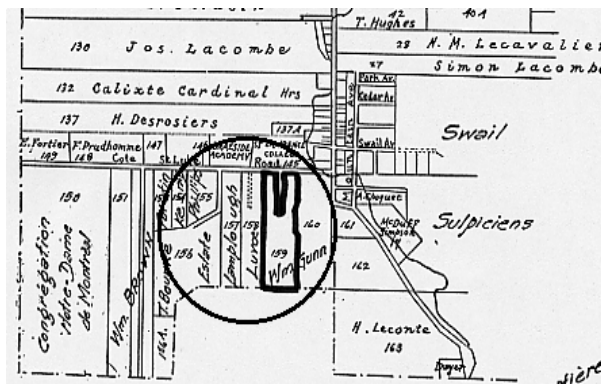


Figure 4 - Plan de W. Hopkins (1879)

Si nous regardons plus précisément le plan du partage des terres effectué par M. De Catalogne en 1698 (figure 2), nous remarquons qu'aucune terre n'a été mise en concession là où se situe actuellement le site de l'Oratoire Saint-Joseph. Quant au plan dressé par l'arpenteur J. Péladeau en 1778 (figure 3), il est plus ou moins possible d'identifier la propriété. Cela ne deviendra clair qu'avec celui de W. Hopkins publié en 1879 dans l' *Atlas of the City and Island of Montreal* (figure 4) qui identifie cette fois-ci clairement le lot (n° 159) qu'occupe le premier développement de l'Oratoire Saint-Joseph et qui indique également le décrochement du lot 160 sur le lot voisin, situation qui se règlera en 1920 par l'achat de cette portion de terrain qui permettra l'aménagement de l'allée d'honneur. Lorsque nous observons les informations que contient cette carte, nous remarquons que le lot 159 (et une parcelle du lot 160) est la propriété de M. Gunn qui, dès cette époque, avait entrepris des démarches auprès des autorités administrative du Collège situé tout juste en face et établi depuis 1869.

Les religieux de Sainte-Croix, arrivés au pays depuis 1847, avaient acheté à Côte-des-Neiges en 1871 l'hôtel Bellevue (figure 5) situé sur le chemin Queen Mary afin d'y fonder leur deuxième maison d'enseignement sur l'île, la première étant située à Saint-Laurent. Après quelques agrandissements et modifications, ce bâtiment ne répondant plus aux besoins, on décida donc d'ériger le nouvel établissement au même emplacement. C'est en 1880 que furent tracés les plans du nouveau collège (figure 6), le nombre d'élèves étant devenu trop important, la période des travaux s'étendra de 1881 à 1883. C'est à cet endroit que le frère André sera portier jusqu'en 1909, tout juste devant le terrain qui deviendra le site de l'Oratoire Saint-Joseph.



Figure 5 – L'Hôtel Bellevue, qui est devenu le collège Notre-Dame (1873-1881)

A ce propos, le père Aimé Trottier c.s.c, qui publiera une chronique sur les origines du sanctuaire dans la revue de *l'Oratoire* entre 1963 et 1969, consacrera un article sur les origines du terrain de l'Oratoire grâce à une recherche précise qu'il aura faite d'après les anciens titres conservés aux archives. Il en retracera l'historique depuis 1830 au moment où « ce lieu faisait partie d'un grand domaine s'étendant des deux côtés du chemin de la Côte-Saint-Luc (depuis 1910 appelé chemin Reine-Marie) et appartenant à un marchand appelé John Ogilvy»⁵ De plus, il note qu'en 1832 tout le domaine fut vendu à M. Colin Robertson qui était marchand de fourrure. Ses héritiers n'étant pas intéressés à conserver cette propriété, elle fut alors divisée en sept lots et mise en vente à l'encan en septembre 1844.⁶ Nous pouvons par ailleurs avoir confirmation qu'il y avait

⁵ Aimé Trottier, c.s.c., « Ce terrain de la montagne...avant la fondation de l'Oratoire », *L'Oratoire*, vol. 52, n° 6 (juin 1963), p. 26.

⁶ *Ibid.*

effectivement un vaste domaine lorsque l'arpenteur J. Péladeau dressa le plan de la Côte-des-Neiges en 1778 alors que Madame Dufils était indiquée comme propriétaire de ce domaine.

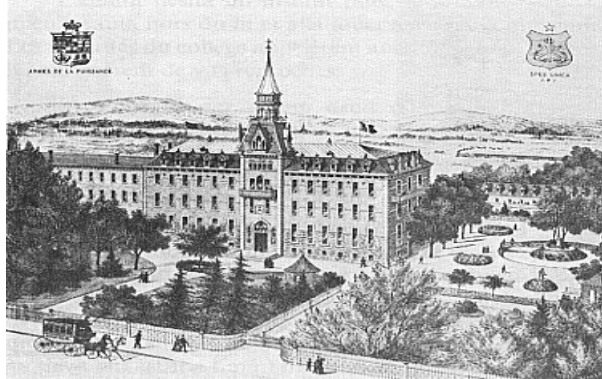


Figure 6 - Plan du nouveau collège en 1883

En 1844 le lot qui nous intéresse fut acquis par James Blackwood Greenshield qui le revendit en juillet de l'année suivante à M. Charles-Dewey Day, lequel le revendait un mois plus tard à Archibald McFarlane qui en sera propriétaire jusqu'en 1866. C'est John MacKay qui en fit l'acquisition cette année-là et qui fut le premier selon le père Aimé Trottier c.s.c à offrir sa propriété au collège Notre-Dame. Le manque de ressources empêcha l'administration du collège d'acheter le dit terrain ; il sera acheté en juillet 1877 par M. Alexander Gunn qui fera également une proposition de vente au collège.

De nombreuses raisons poussaient l'administration du collège à désirer l'achat de ce terrain. Étienne Catta fait d'ailleurs référence dans son ouvrage à une note chronologique qui transpose précisément le sentiment et la nécessité pour l'administration du collège d'en faire l'acquisition :

« Nous voulions, écrivent simplement les religieux, nous délivrer de l'appéhension de voir s'établir là, à notre porte, des voisins incommodes, tels qu'entre autres les membres de ces clubs remuants, tapageurs, et souvent pas édifiants, si nombreux à venir prendre leurs ébats dans les contours sinueux des demi-hauteurs de la montagne »⁷

⁷ Citation reproduite dans Catta, *op. cit.*, p. 220, provenant des notes chronologiques rédigées et mises en ordre par le R. P. Amédée Guy c.s.c (1847-1917), 6 cahiers. Archives de la congrégation de Sainte-Croix.

Le projet d'acquisition de cette propriété comportait plusieurs autres avantages, on y voyait entre autre un lieu de récréation pour les étudiants et les religieux. Le père Aimé Trottier c.s.c. mentionne également d'autres raisons en s'appuyant sur un acte du conseil daté du 21 janvier 1883 ; il était alors dit que « ce terrain nous servira de pacage pour les animaux, de jardins très productifs et de terrain pour bâtir quand on le pourra une maison de retraite. »⁸ Bref, cette terre devant le flanc offrirait un excellent terrain de rapport pour la communauté. L'administration du collège se proposait d'acquérir dans un premier temps les deux propriétés de M. Gunn mais le projet dut être abandonné, le propriétaire demandant trop cher. Il vendit donc une partie de sa propriété, soit le lot 160, « à un club dont on craignait tant le voisinage. »⁹

Les deux parties n'arrivant pas à s'entendre, le propriétaire, demandant trois fois le prix que la communauté était prête à déboursier, vendit le lot 159 à Monsieur Michael Guerin qui ne l'avait acquis que pour des raisons spéculatives puisqu'il le remit rapidement en vente. En effet, trois ans auront suffi avant que le terrain ne redevienne disponible, les prières du frère André auront été entendues puisque les religieux en deviennent propriétaires le 22 juillet 1896. Le conseil du collège décida d'appeler cette propriété par reconnaissance le *Parc Saint-Joseph* « car c'est à lui que l'on doit le succès dans l'acquisition de cette belle propriété que l'on convoitait depuis plusieurs années. »¹⁰

Nous pouvons constater, en nous référant aux différentes cartes que nous avons consultées jusqu'ici, que le découpage des terres s'articulait tout autour de la montagne et non sur la partie qu'occupera l'Oratoire. Il est probable que la raison de ce partage tardif soit tributaire de la difficulté à pratiquer l'agriculture sur un terrain dont la géographie rendait cette activité peu propice. La construction de la crypte et de la basilique, complétée par l'aménagement du talus fait que l'on distinguera bien ce double niveau (figure 7).

⁸Aimé Trottier c.s.c., *oc. cit.*, p. 26.

⁹*Ibid.*, p. 27.

¹⁰Catta, *op. cit.*, p. 223.



Figure 7- La montagne, en face du collège Notre-Dame (1909)

C'est ainsi que l'année 1896 marquera l'acquisition de ce qui deviendra la vaste propriété que nous connaissons aujourd'hui, laquelle sera agrandie au cours des années, selon les besoins, par l'achat successif de terrains limitrophes.

Dès les débuts, on souhaite déjà tracer un chemin qui permettra d'y accéder facilement et des travaux de défrichage eurent d'ailleurs lieu dès l'acquisition du terrain.

« L'enclos de la propriété comporte un promontoire rocheux qui surplombe l'habitation de l'ancien « horticulteur » ; l'on donnera à ce « petit cap » le nom de Saint-Joseph, et l'on y construira un kiosque ou belvédère, servant d'abri pour les promenades. Le chemin doit y conduire, poursuivant son tracé sous les arbres. Il part du pied du Mont-Royal, au travers des carrés magnifiques où s'étalent les légumes, gloire du Frère Ignace ; des marches d'escaliers, de loin en loin, sont disposées pour retenir la terre quand la pente se raidit. »¹¹

Mais comme nous l'avons vu précédemment, l'administration du collège n'avait pas acheté ce terrain dans un but d'y établir un lieu de pèlerinage. Alors, comment prit forme ce projet du frère André d'ériger une chapelle en l'honneur de Saint-Joseph ?

¹¹ Catta, *op. cit.*, p. 224.

Outre ses responsabilités de portier au collège Notre-Dame, le frère André s'occupa de diverses tâches telles que celles reliées à la buanderie, à la sacristie, aux commissions, au ménage. Lorsqu'il :

« livrait un message en ville, ou se rendait au bureau de poste, il arriva au frère André d'entendre parler d'une personne malade. Il la visitait pour la réconforter et prier avec elle. Il se servait alors d'un peu d'huile de Saint-Joseph prise dans la lampe qui brûlait au pied de la statue de Saint-Joseph, dans la chapelle du collège, pour frictionner le bras ou la main malade. Et il arriva que certaines personnes furent guéries. On commença alors à parler des pouvoirs du Frère André »¹²

La réputation de celui qu'on appellera le « thaumaturge » du Mont-Royal se répandit rapidement et les personnes malades affluèrent au collège afin de rencontrer le frère André. Mais des parents qui voyaient d'un mauvais œil le déferlement de ces gens craignirent pour la santé de leurs enfants. Précisons qu'à cette époque les épidémies étaient chose courante dans l'île de Montréal. Les supérieurs du frère André ordonnèrent donc à celui-ci de ne plus recevoir ces gens à l'intérieur du collège ; il obéit, mais les malades continuèrent de se présenter à la porte de l'établissement. Un compromis fut trouvé et on demanda au frère André de les recevoir dans la petite gare des tramways vis-à-vis du collège de l'autre côté de la rue (figure 8).

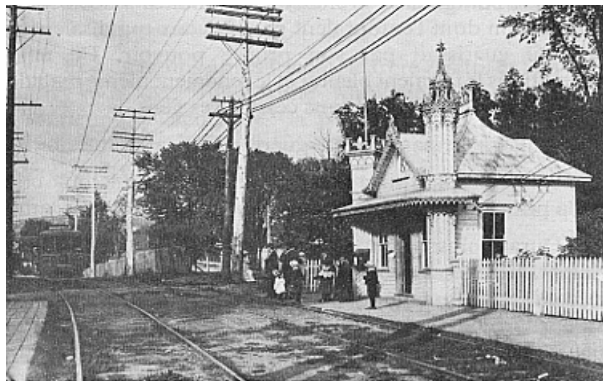


Figure 8 - Petite gare de tramways construite en 1901

¹² Bernard Lafrenière, c.s.c. et Boniface Hanley, o.f.m. *Le frère André : « prier était tout ce qu'il pouvait faire »*, Montréal, Oratoire Saint-Joseph, 1981, p. 22-23.

Mais revenons à la question qui nous préoccupe ! Peu de temps après l'achat du terrain, le frère André demanda au supérieur « la permission de bâtir un petit oratoire en l'honneur de saint Joseph sur la montagne. Le frère André expliquait : nous pourrions y recevoir les malades qui se présentent actuellement au collège. »¹³ Mais sa demande fut rejetée. Par contre, on l'autorisa à placer une niche contenant une statue de saint Joseph. De plus, on lui permettait de conserver le fruit de son travail lorsqu'il coupait les cheveux des élèves du collège à raison de cinq sous par coupe.

En 1904, le frère André avait accumulé deux cent dollars et, avec la complicité d'un groupe de laïcs, obtient la permission d'ériger une petite chapelle sur le flanc de la montagne, que le frère Abundius, menuisier du collège, construira. Comme nous le verrons un peu plus loin dans ce rapport, dans la section 5.2, nous remarquerons que la chapelle primitive aura subi plusieurs modifications et agrandissements depuis sa construction initiale.

Etienne Catta mentionne que le « boulevard » Saint-Joseph ne pouvait plus suffire si l'on songeait à construire une chapelle. C'est ainsi que certains travaux ont dû être exécutés préalablement, tels qu'abattre des arbres, tracer un chemin plus large, élargir le premier niveau et le retenir par un mur de soutènement.¹⁴ Mais la culture de la partie au niveau du chemin continua jusqu'à ce que cette portion du terrain soit aménagée.

Pour que le lecteur puisse suivre avec une meilleure compréhension les étapes du développement du site qui suivent, il est nécessaire d'introduire immédiatement la figure 9, laquelle montre un schéma permettant d'établir l'évolution du site par période mais également par les portions de terrain acquis, dont la plus récente remonte à 1995.

¹³ *Ibid.*, p. 31.

¹⁴ Catta, *op. cit.*, p. 250.



Figure 9 - Schéma des acquisitions de terrains (1996)

Comme nous pouvons le constater, l'achat du lot 159 par le Collège Notre-Dame en 1896 est la propriété centrale de l'Oratoire. C'est entre 1920 et 1956 qu'une « douzaine d'acquisitions sont réalisées pour donner au sanctuaire les espaces requis pour son développement. »¹⁵ L'achat d'un terrain en 1993 et de la rue Kingston en 1995 donnera la dimension actuelle au site et permettra de réaliser les projets futurs et interventions qui sont à l'origine même de la volonté d'établir un plan directeur.

Si nous analysons les différentes phases de construction et de l'évolution du site de l'Oratoire Saint-Joseph jusqu'à présent, nous constatons qu'il progressera selon six grandes périodes que nous vous présentons d'une façon schématique à la figure 10.

¹⁵ Jean-Pierre Aumont, c.s.c. « Il y a cent ans déjà », *L'ami du Frère André*, 41^e année, n^o 1 (octobre 1996), p. 1.

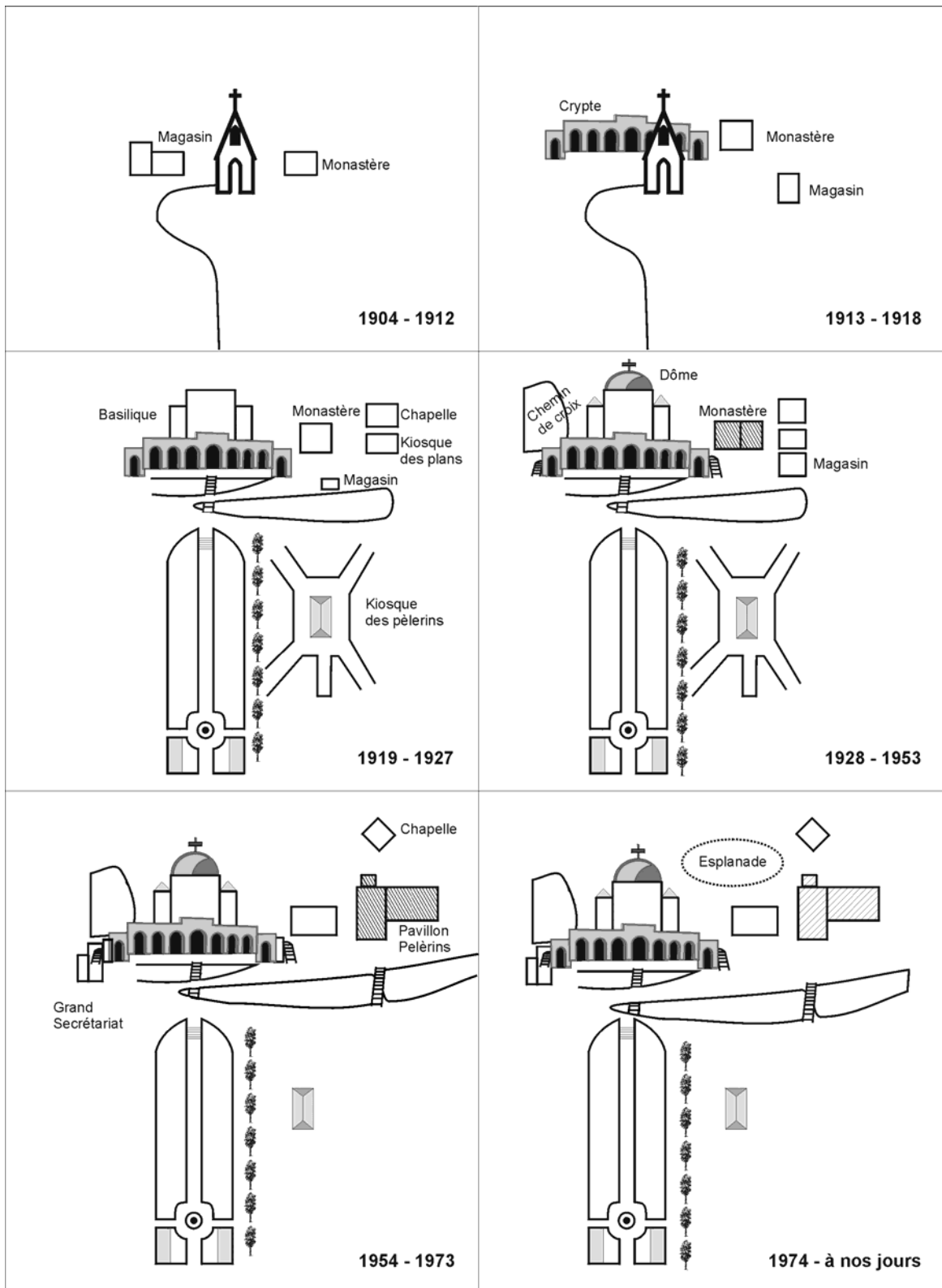


Figure 10 – Schéma évolutif du site de l'Oratoire Saint-Joseph

Ce schéma ne prend en considération que les éléments principaux de construction et d'aménagement mais ne se concentre pas sur les acquisitions des terrains situés à l'ouest du site et ce, même si les constructions étaient déjà présentes au moment de l'achat des terrains. Nous reviendrons ultérieurement sur l'évolution des bâtiments mais observons qu'un chemin est tracé dès le début au moment de l'édification de la chapelle primitive et qu'elle était accompagnée d'un magasin (construit en 1909 par M. Jules-Aimé Renaud) et d'une résidence pour les religieux (depuis 1910-1912). Par la suite, on construira la crypte-église (1916-1917) non s'en avoir préalablement déplacé le magasin vers l'ouest en 1915 et démolit la nef de la chapelle originale en la remplaçant par une autre qui devait s'étendre vers l'est (figure 11).



Figure 11 - Chapelle primitive avec nef temporaire (1915)

Mais à cette époque la congrégation de Sainte-Croix avait déjà décidé d'ériger sur le flanc du Mont-Royal un monument digne de Saint-Joseph. En effet, ce n'est qu'à ce moment que l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, permettait officiellement la construction d'une église dédiée à Saint Joseph. Le contrat fut signé le 19 mars 1914 avec le bureau d'architectes Viau et Venne qui devait effectuer les plans du futur site de

l'Oratoire.¹⁶ Cependant, une nécessité d'ordre juridique s'était imposée pour l'Oratoire qui devait constituer une société civile mais auparavant :

« Le consentement du collège est chose nécessaire puisque jusqu'à ce jour l'Oratoire et tout le terrain attenant sont sa propriété ; il faut, de manière et normale et pratique, que cette propriété change de répondants. Une demande de transfert est faite officiellement par le conseil de l'Oratoire [soit] l'ancienne propriété Guerin que l'on prie le collège de céder ; le tout formant immeuble « que l'on ferait incorporer par un acte de législature sous le nom de Corporation civile de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Il s'agit bien [note Catta] quoiqu'au sein de la même congrégation religieuse, d'un véritable achat. Le projet reçut l'assentiment de Mgr Bruchesi au début de 1916. Il fut voté peu après au parlement de Québec sous la forme de Bill privé, et reçut en mars la sanction de sa Majesté Georges V. »¹⁷

Le frère André était l'un des directeurs administratifs de cette nouvelle corporation. Le transfert de la propriété s'effectua le 12 avril 1916. Ainsi, cette corporation devint propriétaire du site, ce qui lui conféra le droit de disposer « de toutes les prérogatives de la personnalité civile : ester en justice, emprunter, acquérir, posséder biens, meubles et immeubles ; ériger et faire ériger sur ses immeubles bâtisses et constructions qu'elle pourra juger convenables ; recevoir, accepter legs et donation.»¹⁸

Quatre ans plus tard, la corporation de l'Oratoire acheta la portion du terrain ci-haut mentionné, permettant d'entreprendre les constructions et aménagement nécessaires à la réalisation du site. Le plan d'ensemble qu'avaient proposé les architectes Viau et Venne comprenait non seulement la crypte et la basilique mais également tout l'aménagement du terrain. L'esquisse du projet original (figure 12 à la page suivante) s'inspirait selon Guy Pinard d'un « projet d'une église votive qui avait permis à Joseph-Eugène-Armand Duquesne de remporter le Grand Prix des Beaux-Arts de Rome en 1897. »¹⁹

¹⁶ Bernard Lafrenière, « Photos d'archives », *L'Oratoire*, vol. 68, n^o 4 (juillet-août 1979), p.16.

¹⁷ Catta, *op cit.*, p. 371.

¹⁸ *Ibid.*, p. 372.

¹⁹ Guy Pinard, « L'Oratoire Saint-Joseph » dans *Montréal son histoire son architecture Tome 2*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1988, p. 241. Nous n'avons pu retrouver, malgré nos recherches, ce projet dont parle l'auteur et qui aurait servi de référence.

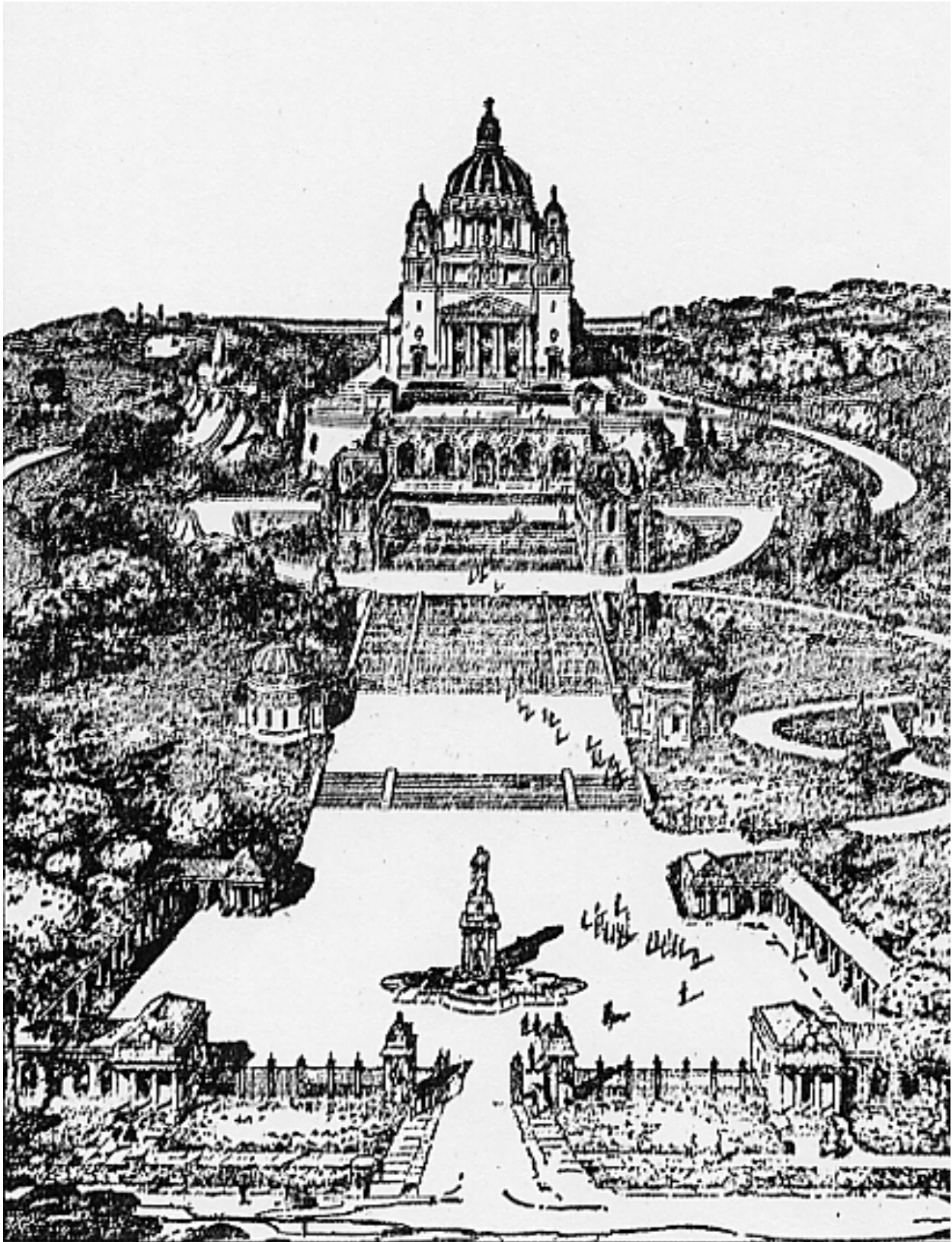


Figure 12 - Plan du projet initial des architectes Viau & Venne (1914)

C'est en 1921 que les architectes recevront le mandat de préciser les plans de la basilique. Cependant, on avait déjà réalisé quelques aménagements comme nous pouvons le noter sur la photographie suivante (figure 13) prise en 1905 alors qu'on avait entrepris des travaux afin de rendre la chapelle accessible aux voitures.²⁰



Figure 13 - Aménagement de 1905



Figure 14 - Aménagement de 1910

D'autres travaux furent entrepris en 1909 pour construire entre le chemin Queen Mary et l'Oratoire un trottoir de bois afin d'en améliorer l'accessibilité comme nous pouvons le constater sur la photographie ci-dessus (figure 14) datant de 1910.

Mais la majorité des travaux de terrassement a été réalisée aux environs de 1917, soit au moment où se terminèrent les travaux de construction de la crypte. Car en 1923, au moment de l'inauguration du monument de Saint-Joseph, comme nous le démontreront les photographies prises à cette époque, les travaux d'aménagement du terrain étaient terminés. Si nous examinons la figure 15, au moment des obsèques du père Georges-

²⁰ Bernard Lafrenière c.s.c., « Photos d'archives », *L'Oratoire*, vol. 66, n° 4 (septembre-octobre 1977), p.9.

A. Dion, derrière le chemin qu'emprunte la procession, nous remarquons la petite gare de tramway derrière laquelle on notera l'état des terrasses du Sanctuaire réservées à l'époque à des activités agricoles.



Figure 15 - Procession funèbre du Père Dion c.s.c. (1918)

Les fondations de la crypte-église dans un premier temps et de la basilique en second lieu auront nécessité un travail de dynamitage ; les travaux d'excavation auront par ailleurs débuté à l'automne de 1922. En effet, pour aplanir le terrain, des tonnes de roc auront été dynamitées créant sur le site deux grands amoncellements de pierre concassée : l'un constitué de plus de 10 000 tonnes situé sur le premier plateau, réservé à la fabrication du béton pour la construction de la basilique, l'autre de plus de 200 000 tonnes et situé en contrebas.

Suite à la consultation de quelques ouvrages et de quelques plans, nous savons que le plan original proposé par Viau et Venne aura subi des transformations notamment du point de vue de l'aménagement. Si nous comparons les figures 12 et 16, nous constatons qu'il y a eu certes des modifications au niveau du dôme de la basilique, point sur lequel nous reviendrons ultérieurement, mais un changement encore plus visible concerne l'aménagement du terrain.

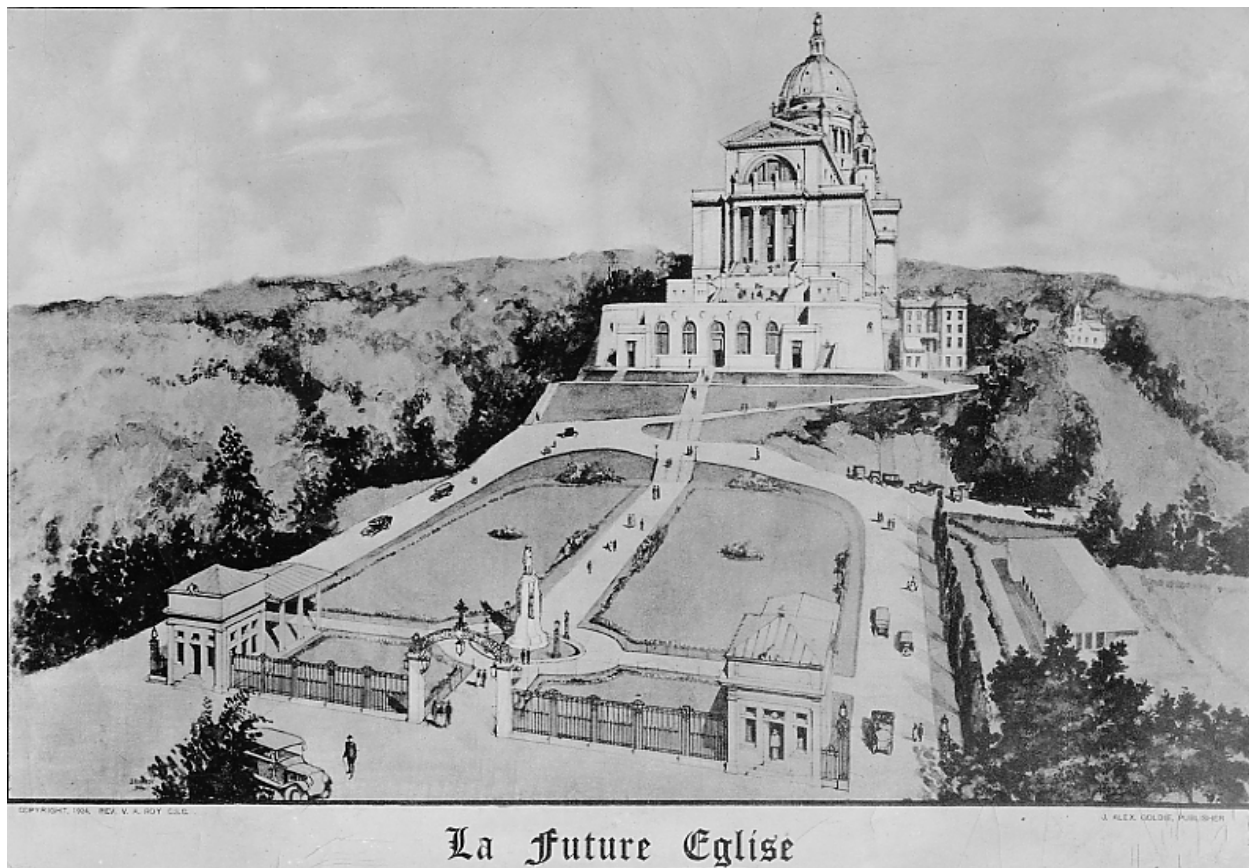


Figure 16 - Esquisse des architectes Viau & Venne (1924)

De l'esquisse originale, seuls subsistent les deux kiosques en bordure de la rue, la clôture et la forme de l'entrée, la présence d'un monument dédié à Saint-Joseph dans l'axe central. Rappelons-nous que le premier plan fut proposé en 1914²¹ et que « les architectes Viau et Venne obtinrent l'autorisation de préciser les plans de la future basilique le 17 novembre 1921 »²²; c'est ce dernier qui sera présenté au Comité d'architecture du diocèse de Paris à l'automne de 1924. Ainsi donc, sept années sépareront les deux propositions, la popularisation de l'automobile sera certes l'un des facteurs qui aura contribué à ces modifications. Présentons quelques statistiques à l'appui : en 1915, 10 112 véhicules automobiles étaient immatriculés au Québec alors que 41 562 l'étaient en 1920 ; nous en retrouverons 97 418 en 1925, c'était encore peu

²¹ Le plan fut publié dans le journal *La Presse*, le 13 mai 1916, avec un article qui décrivait en détail l'ensemble du projet tout en précisant que ce dernier était conçu pour être complété par étape au fur et à mesure des besoins et des ressources.

²² Pinard, *op. cit.*, p. 241.

mais l'automobile commençait déjà à transformer les habitudes de transport.²³ Auparavant, « un seul chemin conduisait de la rue au sanctuaire et le terrain en face de la crypte n'était pas encore aménagé. On décida d'y tracer une allée centrale pour les piétons et une allée de chaque côté pour les voitures »²⁴

La réalisation de cet aménagement n'a été possible qu'à la suite de l'achat en 1920 de la portion du terrain située à l'est au niveau du chemin Queen Mary, portion que nous pouvons visiblement apprécier sur le plan de Hopkins de 1879. C'était la première acquisition faite quelque vingt-quatre ans plus tard après celle qui allait devenir la propriété centrale de l'Oratoire, permettant ainsi d'acquérir un espace suffisant pour le terrassement. A ce propos Catta nous informe :

« En une dizaine de jours, de la fin d'octobre 1921 au début de novembre, l'accès de la crypte et le chemin à partir de la station de tramway seront considérablement améliorés. Les voitures monteront sans peine et les piétons plus aisément. Une clôture devait également être établie au pied de la propriété, le long du chemin Reine-Marie »²⁵

L'aménagement du site semble avoir été modifié suite à la propagation de l'automobile. Ainsi, la décision aurait été prise de modifier l'accès à l'Oratoire de façon à accommoder les véhicules. Cette composition demeure somme toute d'une facture classique, avec une allée centrale pour les piétons et une allée de chaque côté pour les voitures, selon l'approche de l'aménagement Beaux-Arts en faveur à l'époque. La symétrie parfaite de cette composition n'est altérée que par la présence des talus au pied de l'Oratoire. Cette altération est nécessaire pour favoriser l'accès des véhicules vers le sommet. Le kiosque situé à l'est, en tête de lot, remplaçait le kiosque des tramways qui avait été érigé vers 1901 alors que celui situé à l'ouest s'offre comme pendant. Nous pouvons pour cet aménagement évoquer quelques précédents. Il est majoritairement admis dans la littérature concernant ce site que le projet de la basilique a été fortement influencé par le Sacré-Cœur de Montmartre inauguré en 1891, soit presque vingt ans

²³ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain tome 1 de la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Éditions Boréal compact, 1989, p. 455.

²⁴ Bernard Lafrenière c.s.c., « Photos d'archives », *L'Oratoire*, vol. 70, n° 2 (mars-avril 1981), p. 17.

²⁵ Catta, *op. cit.*, p. 403.

avant la construction de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. En effet, si nous observons la figure suivante (figure 17) nous constatons que la disposition des édifices et l'aménagement du parterre sont comparables à ceux de l'Oratoire Saint-Joseph.



Figure 17- Sacré-Cœur de Paris (1985)

Cependant, l'aménagement de l'allée d'honneur à l'avant de la propriété de l'Oratoire semble s'inspirer somme toute des jardins classiques français avec ses avenues rectilignes dans l'axe principal menant au centre de l'édifice alors qu'un vaste tapis vert et floral borde les allées. Cette conception « à la française » de l'esplanade se confirmera par la suite. Comme on peut l'apprécier sur la figure 18, l'allée centrale est agrémentée de bosquets taillés disposés de façon symétrique de part et d'autres tandis que les allées latérales sont bordées par des alignements d'arbres qui en accentuent la linéarité et encadrent la perspective. L'aménagement des trois allées sert les fonctions d'utilité et d'agrément tout en se conformant aux principes d'aménagement Beaux-Arts

propre à l'époque où elles ont été tracées. Ces allées répondent aux principales conditions²⁶ soit « d'assurer des communications faciles avec l'extérieur et entre les principales parties » du bâtiment, elles « accusent une direction conforme au but qu'on se propose d'atteindre » à savoir de présenter « des formes harmonieuses » les plateaux et terre-pleins étant ici intégrés et faisant partie des voies de communication.



Figure 18 - Vue aérienne du site (vers 1937)

Le tout présente un aspect noble sans confusion alors qu'au niveau formel son ordonnance donne l'apparence d'une croix renversée, tel un pendant à la forme de la basilique. L'avenue étant en pente, son sommet est occupé par le sanctuaire auquel elle conduit. La basilique est d'un aspect imposant et couronne en fait la colline, ce que les architectes ont bien compris en modelant le terrain en pente par des terrasses successives, ce qui offre une série de plans horizontaux. Le fait d'avoir adopté des rampes obliques pour accéder aux terrasses successives rend les pentes modérées tout en permettant à la basilique de devenir le point central de convergence, voire le but même de cette ascension. Ces voies d'accès à l'Oratoire forme un angle droit avec la

²⁶ Edouard André, *L'art des jardins : Traité général de la composition des parcs et des jardins*, Marseille, Laffitte, Réimpression de l'édition de Paris, 1879, 1983, p. 346.

voie publique Queen Mary et trouvent leur prolongement dans l'aménagement paysager du collège Notre-Dame situé tout juste en face.

Au niveau de la construction des talus, les travaux dureront tout l'été de 1922 ; en fait l'ensemble de ces travaux se continuera jusqu'en 1924,²⁷ alors que seront construits des murs de soutènement du côté gauche du talus, les inégalités de la pente étant comblées par de la pierre, celle-là même qui provenait des travaux de dynamitage préalables à la construction de la basilique.

En 1924, on construit selon les plans des architectes Viau et Venne deux autres bâtiments sur le site : il s'agit du kiosque de pique-nique (aujourd'hui appelé l'auberge) et celui des plans. Dans le premier cas, ce type d'installation était très courant à cette époque dans les parcs sur l'île de Montréal ; nous y reviendrons quant à son architecture. Comme nous pouvons le remarquer sur la figure 18, nous observons qu'il était partie prenante de l'aménagement paysager alors que de grands axes venaient encadrer ce bâtiment. Cette perspective à vol d'oiseau démontre toute la cohérence associée alors à ce site. Le kiosque des plans (figure 19) avait alors pour fonction d'exposer les plans du projet aux pèlerins de l'Oratoire. Ce bâtiment de forme hexagonale sera construit tout juste à côté de la chapelle primitive, celle-ci ayant été déplacée pour la première fois en 1918 à l'endroit où se trouve actuellement le carillon.



Figure 19 - Kiosque des plans (1924)

²⁷ Catta, *op. cit.*, p. 423.

Il est utile de préciser ici que la construction de la crypte et de la basilique devait remplacer la chapelle primitive qui ne répondait plus aux besoins. Les pèlerins étant sans cesse plus nombreux, la petite chapelle ne pouvait plus les accueillir. Catta retranscrit dans son ouvrage toute l'interrogation de cette période :

« Une question grave s'était offerte : où construire la basilique, où procéder dès l'heure présente à l'ouvrage d'excavation ? L'avis s'était fait unanime en faveur du site même qu'occupait la chapelle. C'est là qu'avait commencé le pèlerinage, là que tant de grâces furent reçues ! Mais faudrait-il alors la démolir ? Le même sentiment devait s'y refuser »²⁸

On construisit donc la crypte-église derrière la chapelle primitive. Mais l'interrogation persistait puisque, comme nous le montre la figure suivante (figure 20), la chapelle se retrouvait directement dans le champ de vision vers la crypte.



Figure 20 - Emplacement original de la chapelle primitive (1917)

Bien que d'une mauvaise qualité, cette photographie nous démontre l'emplacement originel de la chapelle située tout juste vis-à-vis la crypte.

« Placée devant le monumental soubassement dont le toit servira de parvis à la future église, cette primitive chapelle devait disparaître, pour ne gêner en rien la riante perspective de la nouvelle crypte. Mais allait-elle disparaître à jamais ? Non, elle doit rester à l'endroit qu'elle occupe maintenant [nous sommes en 1918 au moment où est écrit cet article] non loin du presbytère, comme témoin des choses vraiment extraordinaires qui se sont opérées sur le versant du Mont-Royal »²⁹

²⁸ Catta, *ibid*, p. 369.

²⁹ F. M.-A., c.s.c., « La chapelle primitive de l'oratoire Saint-Joseph », *Annales de Saint-Joseph*, vol.1, n° 6 (juin 1918), p. 175.

En souvenir de tout ce qui s'y était passé et en l'honneur de tous ceux qui sont venus prier et remercier Saint-Joseph, la décision fut prise de conserver la petite chapelle en la déplaçant car elle ne pouvait « que changer de place, mais non disparaître complètement. »³⁰ Elle fut donc déplacée par la Compagnie Trahan de Montréal dans les derniers jours de janvier 1918.

Après la construction du kiosque à pique-nique et du bureau des plans, s'amorça la construction de la basilique. Parallèlement, on construisit un nouveau pavillon en 1928, lequel devait remplacer celui qui avait été déplacé quelques années auparavant, tout en gardant la même fonction de magasin d'objets de piété. La résidence des religieux fut par la même occasion agrandie en 1930 et son revêtement devint de la pierre afin de s'harmoniser avec la crypte et la basilique situées tout juste à côté. Ce nouveau magasin fut construit tout juste à côté du kiosque des plans, il apparaît d'ailleurs sur la figure 18. Si nous revenons à notre schéma de la figure 10 présenté précédemment, nous constatons que les éléments actuels du site commencent à se mettre en place. L'achat, en 1932, du terrain limitrophe près du transept nord de la basilique permit l'érection, et ce dès 1936, d'un chemin de croix. Ces jardins, réalisés entre 1943 et 1946, ont été conçus par l'architecte paysagiste réputé M. Frederick G. Todd alors que Jean d'Orsay en réalisa l'éclairage. Le chemin de la croix et les jardins de l'Oratoire représentent la réalisation de l'un des rêves du frère André qui y voyait un lieu favorable à la prière et à la méditation de la passion du Christ. Son aménagement est d'ailleurs réputé pour sa qualité.

Un nouveau chantier s'ouvrit en 1946 entre la crypte-église et la basilique, il s'agit de la chapelle des ex-voto (désignée maintenant sous le vocable de la chapelle votive) qui est en fait une enceinte qui expose tous les témoignages des guérisons attribuées à l'intercession du frère André et de Saint-Joseph. Des lampions et des lampes peuvent y être allumés et on y déplaça le tombeau du frère André :

³⁰ *Ibid.*, p. 176.

« Comme l'accès à la chapelle des ex-voto se fera par la porte d'arche qui conduit actuellement au tombeau, ce dernier sera reporté au fond de la nouvelle chapelle, ce qui nous permettra de lui attribuer plus d'espace pour recevoir les nombreux pèlerins qui viennent constamment y prier. Les visiteurs circuleront en sens unique autour de la tombe. »³¹

En 1954, la chapelle primitive fut déplacée pour une deuxième fois à l'endroit où nous pouvons l'admirer actuellement, les autorités administratives jugeant ce second déplacement nécessaire. Ainsi :

«Elle sera installée au point le plus élevé des terrains de l'Oratoire ; dans une ambiance plus favorable au recueillement. [...] Les pèlerins qui feront ascension jusqu'à la « chapelle » auront l'impression de recommencer les gestes des premiers pèlerins groupés autour du Frère André, il y a cinquante ans. »³²

La compréhension de cette intention est essentielle afin de juger de la pertinence de cet emplacement. Notons également que ce déménagement fut rendu possible suite à l'acquisition en 1941 de la portion de ce terrain sur lequel elle est située maintenant. En effet, si nous nous référons une fois de plus à notre schéma (figure 10), nous constatons que cet achat aura permis de réunir le kiosque des plans qui était devenu un petit restaurant (figure 21) et le magasin d'objets de piété afin de les agrandir vers l'ouest créant ce que nous connaissons maintenant sous le vocable de pavillon des pèlerins.

³¹ E.-M. Brassard, c.s.c. « Sur les chantiers : des plans qui deviennent des réalités », *L'Oratoire*, vol. 35, n° 11 (novembre 1946), p. 20.

³² « Notes en vrac », *L'Oratoire*, vol. 43, n° 11 (novembre 1954), p. 28.

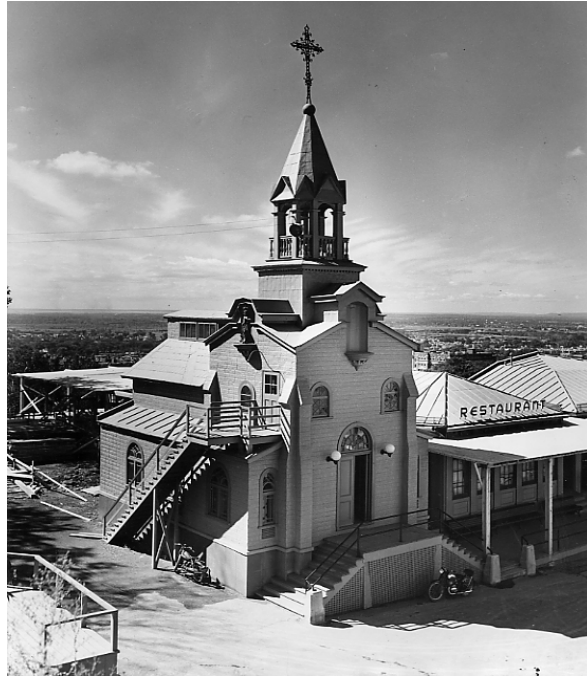


Figure 21 - Chapelle primitive et pavillon des pèlerins (vers 1954)

Aujourd'hui, ce pavillon remplit la fonction de service alors qu'on y retrouve un casse-croûte, le magasin de souvenirs et les bureaux de l'organisme contact Sainte-Croix au rez-de-chaussée, et, au niveau inférieur, une cafétéria. Pour un œil averti, la réunion de ces deux bâtiments est visible. Si nous regardons la figure suivante (figure 22) qui est une vue aérienne du site de l'Oratoire Saint-Joseph, nous constatons par la forme des toits les deux bâtiments qui étaient distincts à l'origine. Depuis 1955, on retrouve le carillon à l'emplacement qu'occupait la chapelle entre 1918 et 1954.



Figure 22 - Vue aérienne du pavillon des pèlerins (vers 1954)

Nos recherches ne nous ont pas permis d'établir avec exactitude à quel moment le bureau général a été construit (figure 23). Situé à la droite de la crypte, devant la résidence des religieux, auparavant entre les deux escaliers qui en permettaient l'accès, il est né d'un besoin d'améliorer l'accessibilité aux différents services offerts aux pèlerins mais également d'apporter une visibilité de ce lieu. Depuis ses débuts, des religieux demeurent à la disposition des pèlerins et des visiteurs pour bénir les objets de piété, pour répondre à leur question, recevoir les offrandes, inscrire les abonnements à la revue *L'Oratoire* et noter les intentions de messes.



Figure 23 - Bureau général (2001)

Ce bureau apparaît pour la première fois en 1949 dans la revue de *L'Oratoire* sur une photographie de groupe derrière lequel nous pouvons discerner le bâtiment : on peut en déduire qu'il a été construit avant cette date.

L'acquisition en 1939 du terrain où se situe maintenant la résidence Marcel Taillefer,³³ (figure 24) puis en 1956 du terrain comprenant l'ancienne villa Terra Nova,³⁴ maintenant l'école des Petits chanteurs du Mont-Royal (figure 25), constitue les deux seuls exemples de villa à l'époque de la villégiature montréalaise. Derrière celles-ci, la

³³ Selon le *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal* : « cette maison a été érigée en 1905-1906 pour Mary Jane Mackin, l'épouse du manufacturier Herbert A. Beatty. L'ingénieur civil Frank Henry Pitcher en fit l'acquisition en 1910 puis la céda par testament à son frère Paul Brooks Pitcher, avocat, qui la vendit à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal en 1939. », p. 435.

³⁴ Cette villa était autrefois la résidence d'été de John Molson fils ; elle fut construite pour lui en 1848 par l'architecte Georges Browne. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Communauté Urbaine de Montréal, p. 517.

maison Gordon construite au milieu des années trente et devenue depuis 1965 le Pavillon Jean XXIII (figure 26), à savoir une hôtellerie qui accueille pèlerins et visiteurs tout en offrant une hospitalité aux personnes handicapées grâce à des aménagements adéquats.



Figure 24 - Résidence Marcel-Taillefer (2000)



Figure 25 - École des Petits Chanteurs du Mont-Royal, ancienne villa Terra Nova (2001)



Figure 26 - Pavillon Jean XXIII (2001)

Les années soixante-dix connaîtront un projet de terrassement relié à la construction de deux portiques de pierre afin de remplacer les grandes marches de bois construites de façon temporaire permettant d'accéder à l'intérieur de la basilique par le côté droit. Le premier portique comprend un escalier intérieur permettant de descendre de la basilique à l'esplanade alors que le second est aménagé de façon à ce que les personnes en perte d'autonomie puissent accéder de plain-pied au niveau du plancher de la basilique. Ce projet prévoyait « l'aménagement définitif de tout le terrain situé à l'ouest de la

basilique.»³⁵ La construction de l'esplanade sera le dernier élément qui modifiera le site de l'Oratoire Saint-Joseph. Très important, ce projet « sera un plateau, un vaste terrain uni, situé à une hauteur telle que l'on puisse découvrir les environs et permettre des rassemblements, des processions »³⁶ L'idée en est née en fait au début de 1975 afin de redonner aux pèlerins la dimension physique de la prière, car « un sanctuaire est d'autant plus un lieu de pèlerinage qu'on y trouve la prière du corps.»³⁷ L'esplanade permettra aussi de célébrer des messes à l'extérieur. En remontant le chemin qui va du niveau de la crypte vers la chapelle primitive, l'esplanade rappelle l'architecture extérieure des extrémités courbées de la crypte par sa forme cintrée, le style de la maçonnerie, le tout s'harmonisant avec la pierre de calcaire de Deschambault qui recouvre la basilique. Cette esplanade met en valeur le site unique qu'occupe l'Oratoire Saint-Joseph et s'inspire au niveau formel d'un dessin qu'avait réalisé l'architecte Gilbert Moreau au moment où il était à l'emploi de l'Oratoire (figure 27). En effet, si nous comparons les deux formes de l'esplanade, nous notons cette volonté de reproduire à l'extrémité cette courbe, telle le dôme reflétant son ombre sur le sol.

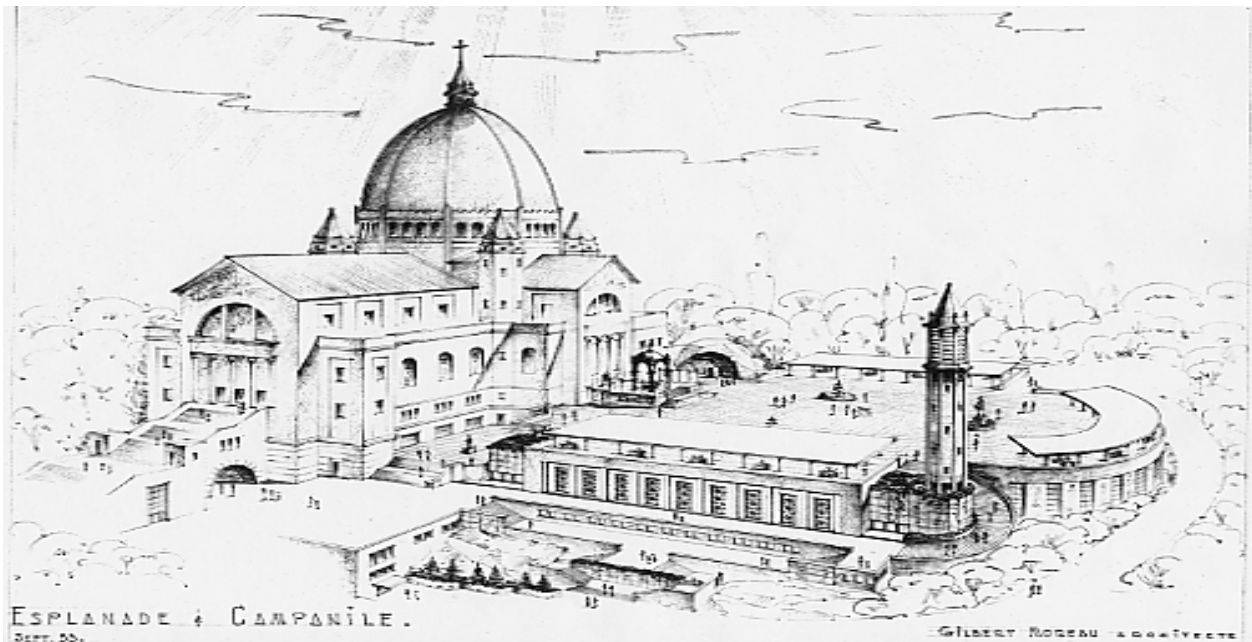


Figure 27- Projet d'esplanade de l'architecte Gilbert Moreau (1953)

³⁵ Bernard Lafrenière, c.s.c., « Projet de terrassement et de construction mineure », *L'ami du Frère André*, 19^e année, n^o 4 (Août 1975), p. 2.

³⁶ Paul Leduc, c.s.c., « Une heureuse solution dans le projet de l'esplanade », *L'ami du Frère André*, 20^e année, n^o 1 (novembre 1975), p. 2.

³⁷ « La deuxième phase du projet : l'esplanade », *L'ami du Frère André*, 21^e année, n^o 3 (mars 1977), p. 2.

5.2. Les bâtiments

La fondation de l'Oratoire Saint-Joseph est due à la volonté d'un homme, désireux d'implanter un lieu de prière dédié à son Saint-Patron ; cet homme, c'était le frère André. Portier au Collège Notre-Dame pendant près de quarante ans, sa dévotion pour Saint-Joseph le portait à encourager tous ceux qui venaient le voir à prier le chef de la Sainte Famille. En apportant secours et réconfort auprès des personnes malades, physiquement et moralement, il devint l'instrument de Dieu par lequel de nombreuses guérisons eurent lieu. L'information se propageant rapidement, de nombreuses personnes affluèrent aux portes du Collège afin de rencontrer ce « thaumaturge ».

« Ce qui l'amena à édifier une minuscule chapelle dédiée à Saint-Joseph, sur la colline en face du collège, ce fut la nécessité. On ne pouvait plus tolérer la présence de si nombreux malades dans les parloirs de l'institution. C'est alors qu'il conduisit ses fidèles amis à l'Oratoire dans la montagne. La mission du Frère André, à peine dessinée jusque-là, devait prendre des proportions de plus en plus grandes et, après des agrandissements successifs, on vit s'ajouter à l'Oratoire primitif une vaste crypte, puis, dès 1924, on jetait les fondations de la basilique. »³⁸

La petite chapelle fut construite entre le 28 juillet et octobre 1904 (figure 28) par le frère Abundius Piché, menuisier du Collège, qui sculptera également pendant l'hiver de 1906 l'autel et la table de communion (figure 29) que l'on peut voir encore aujourd'hui.³⁹



Figure 28 - La chapelle primitive (1904)



Figure 29 - Autel de la chapelle primitive (1997)

³⁸ Émile Deguire, c.s.c., « Pourquoi le Frère André a fondé l'Oratoire ? », *L'ami du Frère André*, 24^e année, n° 3 (mars 1980), p. 4.

³⁹ Bernard Lafrenière, c.s.c. « Photos d'archives », *L'Oratoire*, vol. 66 n° 9 (septembre-octobre 1977), p. 17.

Quoique déjà trop petite dès son inauguration, cette chapelle construite en pin mesurant 15 pieds sur 18 n'était que le début de ce qui deviendra un véritable lieu de pèlerinage. D'une forme simple, deux grandes portes s'ouvraient sur l'autel alors que la messe était célébrée à l'extérieur, sous le soleil ou sous la pluie. Faisant dos à la chapelle, on avait disposé sur l'herbe deux rangées de bancs dès 1905. À ses débuts, la chapelle n'était ouverte qu'en période estivale ; il n'y avait aucun système de chauffage à l'intérieur, ce n'est qu'en 1908 qu'on y installa un poêle à charbon. Il devint vite nécessaire d'apporter quelques modifications ; le frère André obtient l'autorisation par son supérieur « de se présenter devant l'archevêque de Montréal afin de lui demander la permission d'agrandir la chapelle »⁴⁰ car à son origine, elle ne devait desservir que les religieux et les élèves du collège. La demande fut rejetée ; il faudra attendre 1908 avant que l'on puisse construire « deux rangées de pièces de bois de 10 pouces carrés depuis l'Oratoire jusqu'au roc abrupt de la montagne, ce qui donnera une longueur de cent pieds et une largeur de quarante pieds, avec une couverture de planches embouvetées »⁴¹ les travaux s'étendront sur une période d'un mois soit du 1^{er} juillet au 2 août 1908. Mais sous le toit privé de murs, les gens désertèrent la chapelle. Suite à une réunion le 9 septembre 1908, les Zélateurs de l'Oratoire entreprirent donc de financer et de se charger des travaux qui permettraient d'agrandir et de chauffer la chapelle. C'est ainsi que les travaux commencèrent, l'inauguration ayant lieu le 22 novembre 1908.

« Les deux grandes portes furent enlevées à l'arrière de la chapelle. De chaque côté, quatre poteaux du nouvel abri furent entourés d'un mur. A l'arrière, une porte « se pliant sur quatre parties » donnait accès au reste de l'abri. La construction de 1908 formait donc la nef du nouvel Oratoire et la chapelle primitive en devenait le chœur. L'édifice était bien fait, solide, muni de contre-fenêtres. Un poêle à charbon y dégagait une chaleur suffisante pour les pèlerins. »⁴²

⁴⁰ Bernard Lafrenière, c.s.c., « Un projet grandiose », *L'Oratoire*, vol. 53, n° 3 (mai-juin 1965), p. 8.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.* Pour une description complète des travaux voir « Historique de l'Oratoire Saint-Joseph de Mont-Royal », *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 1, n° 8 (août 1912), p. 231-234. On y apprend que c'est à ce moment que le plafond fut recouvert de tôle à relief comme nous pouvons le voir aujourd'hui, tout comme le recouvrement de murs extérieurs par une tôle imitant la pierre taillée.

On peut voir sur la figure suivante (figure 30) l'Oratoire au moment de la fin des travaux. En 1909, M. J.-A. Renaud obtient la permission de construire à ses frais, à l'est de la chapelle, un kiosque de bois comprenant non seulement un magasin d'objets de piété et un restaurant mais également un bureau pour le Frère André, libéré de son obédience de portier afin de se consacrer à l'accueil des pèlerins de l'Oratoire et d'y recevoir les gens. Deux mois auront été nécessaires à sa construction. Aujourd'hui démoli, ce petit kiosque de trois pièces était de forme rectangulaire recouvert d'un toit en croupe à quatre versants ; il ne devait servir que durant « la belle saison » ; il ne fut donc qu'appuyé sur quelques pilastres et non sur une maçonnerie pleine.

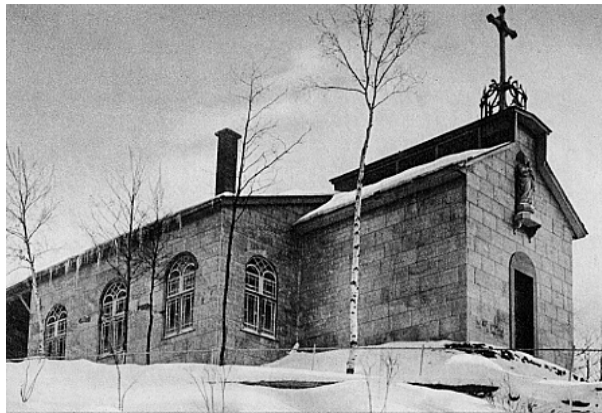


Figure 30 - Agrandissement de la chapelle primitive (1908)

C'est en 1910 qu'on agrandira pour la troisième fois la chapelle et qu'on lui donnera l'aspect extérieur que nous pouvons encore voir aujourd'hui. Une seconde annexe, semblable à la première, fut construite sous le toit de 1908 afin d'agrandir la nef. L'exécution de ces travaux fut confiée à M. Albert Grenier, celui-la même qui avait construit le kiosque magasin, donnant à l'ensemble un aspect cohérent en y ajoutant trois fenêtres de chacun des côtés comme nous le démontre bien la figure 31.



Figure 31- Modifications de la chapelle primitive (1910)

Pour ce qui est de la construction de la sacristie, le même entrepreneur fut chargé des travaux qu'il réalisa selon les plans de l'architecte M. Dalbé Viau ; cette annexe était couronnée d'un clocher et contenait sous celui-ci, à l'étage, une chambre destinée au gardien de l'Oratoire, chambre qu'occupera le frère André.⁴³ L'aménagement de cette chambrette comprenait deux lits, permettant ainsi au frère André d'accueillir des pèlerins et des malades. La figure suivante (figure 32), nous montre l'aspect qu'avait à cette époque l'intérieur de la chapelle. Afin de permettre aux pèlerins de visiter la chambre, on aménage en 1939 une cloison vitrée. L'escalier intérieur conduisant au rez-de-chaussée est alors condamné pour être remplacé par un escalier extérieur afin d'y permettre l'accès. Depuis 1992, on a redonné à la chambre l'aspect qu'elle avait au moment où vivait le frère André, le lit des malades étant situé à l'origine derrière la cloison, à l'endroit où le visiteur se place lorsqu'il visite ce lieu (figure 33).

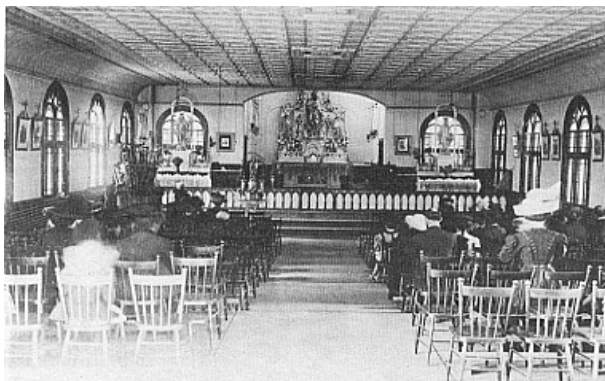


Figure 32 - Intérieur chapelle primitive (1910)



Figure 33 - Chambre du frère André (1997)

⁴³ G.A.D., « Historique de l'Oratoire Saint-Joseph », *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 3, n° 4 (avril 1914), p. 106-108.

Enfin, 1912 marquera le dernier agrandissement de la nef qui porta la longueur de celle-ci à cent pieds. Nous pouvons remarquer l'aspect qu'avait l'ensemble à cette époque à la figure 34. L'ensemble de la nef sera démoli au moment des travaux de la construction de la crypte alors qu'on érigea provisoirement une nouvelle nef qui prendra la direction vers l'est comme nous le montre la figure 35. Cette solution temporaire avait été adoptée afin de ne pas perturber les pèlerins pendant la construction de la crypte d'où son aspect très sommaire, dû à son caractère provisoire.



Figure 34 - Site de l'Oratoire (1912)



Figure 35 - Nef temporaire de la chapelle primitive (1917)

En effet, le 25 janvier 1914, le Révérend père Dion, recteur de l'Oratoire Saint-Joseph, reçut une lettre de Mgr Paul Bruchesi, archevêque de Montréal, lui accordant officiellement la permission de :

« Construire une église sur le Mont Royal, en l'honneur de Saint-Joseph. Cette église remplacera la chapelle provisoire actuelle, devenue trop petite pour recevoir les pèlerins qui y viennent de toutes parts. Il me semble évident, après tout ce que nous avons vu dans ces dernières années, que Notre-Seigneur désire au milieu de nous ce monument destiné à glorifier celui qui fut son père nourricier sur la terre.»⁴⁴

Le nouveau bâtiment était donc destiné à remplacer la chapelle primitive qui ne répondait plus aux besoins. Mais avant que ne furent jetées les bases du plan de ce

⁴⁴ « La future église Saint-Joseph de Mont-Royal », *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 3, n° 4 (avril 1914), p. 100.

nouvel Oratoire, on désirait depuis quelques temps ériger à côté de celui-ci une résidence pour les religieux (figure 36).



Figure 36 – Monastère (1912)

Le conseil provincial eut recours à l'architecte Dalbé Viau qui fit les plans d'une « construction en brique de trois étages avec rez-de-chaussée en pierre, sur une longueur de plus de 60 pieds et une largeur de 45 pieds.»⁴⁵ La construction de ce monastère fut ralentie en 1911 par l'érection d'une annexe de trois niveaux au magasin des objets de piété. Cette dépendance contenait un « département culinaire » au rez-de-chaussée, une salle à dîner au premier alors que le troisième étage était un petit appartement de quatre pièces qu'occupaient le commis et sa famille qui se chargeait également de la restauration.⁴⁶ Comme nous pouvons le constater sur la figure 37, cette double installation, bien qu'érigée temporairement, était tout à fait en harmonie avec celle qui avait été construite deux ans plutôt.

⁴⁵ « Historique de l'Oratoire Saint-Joseph », *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 5, n° 1 (janvier 1916), p. 8. L'entrepreneur de ce projet fut M. H. Lebeuf, de Ville Saint-Pierre.

⁴⁶ « Historique de l'Oratoire Saint-Joseph », *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 5, n° 10 (octobre 1916), p. 297.



Figure 37- Kiosque comprenant un magasin, un restaurant, et le bureau du frère André (1912)

La partie d'origine du kiosque, celle construite en 1909, sera transportée à l'été 1915 devant le monastère (figure 38) afin de libérer l'emplacement pour la construction de la crypte avant d'être démolie en 1928.⁴⁷



Figure 38 - Emplacement du kiosque en 1915

En janvier 1917, la revue des Annales de Saint-Joseph présenta pour la première fois à ses lecteurs l'aspect que prendra la crypte selon les plans de Dalbé Viau et Alphonse Venne (figure 39).

⁴⁷ « Photos d'archives », *L'Oratoire*, vol. 71, n° 3 (mars 1982), p. 17.

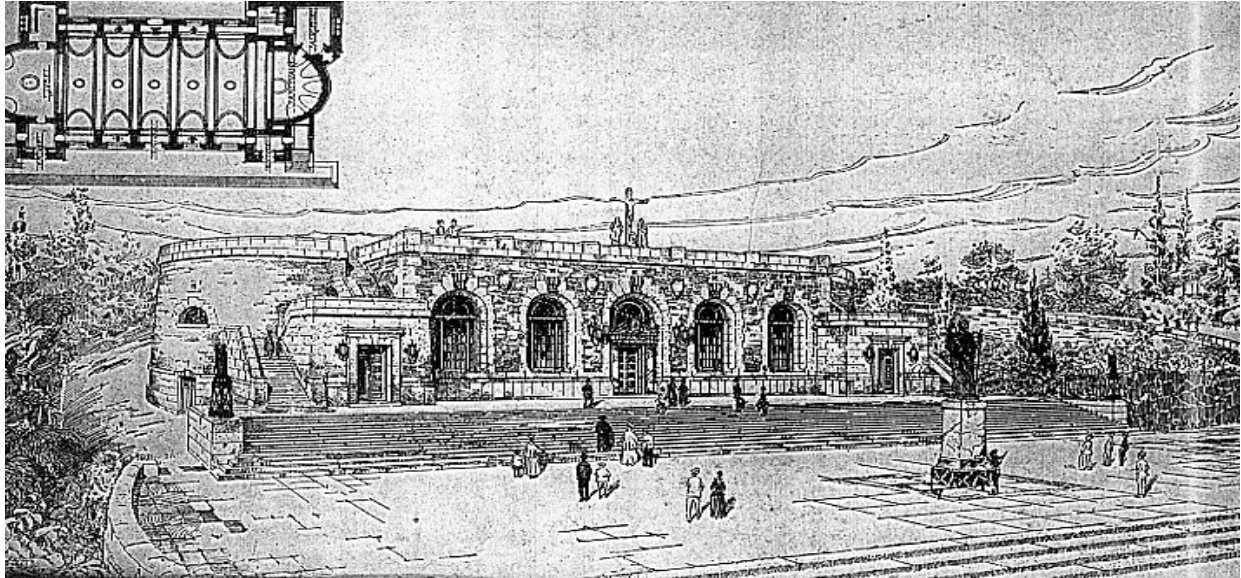


Figure 39- Esquisse de la crypte des architectes Viau & Venne (1914)

Il s'agissait du plan de la crypte-église qui ne devait qu'être le commencement d'un vaste projet comprenant une basilique. Les dimensions devaient être de deux cent pieds de longueur, de cent vingt pieds de largeur et de quarante pieds de hauteur.⁴⁸ Le toit de la crypte devait servir de parvis auquel on pouvait accéder par deux escaliers situés de chaque côté du corps principal. La crypte devait avoir cinq ouvertures en façade avec une porte centrale et quatre fenêtres derrière lesquelles devaient se trouver des autels latéraux. Deux autres entrées étaient prévues de chaque côté de ce corps principal qui forme saillie. L'intérieur devait avoir l'apparence d'une grande voûte elliptique, rappelant les anciennes cryptes, avec quatre autels latéraux. La construction de la crypte fut réalisée en béton recouvert d'un parement de pierre alors que l'armature était en acier. Mais on avait dû auparavant préparer le terrain afin de l'aplanir avant de procéder au début des travaux. Par ailleurs, la dureté du roc incitera les autorités à abandonner l'idée de creuser la crypte à même la montagne comme le veut la définition même d'une crypte. Un an et demi aura été nécessaire afin d'achever les travaux et pouvoir procéder à la bénédiction de la crypte le 16 décembre 1917.⁴⁹

⁴⁸ Pinard, *ibid.*, p. 239.

⁴⁹ Bernard Lafrenière, c.s.c., « Photos d'archives », *L'Oratoire*, vol. 68, n° 8 (septembre-octobre 1979), p. 16.

Lorsque les travaux furent terminés, on démolit la nef temporaire de la chapelle, puis on la déplaça. Cependant, comme nous l'avons déjà vu à la figure 12, la crypte n'était qu'une constituante du vaste projet prévu par les architectes Viau et Venne. En effet, le plan que proposait les deux architectes en 1914 comprenait la construction d'une basilique du style Beaux-Arts avec un plan en croix latine dont le toit de la crypte, comme nous l'avons déjà indiqué, serait aménagé en terrasse comme c'est le cas à Montmartre. Comme nous l'avons déjà souligné également, il semble que le plan de la basilique et le type d'aménagement proposé furent inspirés grandement par le Sacré-Cœur édifié à la fin du 19^e siècle à Paris sur le sommet de la butte Montmartre. On y retrouve le même type d'implantation au sol, avec un aménagement paysager aux allées rectilignes montant vers un premier bâtiment, puis un escalier monumental montant vers la basilique au dôme imposant. Il y a, en effet, plusieurs similitudes entre les deux projets (figure 40).⁵⁰

⁵⁰ Nous ne reviendrons pas sur les aménagements puisque nous en avons parlé en 5.1



Figure 41- Esquisse des architectes Viau & Venne (1924)

«L'ensemble architectural doit partir d'un perron monumental situé au-dessus de la crypte et comprenant 84 marches, divisées par paliers, sur une élévation de 42 pieds (soit 13 mètres environ). L'escalier aboutit à un premier portique d'entrée fait de quatre colonnes corinthiennes, supportant un entablement qui encercle tout l'édifice et couronne les bas-côtés. La partie supérieure de la façade comporte une grande fenêtre en demi-cintre flanquée de deux cartouches, surplombée enfin d'un fronton classique prenant toute la largeur de la nef. Le portique ouvre sur un narthex d'une profondeur de 15 pieds (4 m. 60 environ). [...] A l'intersection des transepts et posé sur quatre gros piliers, montera le dôme, cantonné de quatre petites coupoles, elle-mêmes destinées à recevoir cloches et carillons. »⁵²

⁵² Catta, *op. cit.*, p. 426.

Mais revenons aux deux bâtiments datant de 1924. La construction du kiosque situé au niveau du parterre près du chemin Queen Mary était devenue une nécessité afin d'être « en mesure de recevoir les pèlerins, pour leur permettre de prendre une réfection et de s'y reposer »⁵³ sur le site même de l'Oratoire. De forme rectangulaire, ce kiosque, réalisé entre l'automne de 1923 et le printemps 1924 selon les plans des architectes Viau et Venne, est composé de quatre édicules carrés à chacun des angles, les côtés étaient ouverts sur une colonnade d'ordre dorique qui soutient les poutres sur lesquelles repose la charpente du toit, en croupe à quatre versants, dont la structure est visible de l'intérieur. Ces quatre constructions, qui soutient également la charpente, sont composées de murs recouverts par des panneaux de bois sur lesquels s'inscrit une forme rectangulaire qui se distingue de la surface du fond. Nous pouvons noter aussi que des colonnes engagées au chapiteau dorique viennent rythmer cet assemblage. Ces quatre pièces accueillait deux salles de toilettes, un minuscule restaurant et un poste de gardien.⁵⁴ Mesurant cent huit pieds de longueur par cinquante pieds de largeur, ce kiosque comptait au moment de son ouverture « douze grandes tables pouvant accommoder à peu près trois cents personnes. »⁵⁵ Ce bâtiment subira quelques modifications avec les années mais conservera toujours le même aspect bien que des murs aient été érigés sur le pourtour du bâtiment. Construit en bois, le kiosque était à l'origine recouvert d'un toit à baguette si on en juge par les photographies de l'époque (figure 42). Le bâtiment repose sur une base de béton, sans aucun sous-sol. Cette salle aura également servi à d'autres usages comme nous le verrons ultérieurement dans ce rapport.

⁵³ « Chronique de l'Oratoire », *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 12, n° 9 (septembre 1924), p. 298.

⁵⁴ Aimé Trottier, c.s.c., « L'auberge, une salle de rencontres pour les besoins d'aujourd'hui », *L'ami du frère André*, 18^e année, n° 2 (janvier 1974), p. 3.

⁵⁵ *Ibid.*



Figure 42 - Kiosque des pèlerins (vers 1937)

Un autre kiosque fut également bâti la même année, il s'agit d'une salle servant à exposer aux pèlerins les plans de la future basilique, leur donnant ainsi une idée exacte des projets pour l'Oratoire. De forme hexagonale irrégulière, il était situé sur le premier talus devant la résidence.⁵⁶ Recouvert également d'un toit à baguette, il comprenait deux portes d'entrée dans les angles alors qu'un mur muni de cinq ouvertures les reliait. Les fenêtres sont à charnière et sont composées d'un seul châssis de neuf carreaux alors que se situe au-dessus d'elles une autre ouverture sur le même principe mais ne comprenant que trois carreaux en venant former un imposte. Si nous observons attentivement le recouvrement des murs, nous remarquons que le même principe est employé pour cette salle des plans et pour le kiosque des pèlerins. En effet, le même type de panneau de bois recouvre le mur et on note entre chacune des ouvertures une colonne engagée au chapiteau dorique. De plus, on a employé la même forme de toit que celui du kiosque des pèlerins, soit en croupe à quatre versants dont le recouvrement est également à baguette. En nous référant à la figure suivante (figure 43), on constate qu'au moment où se construira en 1928 le nouveau pavillon destiné à abriter le magasin des objets de piété et le bureau du frère André⁵⁷ il y a un souci d'homogénéité. Malgré les quatre années qui séparent les deux constructions, elles

⁵⁶ « Photos d'archives », *L'Oratoire*, vol. 72, n° 3 (mars 1983), p. 17. On note également dans le texte qui accompagne les photos que « le kiosque d'exposition des plans, situé jusque-là devant la résidence, fut transporté près de la chapelle primitive. » Nous avons retrouvé cette information de déplacement du kiosque qu'à cet endroit, bien que nous n'en doutons pas, cette affirmation semble confirmée par la photographie que nous reproduisons en figure 37, alors que nous ne voyons pas la chapelle à côté du kiosque alors qu'elle était déjà déménagée à cet endroit en 1918.

⁵⁷*Ibid.* Précisons que le bureau du frère André, logé auparavant dans ce bâtiment et qu'il occupera jusqu'aux dernières années de sa vie, est aujourd'hui conservé et fait partie de l'exposition sur le frère André située sous la basilique.

sont érigées en parfaite harmonie en reprenant les mêmes composantes au niveau du recouvrement des murs et des fenêtres qui sont identiques aux deux bâtiments qui ont été construits en 1924. De plus, comme nous le montre la figure 43, l'ensemble est d'autant plus cohérent que ce nouveau kiosque est construit sur un sous-sol, qui abritait à l'époque la chaufferie et un garage, amenant ainsi les deux pavillons au même niveau.



Figure 43 - Aménagement (1928)

En 1941, on changera la vocation de la salle des plans en y aménageant le restaurant (figure 44) qui était depuis 1924 dans le kiosque des pèlerins.⁵⁸



Figure 44 - Réaménagement du kiosque des plans (1941)

Inaugurés officiellement en 1924 par Mgr Pietro Di Maria, délégué apostolique, les travaux de la basilique ne débiteront que deux ans plus tard. En effet, c'est en 1926 que les travaux de fondations commencèrent alors que plus de trois ans auront été

⁵⁸ Aimé Trottier, c.s.c., « L'auberge ... » *Loc. cit.*, p. 3.

nécessaires afin de préparer le plateau derrière la crypte. Les architectes Viau et Venne, après avoir révisé de nombreuses fois les plans,⁵⁹ reçurent l'approbation et la signature de l'administrateur apostolique du diocèse, Mgr Georges Gauthier, le 29 mars 1926.⁶⁰ Les ouvriers travaillèrent à élever dès le mois de mai les formes destinées à recevoir les murs en béton armé. Rapidement, les planchers de la salle des pèlerins furent terminés dès l'automne de cette même année ; ils furent couverts de ciment. Les travaux reprirent au printemps de 1927 alors que les ouvriers s'affairèrent à construire de nouvelles formes destinées à recevoir le béton. A l'automne, la construction était pratiquement terminée, la charpente en béton était élevée jusqu'à la hauteur des bas-côtés.⁶¹ La deuxième phase, consistant à revêtir de granit la charpente de béton armé pouvait alors commencer. Provenant de la carrière de M. Jobin à Saint-Samuel de Frontenac, le granit était à son arrivée sur le chantier déjà prêt à être posé puisqu'il était taillé à l'avance. Mais les coûts étaient dispendieux, malgré les campagnes de financement⁶² que l'Oratoire avait organisées, un emprunt dut être contracté en 1931 afin de terminer tel que prévu les travaux de parement. Il faut ajouter à cela la dépression économique de 1929 qui ralentira grandement les travaux ; ce faisant la basilique s'élèvera lentement du sol. Les travaux de la basilique seront d'ailleurs interrompus de 1932 à 1937 faute de moyens. Lors d'une séance du conseil, le 2 novembre 1936, il apparut qu'il était « financièrement impossible de continuer les travaux », il restait alors le dôme et la finition intérieure à exécuter ; il apparaissait important de couvrir la basilique d'un dôme afin d'en protéger les murs achevés contre des dégradations dues aux intempéries. Lors de cette séance, le Père supérieur interrogea le frère André quant à la situation ; il recommanda de placer entre les murs une statue de saint Joseph précisant « si saint Joseph veut se couvrir, il y veillera. »⁶³

⁵⁹ Pour consulter l'ensemble des plans faits de cette basilique par Viau et Venne, consultez l'annexe 1.

⁶⁰ « Photos d'archives », *L'Oratoire*, vol. 71, n° 7 (juillet-août 1982), p. 16.

⁶¹ Aimé Trottier, « L'histoire de l'Oratoire : Film des travaux de la basilique (1926-1928) », *L'Oratoire*, vol. 54, n° 12 (décembre 1965), p. 28-29.

⁶² Dans un numéro des *Annales* paru en février 1937, l'administration de l'Oratoire proposait à ses bienfaiteurs l'opportunité d'acheter une pierre. L'Oratoire a été bâtie par le sou des pauvres ainsi il y en avait pour tous les prix, de cinq à cent dollars dépendamment de la grosseur de la pierre. Les montants plus minimes étaient également acceptés ; joints à d'autres montants, ils formeront la somme nécessaire pour le prix d'une pierre. Un dessin avec les pierres numérotées permettait ainsi aux gens de choisir leur pierre alors qu'une carte représentant les murs de la basilique était envoyée à chacun d'entre eux alors que la pierre qu'ils avaient achetée était marquée d'une étoile.

⁶³ Catta, *op. cit.*, p. 829.

On procéda alors à une cérémonie le surlendemain en suivant le conseil du frère André alors que :

« Dans cette enceinte de granit, froide et sans toit protecteur, on déposa sur le rude béton de l'espace réservé à l'orgue futur, la précieuse statue ; et on l'y laissa sans abri, ni protection d'aucune sorte, comme symbole permanent de supplication au Dieu tout-puissant »⁶⁴

Le frère André devait mourir en 1937 avant même que l'Oratoire ne soit achevé. Auparavant, M. Louis-Alphonse Venne, l'un des architecte, décéda, c'était en janvier 1934 ; devait s'ensuivre une querelle entre les anciens et les modernes quant à la construction du dôme. Du début de la construction de la basilique et jusqu'en 1932, les plans de celle-ci furent intégralement respectés. Mais rappelons-nous que les premières esquisses dataient de 1914, plus de dix-huit ans les séparaient, les sommes nécessitées pour l'érection d'un tel édifice devaient nécessairement s'échelonner sur une longue période. La crise n'aidant pas, certaines compressions durent être faites. L'administration de l'Oratoire décida alors de consulter des ingénieurs qui en vinrent à la conclusion :

« Qu'un changement de technique dans la construction du dôme en réduirait considérablement le coût. De plus, on émettait de fortes appréhensions au sujet des lucarnes, corniches et autres ornements qui couvriraient ce dôme ; le climat canadien se prêtait très mal à ce genre d'architecture. C'est à ce même moment que plusieurs recommandèrent de recourir aux conseils d'un moine-architecte français, Dom Paul Bellot.»⁶⁵

Cela froissa grandement l'architecte Viau ; ne parvenant pas à une entente, on dut résilier le contrat de 1914.

« Deux genres de raisons avaient été invoquées pour ce changement. Des raisons artistiques : les lignes du dôme de Bellot-Parent-Tourville leur semblaient plus belles. Des raisons financières : le coût du dôme était présumément abaissé de \$727,974 à \$172,469. »⁶⁶

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Aimé Trottier, c.s.c., « Une querelle des anciens et des modernes (1936-1937) » *L'Oratoire*, vol. 56, n° 1 (janvier 1967), p. 29. Cette article retrace toute la polémique entourant la construction du dôme et les choix auxquels devaient faire face les autorités de l'Oratoire.

⁶⁶ *Ibid.*

En effet, le dôme de pierre prévu par les architectes Viau et Venne devait entraîner des frais pour les possibilités de financement à cette époque. Les architectes Lucien Parent, Rodolphe Tourville et Dom Bellot furent donc engagés afin de poursuivre les travaux. Les plans furent prêts à la fin juillet 1937 et le dôme était entièrement réalisé le 15 novembre de la même année. Le dôme proposé (figure 45) suggérait la superposition de deux dômes, celui étant à l'intérieur représentant le tiers de celui qui est visible de l'extérieur, lequel devait être surmonté d'un lanterneau accessible aux visiteurs.

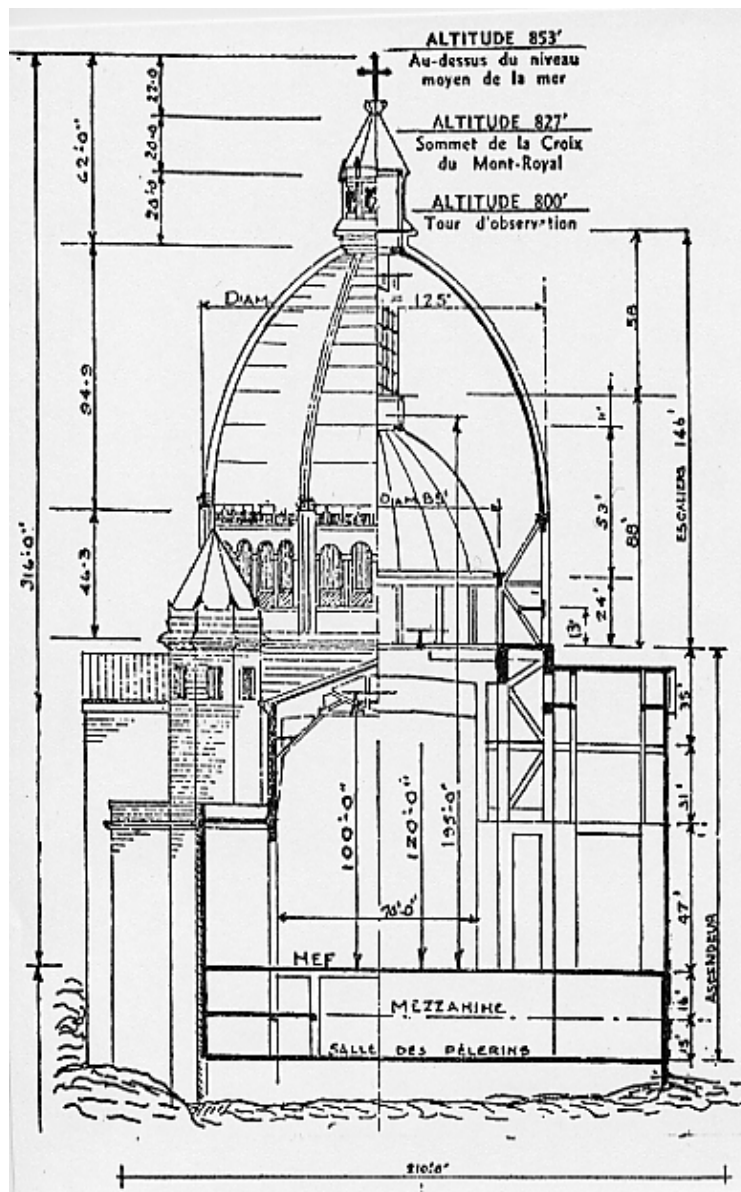


Figure 45 - Plan vertical de la basilique (1937)

Le dôme extérieur devait être de forme ovoïde à huit côtés alors que celui à l'intérieur devait être de la même forme mais à seize côtés, ce dernier étant visible à la croisée des transepts. La réalisation de ce plus petit dôme permettait d'isoler la basilique et de diminuer les coûts de chauffage en hiver. Le tout était construit selon une structure de deux voiles minces en béton armé indépendants l'un de l'autre et d'une épaisseur uniforme d'environ sept pouces pour le dôme extérieur et cinq pouces pour le dôme intérieur. Deux escaliers en spirale à sens unique permettent d'atteindre la lanterne extérieure. Pour les besoins de la construction du dôme extérieur, un coffrage à double parois fut érigé, ce qui permit de couler le béton à l'intérieur de celui-ci pendant neuf jours sans interruption : « le travail a commencé le 6 novembre 1937 à deux heures de l'après-midi pour finir le 15 novembre à neuf heures du soir. Nous avons ainsi obtenu une coquille monolithe homogène. »⁶⁷ (figure 46). Ce dôme fut recouvert de cuivre en 1940 ; nous étions alors en guerre et les métaux et la main-d'œuvre étaient difficiles à obtenir. Notons que le dôme intérieur fut construit par le même procédé au printemps suivant. Côté dimensions, le dôme intérieur devait faire environ quatre-vingt cinq pieds de diamètre alors que celui à l'extérieur devait avoir environ cent vingt-cinq pieds de diamètre, s'élevant à près de huit cent cinquante-six pieds au-dessus du niveau moyen de la mer, devenant ainsi le plus haut point de Montréal.⁶⁸ Il a longtemps été question d'un projet d'une tour d'observation et d'accessibilité dans l'entre-deux dôme, pour fins « d'instrument d'apostolat », qu'on espérait réaliser à la fin des années soixante. Ce projet d'ascension au sommet du dôme est toujours présent alors que le site de l'Oratoire Saint-Joseph constitue l'un des plus importants sites touristiques de la ville.

⁶⁷ M. Cailloux, « Les dômes de l'Oratoire », *Annales de Saint Joseph*, vol. 30, n° 4 (avril 1941), p. 118.

⁶⁸ *Le guide de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1996, p.18. Bien que cette partie concernant le dôme soit une partie intégrante de l'historique de l'Oratoire Saint-Joseph, nous tenons à mentionner que quelques articles comparatifs ont été écrits afin de comparer l'Oratoire à d'autres édifices célèbres couronnés de dôme. Voir à ce sujet Aimé Trottier, c.s.c. « Altitude 853 », *L'Oratoire*, vol. 56, n° 3 (mars 1967) p. 26-27.



Figure 46 - L'Oratoire au moment où le dôme n'était pas recouvert de cuivre (1937)

Pour ce qui est de l'intérieur de la basilique, il n'est pas de notre propos de nous attarder sur le déroulement de sa construction et de son parachèvement puisque non touché par le plan directeur. Notons seulement que plusieurs plans ont été proposés par les architectes ; il y avait d'abord ceux des architectes Viau et Venne, puis celui de Dom Paul Bellot. L'intérieur de la basilique tel que nous pouvons le voir aujourd'hui (figure 47) est l'œuvre de l'architecte montréalais Gérard Notebaert et il fut terminé en 1966.⁶⁹ La réalisation de l'intérieur de la basilique aura été rendue possible par les bienfaiteurs et financée selon le même principe qui avait prévalu pour le parement extérieur de celle-ci. En effet, on mit sur pied une campagne de timbres et on proposait de contribuer à

⁶⁹ Communauté urbaine de Montréal, Service de planification du territoire, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse*, Montréal, le Service, 1981, p. 294. Notons que la réalisation de l'autel, du crucifix et des douze Apôtres de la basilique est l'œuvre de l'artiste Henri Charlier. Que la réalisation du Chemin de la Croix de la basilique fut réalisée entre 1957 et 1959 par le sculpteur Roger de Villiers, que l'orgue fut construit par Rudolf von Beckerath entre 1958-60, que les verrières de la basilique sont l'œuvre de Marius Plamondon qu'il réalisa entre 1958 et 1961 enfin la mosaïque fut réalisée en 1960 par les ateliers A. Labouret de Paris.

l'achat et à la pose du plancher de la basilique par l'achat d'une dalle de quartzite selon une souscription allant de deux à vingt dollars. Le tout fut réalisé dans le respect des principes du Concile Vatican II, à savoir avec sobriété et sans tape à l'œil.

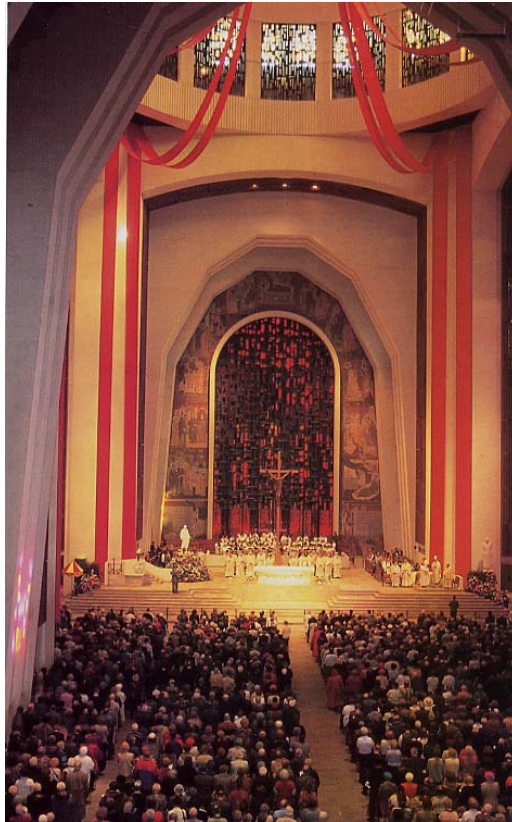


Figure 47- Intérieur de la basilique (1997)

Pendant la période où se construisit la basilique, comme nous pouvons le remarquer sur la figure (46) précédente, peu d'éléments furent modifiés sur le site de l'Oratoire à l'exception de la résidence des religieux dont la superficie fut doublée à la fin de 1929 et dont les murs furent recouverts de pierre afin de les harmoniser avec ceux de la crypte et de la basilique. Devenu nécessaire, cet agrandissement répondait à des besoins précis car il « vint un moment où la congestion fut telle qu'il devenait impossible de recevoir des visiteurs, que nous devions même limiter le personnel et s'entasser dans des bureaux insuffisamment éclairés et aérés. »⁷⁰ De plus, cela permettait d'aménager dans l'ancien presbytère une hôtellerie afin d'accommoder les prêtres en pèlerinage à l'Oratoire, alors qu' « une douzaine de chambres leur seront désormais affectées et

⁷⁰ « Chronique de l'Oratoire », *Annales de Saint Joseph*, vol. 19, n° 8 (août 1930), p. 298.

qu'ils y seront toujours les bienvenus. »⁷¹ Le rez-de-chaussée était occupé par les bureaux des Annales et une salle permettait d'y dépouiller toute la correspondance. En 1957, on procéda à un autre agrandissement afin de répondre aux besoins sans cesse croissants des pèlerins et des visiteurs mais également des religieux de Sainte-Croix dont le nombre aura triplé depuis 1929.

On plaçait cette année-là, juste devant la résidence récemment agrandie, une statue de Saint-Joseph à l'enfant en bronze que M. Ernest Jobin, celui qui avait fourni le granit pour recouvrir les murs extérieurs de la basilique, avait offerte à l'Oratoire et devant laquelle de nombreux pèlerins vont prier et s'abreuver à la fontaine, laquelle aura été transformée afin de recevoir des fleurs (figure 48).



Figure 48 - Statue de Saint-Joseph devant le pavillon Sainte-Croix (2001)

Il faudra attendre 1946 avant que s'ouvre un nouveau chantier sur le site de l'Oratoire. En effet, il s'agissait de construire une chapelle votive (figure 49) derrière la crypte-église pour permettre de déplacer le tombeau du frère André mais également de construire une salle des pas perdus sous le grand escalier monumental. Les plans sont de l'architecte Lucien Parent. Cet escalier, mesurant 56 pieds de largeur et comptant 175 marches, conduit les pèlerins et les visiteurs du toit de la crypte au portique de la basilique ; il est doublé à l'intérieur de deux escaliers roulants.⁷² Ce hall sera aussi le lieu où tous les escaliers mécaniques aboutissent, que ce soit ceux qui viennent du

⁷¹ *Ibid.*

⁷² « Un escalier à double étage pour la basilique », *L'Oratoire*, vol. 36, n° 2 (février 1947), p. 54-55.

niveau inférieur ou ceux qui mènent vers les niveaux supérieurs. Une porte cochère reliant les terrasses supérieures aux jardins du chemin de croix est prévue.⁷³

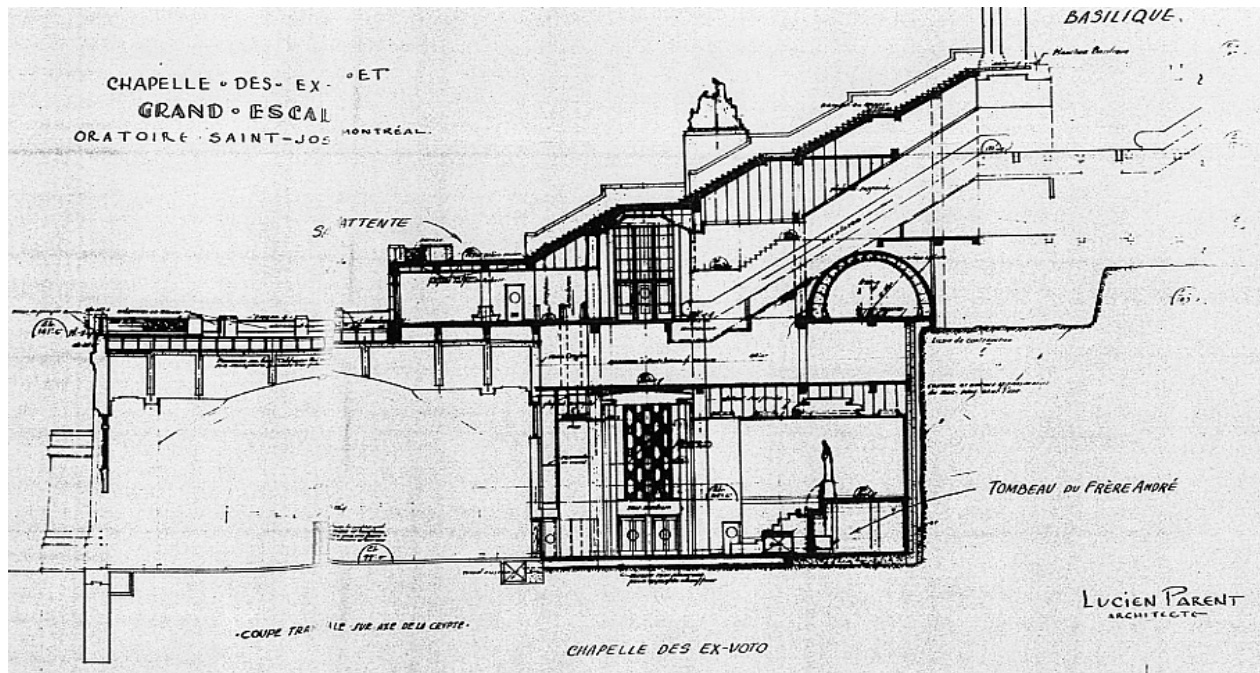


Figure 49 - Plan de la chapelle votive (1946)

En 1947 on entreprendra la construction à chacune des extrémités de la crypte d'un escalier circulaire conduisant au toit. A la même période, les travaux d'aménagement du chemin de croix extérieur allaient bon train et on construisit à l'est de la crypte ce qui deviendra ultérieurement le grand secrétariat. Nous n'avons pu établir avec certitude la date de construction du bâtiment et ce, malgré nos recherches. Il apparaît cependant qu'il a pu être construit vers cette période. Accolé à la crypte du côté est, ce bâtiment est érigé à flanc de montagne. Il s'articule sur plusieurs étages principalement à cause des contraintes du rocher. Construit en béton, il s'ouvre sur l'extérieur ; en effet, nous pouvons remarquer qu'un accès est aménagé au niveau du parvis de la crypte.

L'année 1954 en sera une autre importante dans le développement du site de l'Oratoire. Comme nous l'avons vu précédemment, c'est à ce moment que fut déplacée la chapelle primitive pour la deuxième fois. Cependant, c'est également à cette époque que le site

⁷³ E.-M., Brassard, c.s.c., « Sur les chantiers », *L'Oratoire*, vol. 35, n° 11 (novembre 1946), p. 18.

acquit à peu près l'aspect qu'il a maintenant. Bien que la photographie suivante (figure 50) ait été prise quelques années plus tard, nous pouvons observer l'aspect que présentait le site alors.



Figure 50 - Vue aérienne (entre 1955 et 1974)

En effet, on réunit et on agrandit le restaurant et le magasin d'objets de piété en ajoutant une véranda. On prolonge vers l'ouest l'ancienne salle des plans afin de construire une cafétéria au premier étage et une autre au rez-de-chaussée comprenant également les cuisines et les salles à manger. A l'extérieur, on recouvre la surface d'un enduit cimenté, on modifie les ouvertures en changeant les fenêtres, portant leur nombre total de douze à six. De plus, celles-ci passèrent d'une forme rectangulaire à une pratiquement carrée. Un oeil averti peut déceler l'endroit où se situaient auparavant ces ouvertures en regardant au niveau des baies sous le toit de la véranda. Ainsi, tous les

services furent centralisés sous le même toit. En plus de ceux que nous avons déjà nommés, on y retrouvait : le bureau de poste, la comptabilité, le comptoir postal, le magasin des souvenirs, la librairie, la centrale téléphonique et une partie des entrepôts.⁷⁴ En 1955 vient s'ajouter le carillon à l'endroit où se trouvait auparavant la chapelle primitive. Cinquante six cloches composent ce carillon qui était destiné à l'origine à la tour Eiffel de Paris et occupait un campanile provisoire. Les fresques en relief (figure 51) ont été réalisées par l'artiste Elfinger.⁷⁵



Figure 51 - Le carillon construit en 1955

A peu près à la même époque [1954], afin d'aider les organisateurs de pèlerinage à trouver de l'hébergement pour leurs pèlerins, on procéda au réaménagement du kiosque situé près du chemin Queen Mary et construit en 1924 afin de diviser la salle « en quatre sections de 13 chambrettes [...] Chaque chambre est pourvue d'un bon lit, d'une lingerie propre, de supports pour les vêtements et de serviettes. Des salles de toilette sont attenantes à chaque section .»⁷⁶ C'est à cette époque que l'on retrouve un auvent au-dessus de la porte principale et qu'on aménage une lucarne au-dessus de celle-ci (figure 52).

⁷⁴ « Le pavillon des services », *L'Oratoire*, vol. 43, n° 6 (juin 1954), p. 12-15.

⁷⁵ « Du carillon de l'Oratoire », *L'Oratoire*, vol. 44, n° 7 (juillet-août 1955), p. 24-27. Les cloches ont été fondues par la maison Paccard et Frères, d'Annecy-le-Vieux, en France et elles ont un poids total de 10 900 kg. Elles furent prêtées à l'Oratoire à l'occasion de son cinquantenaire, en 1955 et des dons des pèlerins permirent d'en faire l'acquisition. Ce sont des raisons techniques qui avaient empêché la réalisation du projet de la tour Eiffel.

⁷⁶ « Pour aider les organisateurs de pèlerinages », *L'Oratoire*, vol. 43, n° 5 (mai 1954), p. 25.

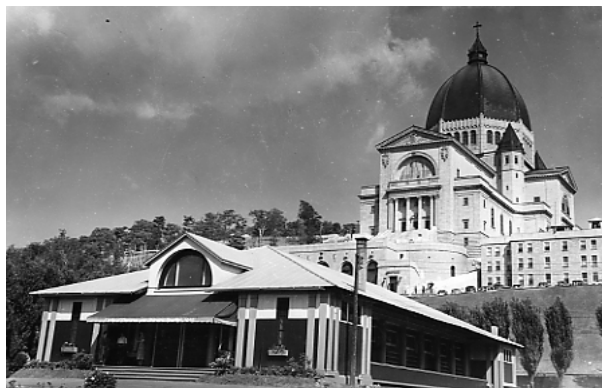


Figure 52 - L'auberge (vers 1954)

Kiosque à pique-nique au moment de sa construction, il servait alors d'abris sous les arbres. Lorsqu'on décida de déménager le restaurant près de la petite chapelle dans l'ancien kiosque des plans, il était devenu moins utile, c'est alors que le père Alfred Laplante décida de faire construire des murs derrière la colonnade afin d'y aménager à l'intérieur un foyer pour jeunes filles.

« L'œuvre du Père Laplante, c.s.c., connut un vif succès : en moins de dix ans, elle avait déjà rempli trois maisons, et il fallait construire un édifice indépendant. Ce fut le Centre Maria-Goretti. »⁷⁷

Par la suite, ce bâtiment servira de salle de théâtre où seront données des représentations de Job, d'Henri Ghéon, par les jongleurs de la Montagne. En 1956, au moment de la fondation des Petits Chanteurs du Mont-Royal, on en fit leur dortoir. Devenu externe en 1974, on décida de transformer pour une seconde fois ce bâtiment que nous connaissons maintenant sous le vocable d'auberge. La grande salle servait alors aux activités pastorales alors que les quatre petites salles furent réaménagées en « fonction du travail en ateliers suivi des réunions plénières ». ⁷⁸ Le 25 janvier 1981, l'auberge fut victime des flammes. Partiellement détruite par le feu, les autorités de l'Oratoire décidèrent de la restaurer puisque la structure n'avait pas subi de dommages importants.

⁷⁷ Aimé Trottier, c.s.c., « L'auberge... », *Loc. cit.*, p. 3.

⁷⁸ *Ibid.*

« Un incendie amène toujours son cortège d'embêtements et celui-là ne fait pas exception... Il permet de mieux apprécier encore tous les services que la salle de l'Auberge offrait à des usagers de plus en plus nombreux. Pratiquement chaque jour s'y tenaient une ou plusieurs réunions de groupes divers. Les gens étaient heureux de trouver là un local spacieux, d'accès facile et entouré d'un vaste stationnement.»⁷⁹

En 1987, les architectes Paulin et Larivière réalisèrent les plans concernant les travaux d'entretien de ce bâtiment. C'est à ce moment que l'asphalte fut enlevé au niveau des façades latérales afin d'être remplacé par une dalle de béton. On a refait également le revêtement en planches de pin embouvetées et l'ensemble du pourtour fut repeint tout comme le toit métallique qui existait encore à cette époque.

Aujourd'hui, ce bâtiment comprend une vaste salle avec écran de projection, microphones et sonorisation. De plus, un coin cuisine comprenant réfrigérateur, évier et comptoirs, est à la disposition des gens en plus d'être accessible aux personnes handicapées. L'auberge est chaleureuse par son caractère d'ensemble, par la charpente de bois apparente et par le choix de ses couleurs.

Des travaux d'entretien réguliers auront été pratiqués sur les bâtiments à de nombreuses reprises : problèmes d'infiltration d'eau sur le toit de la crypte, réfection des escaliers, rénovation du système d'éclairage extérieur [1972], construction de deux portiques à l'ouest de la basilique [1976], projet d'illumination extérieure pour le soixante-quinzième anniversaire de l'Oratoire, restauration des escaliers mécaniques intérieurs [1981], parachèvement des escaliers et de l'emplacement du musée du frère André sous la basilique [1983-1984], restauration de la crypte [1988-1989], construction d'un pavillon pour l'enseignement de la musique sacrée pour les petits chanteurs du Mont-Royal derrière l'ancienne villa Terra Nova [1991], restauration de la chapelle primitive [1991], etc. Au sujet de la chapelle, on reconstruit cette année-là l'escalier extérieur donnant accès à la chambre du frère André sur une structure d'acier « pour permettre une meilleure vue d'ensemble de la chapelle cet escalier en sera quelque peu

⁷⁹ « L'auberge victime des flammes », *L'Oratoire*, vol. 70, n° 5 (mai-juin 1981), p. 22.

éloigné. »⁸⁰ La passerelle fut également refaite. Plusieurs autres travaux de restauration ont été accomplis tels que la salle des pas perdus [1992], la murale du cinquantenaire [1994] en plus des travaux d'entretien régulier.

Depuis l'agrandissement du pavillon des services, aucun autre bâtiment n'a été construit, à l'exception du pavillon des petits chanteurs du Mont-Royal. Les récentes acquisitions de terrain permettaient à l'administration de l'Oratoire de songer à un aménagement permanent qui viendrait remplacer les bâtiments qui avaient été aménagés plus ou moins temporairement. Les grandes lignes de ce plan directeur vous seront communiquées en 7.1 mais auparavant, nous ferons une brève description des éléments du site actuel.

6. Identification et description du site actuel de l'Oratoire Saint-Joseph

Cette partie du travail présente la situation actuelle des éléments présents sur le site de l'Oratoire, complétée par quelques statistiques quant à la disponibilité de stationnement. Bien qu'ils aient été décrits précédemment, nous procédons à l'identification des immeubles avec leur appellation présente pour favoriser une meilleure compréhension du plan directeur d'aménagement 2001.

6.1. Description synthèse du site

Le site de l'Oratoire Saint-Joseph (figure 53) « s'étend sur une superficie d'environ 10 hectares soit 29 arpents carrés. »⁸¹ Nous retrouvons à l'est de la basilique un jardin comprenant un chemin de croix offrant un lieu favorable à la prière, véritable oasis de paix au cœur même de la ville. Enfin, le site comprend, à la sortie ouest de la basilique, une esplanade qui conserve toujours sa vocation d'origine en permettant des rassemblements et des processions tout en offrant un excellent point de vue sur la ville et la chapelle primitive.

⁸⁰ « Au sommet de l'émotion et de la vérité », *L'ami du frère André*, 35^e année, n° 4 (août 1991), p. 4.

⁸¹ Jean-Pierre Aumont, c.s.c., « Il y a cent ans déjà », *L'ami du frère André*, 41^e année, n° 1 (novembre 1996), p. 1.



Figure 53 - Le site actuel

La portion des terrains situés à l'ouest comprenant les anciennes villas aura conservé une bonne partie de son environnement originel tout comme celle localisée plus à l'est conserve également l'aménagement d'origine créé selon les plans des architectes Viau et Venne. Si nous additionnons ces espaces aux talus gazonnés menant à la crypte, nous observons que les espaces verts du site de l'Oratoire participent à sa mise en valeur mais il y a cependant de larges surfaces asphaltées. C'est le cas du stationnement au niveau du chemin Queen Mary qui comprend actuellement l'auberge et quatre-cent quarante-une (441) cases. Si nous regardons le graphique présenté en annexe 2, nous observons que soixante-douze (72) cases additionnées d'un espace pouvant contenir sept (7) autobus sont disponibles sur la terrasse du premier talus, au

niveau du pavillon des pèlerins. La route qui conduit à ce talus, en plus des espaces situés à l'extrême est de la propriété, contiennent quatre vingt quatre (84) emplacements pour une possibilité totale de cinq cent quatre-vingt dix sept (597) cases pour le stationnement des automobiles.

6.2. Identification des immeubles

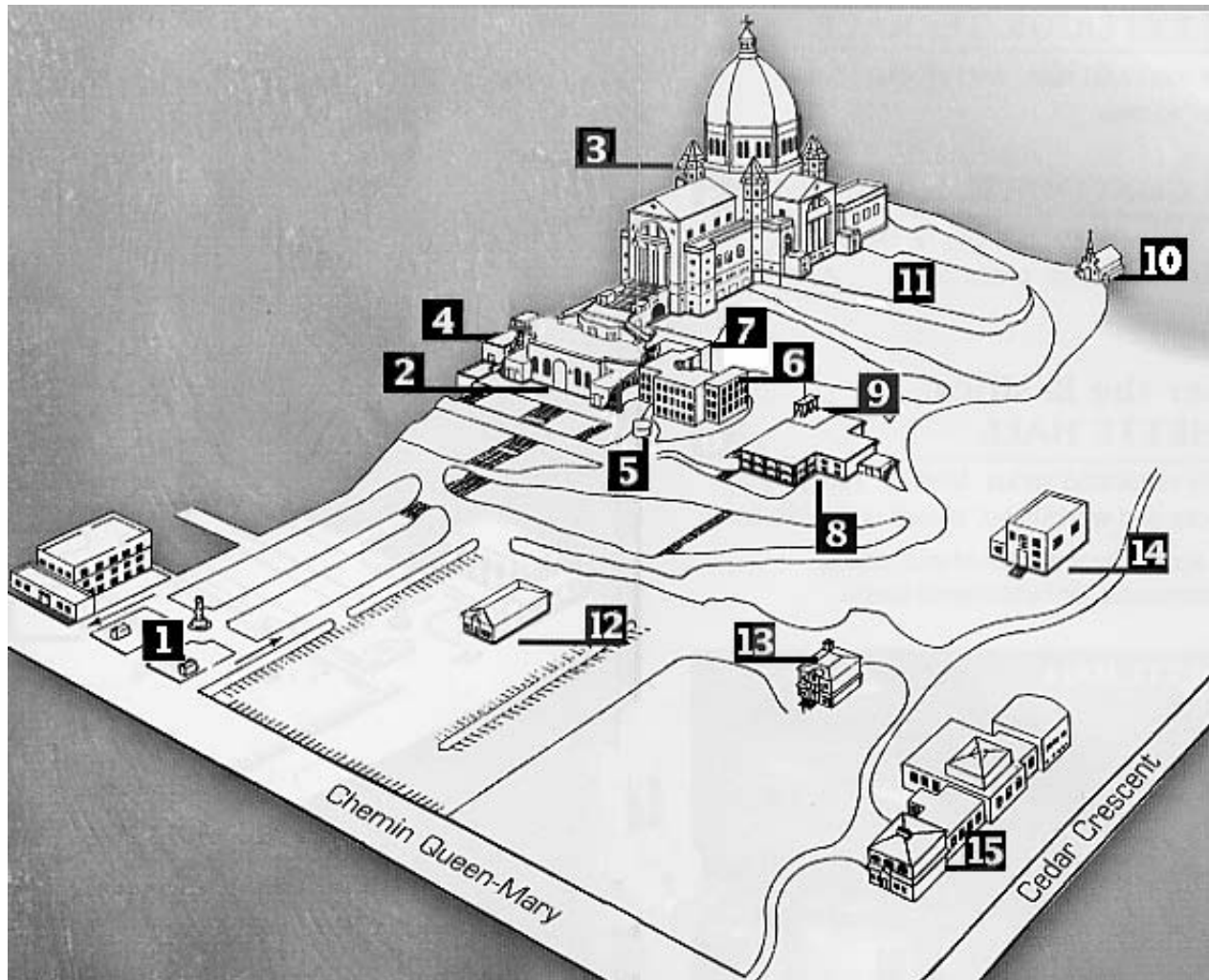


Figure 54 - Plan témoin du site

Nous présentons à la figure 54 un plan témoin qui permettra d'identifier l'emplacement des bâtiments actuels sur le site. De chaque côté de l'axe central qui mène à la basilique en flanc de la montagne, une statue de Saint-Joseph conçue en bronze par l'artiste Alfred Laliberté, selon le dessin des architectes Viau et Venne, accueille les pèlerins. Nous retrouvons également deux édicules de granit prolongés par un portique

(voir n° 1). Une clôture érigée entre ces deux bâtiments vient marquer les limites de la propriété par rapport au chemin Queen Mary. Ces édifices participent à l'élan donné par l'allée d'honneur à l'issue de laquelle nous contemplons l'élément le plus important du site, soit le monument dédié au Saint patron, l'Oratoire, dont les lignes architecturales aboutissent à la courbure elliptique du dôme. Ce corps principal du site est constitué d'une crypte (n° 2) et d'une basilique (n° 3) qui se détachent de la topographie de la montagne. A l'exception du grand secrétariat, (n° 4) tous les autres bâtiments du site sont construits à l'ouest. On trouve le bureau général (n° 5) devant l'ancien monastère (n° 6) maintenant appelé Pavillon Sainte-Croix, lequel contient aujourd'hui les bureaux servant à l'administration et à la pastorale de l'Oratoire. Derrière la crypte et le monastère, on découvre la chapelle votive (n° 7) à laquelle nous pouvons accéder par deux entrées, soit par la porte centrale de la crypte ou par un portique situé à l'ouest. On retrouve au-dessus de celui-ci, au deuxième étage, la bibliothèque et le centre de recherche. Un peu plus à droite, on retrouve le pavillon des pèlerins (n° 8) et le carillon (n° 9). La chapelle primitive (n° 10) est située au niveau de l'esplanade (n° 11) à la limite sud de la propriété de l'Oratoire. Au niveau du chemin Queen Mary, nous retrouvons l'Auberge (n° 12) dans le grand stationnement, la résidence Marcel Taillefer (n° 13), un peu plus haut le Pavillon Jean XXIII (n° 14) et enfin un petit kiosque de pierre (dont nous n'avons pu établir la date de construction) et le Pavillon pour les Petits Chanteurs du Mont-Royal (n° 15). Ces éléments constituent l'ensemble des biens immeubles du site.

7. Plan directeur d'aménagement

Nous vous avons déjà expliqué en 3.3 le contexte de l'étude qui mena récemment à la réalisation d'un plan directeur. Nous voulons ici présenter sommairement les principes de base qui soutiennent les interventions proposées afin de résoudre les principaux problèmes déjà exposés.

7.1. Présentation sommaire

Le 15 juin 2000, M. Jacques Reeves, architecte, présenta aux membres du comité du plan d'aménagement la première version du plan directeur dans lequel il esquissait par une illustration « approximative » chacun des éléments du plan d'ensemble. Ce dessin servit à noter l'emplacement des éléments sur le site et à indiquer les différentes problématiques.⁸² Lors de cette rencontre, le comité se prononça sur les principes mis de l'avant par le plan directeur, tout en adjoignant leurs commentaires et en demandant de préciser certains sujets :

« A titre d'exemple, le comité est favorable au principe du plateau au niveau du plancher de la crypte en y greffant les bâtiments et services à la clientèle (pastorale, cafétéria, magasin, administration gestion et même à l'idée d'y incorporer la Petite Chapelle. Le comité accepte les principes d'aménagement de l'axe dit spirituel ainsi que le grand secrétariat rapproché du monastère et de la relocalisation de la bibliothèque »⁸³

Le comité demanda alors à l'architecte de poursuivre le travail en rencontrant les responsables de chacun des départements afin de valider les propositions mises de l'avant. Ce processus mena à la production d'un document déposé le 17 août 2000 qui présentait en dix sections les zones d'interventions. Ce travail faisait état des réflexions suscitées par les entrevues que M. Reeves réalisa en vue de la préparation des plans préliminaires développant les grands axes du plan directeur.

Le travail se poursuivra par la suite dans le but de préciser les plans suite aux différentes réunions avec le comité, ce qui mena à la proposition de la version que nous reproduisons ici du plan directeur d'aménagement (annexe 3).

7.2. Principales modifications au site et bâtiments touchés

Comme nous l'avons déjà mentionné en 7.1, le plan directeur se divise en dix parties. Nous reprenons ici les propositions soumises dans la version datée du 17 août 2000 en

⁸² Jacques Reeves, *Présentation du plan directeur d'aménagement (version révisée)*, présenté au comité du plan directeur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, préliminaire 17 août 2000, 17 pages, plan.

⁸³ *Ibid.*, p. 2.

décrivant une à une les zones d'intervention soit : **1. axe spirituel**, **2. le plateau ou la plaza**, **3. le nouveau pavillon des pèlerins**, **4. le pavillon d'accueil et lien** (escalier mécanique), **5. les circulations** (stationnement, service, navette), **6. le monastère** (pavillon Sainte-Croix), **7. la bibliothèque** et **8. la petite chapelle primitive**. Nous nous référerons au plan (annexe 3) afin de suivre les caractéristiques de la proposition pour chacune des zones. Il est à noter que nous nous concentrerons dans cette partie principalement sur les éléments qui se présentent comme des modifications ou des réaménagements du site actuel. Nous reviendrons en 8.2 pour chacune des zones d'intervention de façon à effectuer une analyse des valeurs patrimoniales de chacun des éléments originels touchés par les modifications et les réaménagements proposés dans le plan directeur.

7.2.1. Axe spirituel

L'objectif du réaménagement de cet axe est « d'en faire un lieu sacré et de verdure » afin que les pèlerins ne soient plus en conflit avec les véhicules, ce qui ne pouvait pas être envisagé à l'origine à cause de l'étroitesse de la propriété. Le plan directeur propose donc⁸⁴ :

- « De faire disparaître le chemin en façade et d'aménager un espace de départ autour de la statue de Saint-Joseph et de favoriser l'utilisation des deux abris.»
- « D'élargir l'axe central et de l'encadrer avec des éléments verticaux pour éclairage et bannières lors d'évènements spéciaux. » Ces éléments seraient inspirés par ceux qui ornent la Via della Conciliazone à Rome.
- « D'aménager quatre reposoirs avec sculptures du calibre de ce que l'on retrouve au chemin de la croix, le thème suggéré sera celui des étapes de la vie de Saint-Joseph. »

⁸⁴ Nous tenons ici à informer le lecteur que les points énumérés ci-dessus proviennent du rapport rédigé par M. Reeves, architecte, et présenté le 17 août 2000. Nous reprenons ici l'entièreté du texte rédigé par M. Reeves en synthétisant à l'occasion les idées afin que le lecteur puisse mieux suivre les interventions proposées sur le plan directeur présenté à l'annexe 3.

- D'ajouter « un cinquième passage transversal » qui viendrait en axe avec la rue du frère André et qui « permettrait de soulager les engorgements des véhicules à l'occasion des grandes fêtes. »
- « D'ajouter de nouvelles marches, » en convertissant « les marches actuelles en béton de chaque côté de l'escalier central, » qui est actuellement recouvert de bois afin d'être consacré à la prière, « en bacs de plantations » créant ainsi un tampon de verdure pour protéger l'ambiance de piété pour les pèlerins.
- « Faire aboutir l'escalier de la prière sur une sculpture du frère André à un niveau inférieur au plateau » devant la « porte de la crypte » par laquelle nous ne pouvons pas entrer présentement. Ainsi, on dirigerait les visiteurs vers les principales circulations, la crypte d'une part et les bâtiments de service d'autre part.
- Rendre plus consistant l'aménagement à « l'aboutissement de l'axe central en poursuivant la montée jusqu'à la basilique. »

Soulignons, enfin, que disparaissent les deux allées latérales actuelles réservées aux véhicules, la portion est, s'arrêtant à la rue du frère André, deviendra une voie de sortie alors que celle située à l'ouest est intégrée au stationnement. L'entrée ouest sera interdite d'accès au moyen de la plantation d'arbres.

De plus, le plan directeur prévoit d'ajouter des éléments d'ordre artistique par l'addition, sur les deux structures carrées en saillie du corps principal de la crypte, d'un toit en forme pyramidal recouvert de cuivre. Ces structures seraient rendues nécessaires pour camoufler des équipements de ventilation requis pour la crypte et la chapelle votive. Enfin, le plan propose de remettre une arche au-dessus du portail principal donnant sur le chemin Queen Mary.

7.2.2. Le plateau : place de la famille

Cette zone d'intervention tente de proposer un aménagement permettant d'améliorer les circulations qui occasionnent actuellement des conflits entre les piétons et les véhicules en plus de présenter un aspect visuel moindre dû en partie à la proportion importante de surface asphaltée. Il cherche également à améliorer l'accès à la crypte pour les

personnes handicapées qui doivent actuellement utiliser l'entrée de la chapelle votive. Le plan directeur propose donc :

- « La création d'un plateau » de circulation piétonne au niveau du sol de la crypte avec un « dégagement devant les entrées et escaliers aux extrémités de la crypte afin d'en favoriser l'accès à tous. »
- « D'aménager des points d'intérêts » en reliant à ce plateau « les principales composantes des services aux pèlerins », incluant le pavillon Sainte-Croix.
- « D'offrir la possibilité d'y construire des espaces en-dessous pour le service de pastorale, vu sa proximité au pavillon Sainte-Croix. »

Ce plateau doit avoir enfin « une qualité comparable aux toits terrasses au pied de la basilique et toit de la crypte. La portion (la partie ronde) entre le monastère et le bâtiment des pèlerins ainsi que la petite chapelle doivent également servir de lieu de rassemblement pour des célébrations »⁸⁵ ayant lieu à celle-ci. Il est proposé également d'aménager une « scène de la Sainte-Famille » au centre de la portion circulaire pour créer la place de la famille.

Une structure serait construite alors sur la terrasse de façon à assurer que le plateau de la place de la famille soit au même niveau que l'entrée de la crypte. On retrouverait sous le plateau une salle de réunion et une salle polyvalente de 1 800 pieds carrés et des bureaux. Les gens pourraient déambuler au-dessus de ce plateau afin d'accéder à l'escalier menant au pavillon Sainte-Croix, au nouveau pavillon des pèlerins (au niveau du magasin) et à la crypte. « Le carillon déplacé sur la terrasse du pavillon des pèlerins serait plus visible tant du plateau que de la terrasse. »

7.2.3. Le nouveau pavillon des pèlerins

Une évaluation du pavillon des pèlerins actuel estime que les coûts de rénovation et de modernisation seraient pratiquement aussi élevés que de construire un bâtiment neuf selon les normes présentes.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 5.

« Sans avoir recours à une expertise exhaustive, on note au départ des faiblesses importantes sur la totalité de l'enveloppe du bâtiment. En effet la toiture a atteint sa longévité, la fenestration nécessite trop d'entretien, la composition des murs est inégale et peu performante. A l'intérieur, il y a des problèmes de niveaux de planchers, difficultés d'accès pour personnes handicapées, les systèmes de chauffage, d'éclairage et distribution des services sont vieux et doivent être remplacés. La charpente est inconsistante, certaines parties sont en bois. Il n'y a pas de protection valable contre les incendies et le décor en général laisse à désirer. Le bâtiment n'est pas très bien situé [...] La modernisation et rénovation du bâtiment coûterait plus de \$65.00 le pied carré sans pour autant être comparable à un bâtiment neuf. Un bâtiment neuf mieux placé, sécuritaire avec structure incombustible et conforme aux normes 2000 coûterait entre \$100.00 et \$110.00 le pied carré »⁸⁶

Le plan directeur propose donc :

- La démolition du bâtiment existant comprenant le pavillon des pèlerins actuel et le carillon.
- De construire un nouveau pavillon des pèlerins⁸⁷ selon les normes existantes avec structure incombustible : charpente d'acier ou de béton. Chacun des niveaux de plancher serait uniforme, à l'exception du niveau inférieur qui dû à la topographie du site, sera plus bas que les deux autres ; le tout sera accessible pour les personnes à mobilité réduite et serait doté d'un ascenseur.
- Ce bâtiment aurait un aspect très ouvert, « épousant la forme thématique de la crypte et la plaza dans une perspective dynamique et d'une grande transparence [...] doté d'une architecture contemporaine et d'un très haut niveau de design », souligne le plan directeur « mais avec sobriété afin de ne pas distraire des bâtiments principaux du sanctuaire ».
- Au niveau inférieur, vingt-neuf (29) cases de stationnement sont prévues afin d'être affectées à « des utilisateurs de courte durée (environ une heure) comprenant les personnes handicapées et celles arrivant en taxi. » L'entrée s'effectuera pour ces gens à ce niveau. « On y aménagerait les locaux du personnel des opérations de l'Oratoire et ceux de la gestion des services à la clientèle, des salles de rencontre et de réunions ainsi que les locaux de la pastorale. »
- Au niveau de la place de la famille, on y retrouverait le magasin et d'autres locaux utilisés par le service à la clientèle. Le studio du carillonneur serait dans « un local vitré. » « Un kiosque d'information y serait également aménagé. » Il est prévu à l'ouest, derrière le bâtiment, un espace de charge et de décharge pour les camions venant livrer la marchandise destinée au magasin donnant sur l'entrepôt de celui-ci. L'ancien chemin Kingston sera utilisé à cet effet.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 6.

⁸⁷ Au niveau du stationnement actuel sur le talus.

- Enfin au niveau supérieur on retrouverait la cafétéria ; les gens pourraient en saison estivale profiter de la terrasse surélevée qui y serait aménagée. Tous les services alimentaires seraient situés à ce niveau alors que les cuisines seraient au-dessus de l'entrepôt. « Le carillon se trouverait par ailleurs sur cette terrasse.»

Les véhicules ne pourraient plus accéder à ce niveau, mis à part le stationnement de courte durée qui y serait aménagé.

7.2.4. Pavillon d'accueil et lien mécanisé

Afin de régler les problèmes d'accès, de sous-utilisation du stationnement inférieur et de ne pas décourager les visiteurs devant la colline à escalader, le plan directeur propose donc⁸⁸ :

- « Amener au pied de la colline, en remplacement de l'auberge, des services à la clientèle comprenant un poste d'accueil en y adjoignant un centre d'interprétation et une salle polyvalente permettant d'accueillir 250 personnes. »
- De recevoir « le quai autobus » à ce niveau, ce pavillon serait une « nouvelle porte d'entrée au complexe. »
- « De relier cette construction par un lien mécanisé au pavillon des pèlerins par un système d'escaliers fixe et mobile et à l'abri. Ce lien offrirait une grande transparence pour toujours avoir la vue sur les jardins, la colline, la crypte et la basilique. »
- D'aménager « en sous-sol et sous la nouvelle structure du chemin d'accès pour les locaux d'entretien du paysage incluant les véhicules et équipements d'entretien et les locaux techniques du bâtiment afin de réduire au minimum les édifices disgracieux sur le toit. »
- « Le toit du pavillon d'accueil serait conçu pour y aménager de la verdure et ainsi amener l'intégrité des talus. »

Ainsi, l'actuel bureau général serait démoli.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 8.

7.2.5. Circulation

L'une des exigences du comité d'aménagement de l'Oratoire est de solutionner les problèmes de circulation extérieure au niveau du chemin Queen Mary, des aires de stationnement, du trajet du minibus de l'Oratoire et des différentes autres aires de circulation. Le plan directeur propose donc⁸⁹ :

- « Relocaliser l'entrée des véhicules plus à l'ouest entre le grand stationnement et le parc (le terrain attenant à la résidence Marcel Taillefer). Un feu de circulation serait déplacé à cet endroit permettant une meilleure gestion entre les voitures et les piétons tant pour la clientèle de l'Oratoire que celle du Collège Notre-Dame. Des terre-pleins centraux seraient souhaités pour rehausser le secteur important du site de l'Oratoire et du Collège Notre-Dame. »
- L'accès au grand stationnement serait également modifié puisque l'entrée s'effectuerait via cette nouvelle allée et au centre du stationnement. Ce dernier sera entouré d'une bordure d'arbres.
- On propose « la démolition de l'auberge afin de rendre le stationnement plus rentable et efficace » alors que seraient relocalisées les fonctions présentes dans les nouvelles constructions au pied de la colline. Le stationnement serait toutefois en deux sections et des arbres seraient ajoutés pour en améliorer l'ambiance.
- « Les autobus seraient invités à déposer et reprendre leurs passagers au pied de la colline et les autobus n'auraient plus à monter en haut. Ces autobus seraient cachés par des arbres et reprendraient le chemin de la sortie en bouclant avec le chemin de la navette et en passant au centre du stationnement. »
- « La navette prendrait les gens au niveau du stationnement et emprunterait la nouvelle rampe d'accès à l'ouest » pour les monter jusqu'au plateau.
- « Un nouveau chemin serait créé entre le stationnement et la rue du frère André et serait traité avec le même type de fini que l'axe spirituel. Il servirait à désengorger le site lors des occasions spéciales. »

Le pavillon des petits chanteurs du Mont-Royal serait désormais accessible uniquement à partir du nouvel axe d'accueil. Par le fait même, il ne serait plus possible d'accéder directement à ce pavillon par le chemin Queen-Mary.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 9-10.

7.2.6. Monastère (pavillon Sainte-Croix)

Le plan directeur propose concernant ce bâtiment⁹⁰ d'y « aménager le grand secrétariat afin d'effectuer un rapprochement fonctionnel entre ce département et ceux qui ont des affinités. » Il suggère également d'entreprendre la modernisation des lieux par des aménagements intérieurs plus appropriés. Les fenêtres seraient remplacées.

7.2.7. Bibliothèque

Limités en espace, la bibliothèque et le centre de recherche partagent actuellement le même espace. Sous utilisés, peu de personnes les fréquentent. Il est donc proposé⁹¹ de « regrouper la bibliothèque, les archives et le centre de recherches au même endroit, soit à celui qu'occupe présentement le grand secrétariat à l'extrémité est, qui offre une entrée extérieure au bâtiment, ce qui en augmenterait la fréquentation. » Cependant, aucune nouvelle affectation à cet espace n'est présentement décidée.

7.2.8. La chapelle primitive

Il est proposé par le plan directeur « de la déménager » à l'endroit où se trouve présentement le carillon, soit à côté du nouveau pavillon des pèlerins. Le plan suggère également « de la recouvrir par un bâtiment de verre » (selon le modèle de la chapelle néo-gothique installée à l'intérieur du Musée des Beaux-Arts du Canada à Ottawa) afin d'en « assurer la protection de la chapelle contre les éléments de la nature. »⁹² Cette solution s'imposerait parce que beaucoup de visiteurs ne se rendent pas à l'endroit où elle se situe présentement. Il faut également limiter les coûts d'entretien.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 11.

⁹¹ *Ibid.*, p. 12.

⁹² *Ibid.*, p. 13.

PARTIE II

8. Analyse de la valeur patrimoniale des éléments touchés par le Plan directeur d'aménagement proposé

Nous entrons ici dans la deuxième phase de l'étude ; cette phase vise maintenant à produire un énoncé des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments. Afin d'assurer la continuité culturelle de ce lieu, il était primordial de dégager l'histoire des différentes composantes permettant de suivre dans le temps son évolution jusqu'à maintenant avant de procéder à un énoncé des valeurs patrimoniales, lequel est nécessaire pour orienter les interventions. Ainsi, chaque bâtiment ou élément du site existant pour lequel le plan directeur proposé suggère soit une modification, un ajout, un déplacement ou une démolition, fera l'objet ici d'une analyse appropriée pour en connaître les valeurs patrimoniales.

Précisons qu'actuellement, sur le plan patrimonial, l'Oratoire Saint-Joseph ne jouit d'aucun statut particulier de la part du Ministère de la Culture et des Communications du Québec ni de la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada. Il est cependant intégré dans le périmètre du site du patrimoine du Mont-Royal (figure 55) cité par la ville de Montréal depuis le 15 décembre 1987.

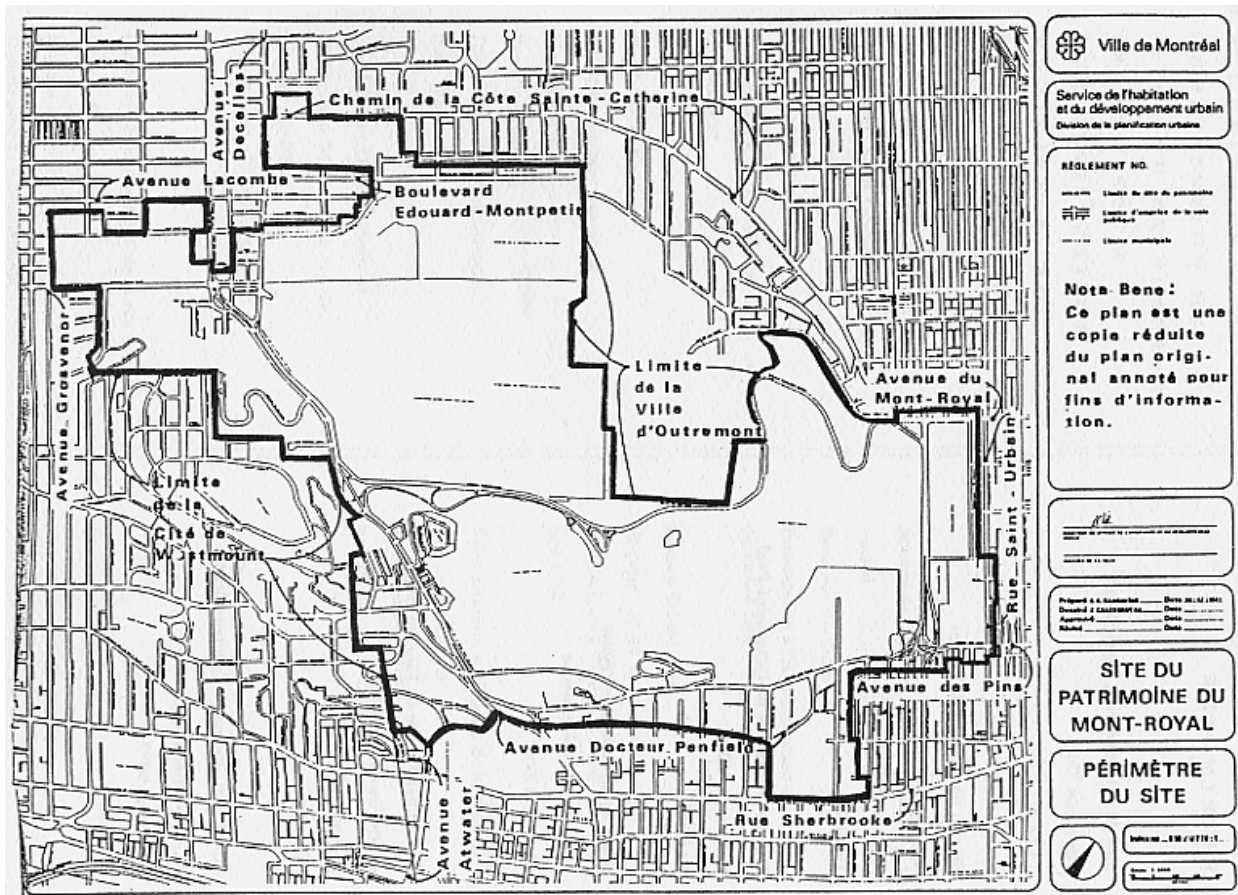


Figure 55- Périumètre du site du patrimoine du Mont-Royal

8.1. Présentation des critères d'évaluation du *Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*.

Dans le but d'assurer la conservation des édifices patrimoniaux dont le gouvernement fédéral est propriétaire, le *Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine* (BEEFP) a développé non seulement une liste de critères d'évaluation mais également un code de pratique dont les fondements sont tirés des principes de conservation admis à l'échelle internationale. Ce code s'articule autour d'un certain nombre de principes directeurs et propose des lignes directrices en matière d'intervention.

Chacun des bâtiments et éléments du site énuméré dans la section 8.2 fera l'objet d'une analyse de la valeur patrimoniale selon ces critères d'évaluation du BEEFP afin d'en

connaître la valeur patrimoniale. Ces analyses sont d'ordre historique (personnage et événement associés à l'érection du bâtiment ou à l'aménagement du site), architectural (concepteur, conception fonctionnelle et esthétique, qualité de l'exécution) et environnemental (contribution au fonctionnement et au caractère du site).

La conclusion mettra en lumière, pour chacun d'entre eux, les valeurs patrimoniales qui lui sont reliées ainsi qu'au site de l'Oratoire Saint-Joseph, lesquelles devraient être mises en valeur lors d'interventions futures de façon à conserver à ce site son caractère culturel propre.

Ayant déjà fait l'historique en première partie de ce rapport, nous referons ici un bref résumé pour chacun des bâtiments et éléments du site en nous attachant particulièrement à sa condition actuelle tout en évaluant son intégrité. Chacun sera ensuite évalué selon les critères appropriés précédemment décrits.

8.2 Analyse de la valeur patrimoniale des bâtiments et éléments du site touchés par les modifications proposées par le Plan directeur d'aménagement

8.2.1. Axe spirituel (correspond à l'aménagement de l'allée d'honneur entre le chemin Queen Mary et la crypte)



Figure 56 & Figure 57- L'allée d'honneur actuelle

Le recours aux figures 56 et 57 sera ici nécessaire pour référence lors de cette évaluation. Nous avons vu que les architectes Viau et Venne avaient prévu en 1914 (voir figure 12, page 22) un aménagement dont seuls quatre éléments ont été exécutés, soit la construction de deux kiosques en bordure de la rue, la clôture et la forme de l'entrée et la présence d'un monument en bronze, œuvre d'Alfred Laliberté, dédié à Saint-Joseph dans l'axe central. C'est en fait le dessin de 1924 qui a été réalisé, tel que l'indique la figure 16 (page 25), et qui prévoyait au-dessus du portail d'entrée une arche, seul élément manquant présentement afin d'être en conformité avec le plan original. Nous ignorons à quelle période cette arche fut enlevée mais nous savons en regardant cette photographie (figure 58) datée du 15 août 1924 qu'au moment de l'aménagement de cette terrasse, le tout avait été exécuté en accord avec le plan.



Figure 58 - Arche du portail d'entrée (1924)

On notera également qu'un autre élément a été retiré, il s'agit des clôtures à l'intérieur des abris, lesquelles étaient érigées sur le côté par terre. Il semblerait que l'arche ait été enlevée parce qu'elle obstruait la visibilité de la basilique. Cependant si nous regardons la première proposition datant de 1914 (figure 12), nous constatons que l'entrée était prévue de la même façon sans pour autant avoir une arche au-dessus des colonnes qui

marquent cette entrée. Bref, les architectes Viau et Venne ont conçu leur Oratoire de style Beaux-Arts et l'allée d'honneur qui y mène comme un ensemble monumental, aux divers éléments indissociables les uns des autres.

Le choix par les architectes de l'avenue rectiligne dans l'axe principal du bâtiment est une composition classique, comme il en existe plusieurs exemples en France. Pensons au Sacré-Cœur à Montmartre, au Jardin du Luxembourg, au château à Champs avec ses jardins à la Le Nôtre, à Fontainebleau, aux jardins du château datant du 18^{ième} siècle à Voisin, ce dernier adoptant le même modèle que nous retrouvons à l'Oratoire avec deux kiosques à l'entrée qu'une clôture réunit jusqu'au portail alors que l'allée centrale conduit au bâtiment. Bien que l'aménagement de l'allée d'honneur de l'Oratoire Saint-Joseph soit exécuté d'une façon beaucoup plus sobre dans l'utilisation de ses lignes, il demeure cependant que l'idée de l'allée d'accès entre la voie publique et l'entrée du monument est en pure conformité avec l'esprit classique des parcs et des jardins. Ici, cet aménagement est réalisé d'une façon symétrique et aura conservé son intégrité, nonobstant les deux éléments manquants aujourd'hui (l'arche au-dessus des colonnes qui encadrent l'entrée et les clôtures à l'intérieur des abris) ; nous n'avons qu'à comparer les deux figures suivantes pour nous en convaincre (figures 59 et 60).



Figure 59 - Allée d'honneur (vers 1924)



Figure 60 - Allée d'honneur (2001)

Il existe aucun autre exemple d'un aménagement de type Beaux-Arts de cette envergure à Montréal, au Québec, voire même au Canada. Signalons, par contre, la perte de ce type d'aménagements dans des cas de moindre importance. C'est le cas de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, dont le parvis a perdu son aménagement classique (figure 61).



Figure 61 - Parvis de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde (vers 1918)

C'est le cas, également, du Collège Notre-Dame, situé tout juste en face de l'Oratoire, dont l'aménagement du parterre a été refait à deux reprises comme le montre l'ensemble des illustrations que nous avons examinées dans le cadre de cette étude.

L'aménagement de l'allée d'honneur de l'Oratoire Saint-Joseph aura quant à lui conservé depuis ses débuts son intégrité et respecte, comme nous l'avons vu précédemment, les principales conditions que doit remplir ce type d'allées selon le *Traité Général de la Composition des Parcs et Jardins*⁹³ sans jamais perdre de vue les points suivants :

- *Assurer des communications faciles avec l'extérieur et entre les principales parties d'un bâtiment ;*
- *Accuser une direction conforme au but qu'on se propose d'atteindre ;*
- *Présenter des formes harmonieuses, en rapport avec le style des jardins et du bâtiment ;*
- *Ne changer de direction que pour une cause légitime ;*

Comme nous pouvons le constater, l'aménagement de l'allée d'honneur de l'Oratoire respecte en tous points ces principes. La simplicité et la pureté de cet aménagement remplissent complètement sa fonction d'axe principal menant à l'Oratoire. Les voies latérales situées de chaque côté, dont le tracé est renforcé par l'alignement des arbres, viennent ici encadrer la totalité de la largeur de la basilique, évitant l'erreur, parfois commise, de border l'allée centrale par des éléments verticaux dont la combinaison

⁹³ Edouard André, *L'art des jardins : Traité général de la composition des parcs et des jardins*, Marseille, Laffitte, Réimpression de l'édition de Paris, 1879, 1983, p. 346.

«doit être repoussée en toute occasion. »⁹⁴ Les architectes ont emprunté ici le système de perspective où le point de fuite se situe au niveau de la basilique sans qu'aucun obstacle ne vienne en obstruer la vue, l'Oratoire devenant ainsi le point de convergence ultime. L'ascension des pèlerins s'effectue par l'allée centrale dans le but de gravir la montagne, lieu traditionnel du sacré. Le tout fait fonction de zone tampon entre la voie publique et l'Oratoire.

De plus, l'utilisation des talus impeccables dans leur forme contribue au profil horizontal recherché comme assise de la basilique. Une bonne lecture de la topographie aura permis d'utiliser une montée unique par l'escalier central pour les piétons, un tracé curviligne permettant aux véhicules d'accéder au couronnement de la colline.

La valeur patrimoniale de cet aménagement est liée ici à l'excellence de sa conception, tant au point de vue de son esthétique que de sa fonctionnalité, laquelle aura su à travers le temps répondre aux besoins. D'une intégrité parfaite, cet aménagement conserve pratiquement toutes ses caractéristiques d'origine, à l'exception de l'arche et de la clôture à l'intérieur des abris qui ont été enlevées, tout le dessin d'origine étant conservé. De plus, cet espace public, qui est un des rares exemples à avoir été conservé, est entretenu d'une façon exemplaire

8.2.2. Plateau ou plaza (correspond à l'aménagement au-dessus des talus)

Aménagés à la même période que l'allée d'honneur au niveau inférieur, les travaux de finition de ces talus ont été réalisés au cours de l'été de 1928⁹⁵ alors que l'on pouvait admirer « deux belles terrasses qui complètent harmonieusement le travail déjà fait [qui] vont fournir de vastes espaces pour les automobilistes ».⁹⁶

⁹⁴ *Ibid.*, p. 348.

⁹⁵ « Chronique de l'Oratoire », *Annales de Saint-Joseph*, vol 17, n° 10 (octobre 1928), p. 390.

⁹⁶ *Ibid.*

L'aménagement de cet espace sert à la circulation, que ce soit des véhicules ou des piétons. L'identification des problèmes et des besoins par le comité d'aménagement a démontré qu'il y avait un croisement à ce niveau, occasionnant des conflits.

Depuis les années cinquante, l'accès des véhicules sur les talus s'effectue via l'allée d'entrée puis par la montée à l'ouest, additionnant ainsi une autre surface asphaltée. L'horizontalité de ces talus vient mettre en valeur les bâtiments sans qu'aucun obstacle ne vienne en obstruer la vue. La formation des talus participe à un tout comme dans le cas de l'aménagement de l'allée d'honneur dont nous avons établi la valeur en 8.2.1.

8.2.3. L'auberge

Construit en 1924 d'après les plans des architectes Viau et Venne afin d'offrir aux pèlerins une aire de repos et de réfection, ce kiosque a, comme nous l'avons vu précédemment, servi à de multiples usages. Il a subi quelques transformations au cours des ans, dont la plus importante fut réalisée dans les années quarante au moment où le restaurant était réaménagé dans l'ancien kiosque des plans en 1941. Les murs furent alors fermés derrière la colonnade afin de fournir l'espace nécessaire pour l'aménagement de « chambrettes ». Il a été utilisé par la suite comme salle de théâtre, de dortoir pour les Petits Chanteurs du Mont-Royal avant de devenir une salle chaleureuse et polyvalente destinée à accueillir différentes activités. Ces modifications furent réalisées d'une façon respectueuse du bâti sans en altérer le cachet tout en améliorant sa conception fonctionnelle.

L'analyse patrimoniale de ce bâtiment passe également par l'évaluation de l'état actuel (intégrité) de celui-ci. Nous avons procédé à une évaluation visuelle sur le pourtour de l'auberge⁹⁷ afin d'y relever des problèmes visibles. Nous avons observé que les oiseaux ont trouvé abri sous le toit par l'apparition sous celui-ci de colombines (figure 62). Cependant la structure ne semble pas endommagée. Au niveau de la base de béton, il n'y a aucune infrastructure (sous-sol, fondation) sous ce bâtiment ; il y a quelques

⁹⁷ Réalisée le 30 mars 2001.

problèmes d'effritement (figure 63) mais en surface seulement. Quant au parement de bois, construit par une série de planches verticales situées derrière les colonnades (figure 64), bien que quelque peu altéré, celui-ci ne comporte pas de trace de désagrégation de la surface.

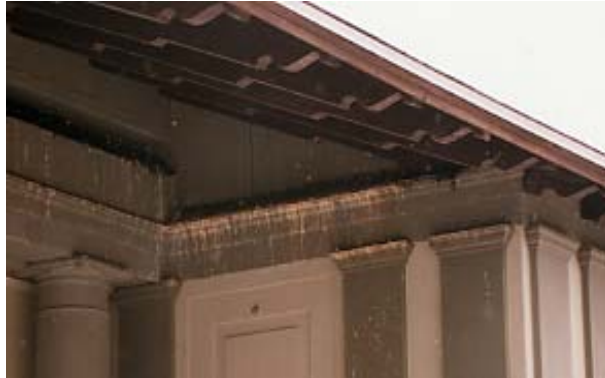


Figure 62 - Sous le toit de l'auberge (2001)



Figure 63 - Problème d'effritement de l'auberge



Figure 64 - Mur de l'auberge

Lorsque nous avons touché ses parties, le bois semblait sain, ce qui indique qu'il n'y a pas de pourriture apparente et que la surface ne semble pas compromise. L'ensemble du bâtiment est très bien entretenu. L'intérieur (figure 65), bien qu'il ait été modifié, ne souffre pas d'incompatibilité avec le caractère du bâtiment en vue de son utilisation actuelle.



Figure 65 - Intérieur de l'auberge (2001)

Cet intérieur est plutôt chaleureux par sa charpente visible sous le toit. De façon générale, la construction du bâtiment apparaît en bon état même au niveau des ajouts (murs, lucarnes). Le seul changement moins heureux qu'aura subi cette construction depuis son origine, c'est le remplacement du toit à baguette par un recouvrement en bardeaux d'asphalte (figure 66). Malgré le bon état du bâtiment, il a perdu de son intégrité au niveau de son environnement immédiat alors que l'espace réservé à l'automobile a gagné du terrain, avec le résultat qu'il n'y a plus aucune surface aménagée autour de celui-ci comme c'était le cas à l'origine. Cependant, ce bâtiment possède l'avantage précieux d'humaniser ce vaste stationnement.



Figure 66 - L'auberge (2001)

8.2.4. Pavillon des pèlerins



Figure 67 - Pavillon des pèlerins (2001)

Le pavillon des pèlerins actuel (figure 67) doit son aspect à la réunion entre 1953 et 1954 de l'ancien kiosque des plans, construit en 1924, selon les plans des architectes Viau et Venne, et du magasin d'objets de piété construit en 1928. On avait alors agrandi l'ancien kiosque des plans vers l'ouest, réuni les deux bâtiments sous une véranda (non fermée), procédé au changement des fenêtres alors qu'on modifia le parement en apposant un enduit cimenté afin de recouvrir les murs extérieurs alors qu'auparavant ils étaient faits en panneaux de bois, les mêmes que nous pouvons observer aujourd'hui sur les quatre coins de l'auberge. Cette réunion de bâtiments est visible ; la porte de l'ancien kiosque des plans est aujourd'hui occupée par les deux cabines téléphoniques (figure 68).



Figure 68 - Pavillon des pèlerins (2001)

Si nous regardons cette même figure, nous pouvons observer sous la ligne du toit l'emplacement des fenêtres originales des bâtiments. A l'intérieur, une cafétéria a été aménagée (figure 69) puis une salle à manger sous celle-ci. Il y a également un

magasin de souvenirs. Ces installations datent des modifications apportées dans les années cinquante alors qu'on ne retrouve plus à l'intérieur aucun élément d'origine.



Figure 69 - Cafétéria (2001)

D'un point de vue patrimonial, nous ne pouvons plus parler d'intégrité en ce qui concerne ce bâtiment car il est maintenant trop altéré par rapport à ses caractéristiques d'origine, son caractère ayant été complètement détruit. La conception fonctionnelle du bâtiment nous permettant ici d'apprécier la fonctionnalité de ce pavillon sans égard à la dimension esthétique n'est que passable. De plus, son influence sur son environnement immédiat n'est pas assez importante puisqu'il n'assure pas suffisamment de continuité avec la qualité du bâti environnant.

8.2.5. Carillon

Construit en 1955 à l'emplacement qu'occupait la chapelle primitive entre 1918 et 1954, ce bâtiment a été construit dans le cadre de l'agrandissement du pavillon des pèlerins afin de fournir une structure provisoire aux cinquante-six (56) cloches acquises par des donateurs généreux après qu'elles aient été prêtées à l'Oratoire à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Étant érigé d'une façon temporaire, on prévoyait dans les

années soixante-dix le déplacer au niveau de l'esplanade et d'y construire un campanile (figure 70).⁹⁸



Figure 70 - Projet d'aménagement de l'esplanade dans les années soixante-dix

Cet état de fait entraîne comme conséquence que peu d'attention a été apportée tant au niveau architectural qu'à celui de son environnement. L'analyse de ces données selon les critères patrimoniaux ne rencontre pas suffisamment d'éléments positifs pour lui donner une valeur quelconque.

⁹⁸ Henri Bernard, c.s.c., *Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, [s.d.] p. 7. Cette idée n'était pas nouvelle puisqu'en 1953 l'architecte Gilbert Moreau prévoyait dans son projet d'esplanade de localiser un campanile. Voir figure 27.

8.2.6. Monastère (pavillon Sainte-Croix)

Construit entre 1910 et 1912 selon les plans de Dalbé Viau, il a été agrandi en 1930 selon les plans de Viau et Venne. Le revêtement de briques sera à cette occasion rectifié au profit de la pierre afin de s'harmoniser avec la crypte et la basilique. Ces modifications, loin d'être incompatibles, ont changé le cachet original du bâtiment. Les matériaux de parement ont cependant été utilisés à bon escient tout en atteignant les buts de cohérence recherchés. Le tout offre un rendu d'une très bonne qualité. Le bâtiment a très bien su résister au temps puisque son état physique actuel est en très bonne condition. L'élévation de ce bâtiment, à l'ouest de l'ensemble formant l'Oratoire au niveau de la terrasse supérieure, offre un excellent dégagement que nous pouvons observer du niveau de la rue et permet d'apprécier ses qualités architecturales car aucun obstacle visuel vient en obstruer la vue. La valeur patrimoniale de ce bâtiment ne doit pas être dissociée de l'ensemble qu'il forme avec la crypte et la basilique.

8.2.7. Bureau général

Nous n'avons pu, malgré nos recherches, déterminer avec exactitude la date de construction de ce bâtiment. Par contre, nous avons établi qu'il existait déjà en 1949, période à laquelle il apparaît pour la première fois dans la revue *L'Oratoire*. D'une bonne conception fonctionnelle, il remplit son rôle de service en plus d'être à un emplacement facilement visible situé tout juste à la droite de la crypte, devant la résidence des religieux et tout près du pavillon des pèlerins. Il a perdu un peu de son caractère de visibilité depuis que l'un des escaliers tournants menant au monastère a été enlevé afin de ne laisser que celui situé du côté ouest ; le bureau général était auparavant très bien encadré entre ces deux derniers. Cependant, le choix de sa forme inusitée vient ici accrocher l'œil et offre un pendant au kiosque situé au niveau du chemin Queen Mary. Il semble répondre à sa fonction et il est également très fréquenté par les pèlerins et visiteurs de l'Oratoire.

8.2.8. Crypte et basilique

Construite entre 1916 et 1917, la crypte était l'une des constituantes d'un projet architectural destiné dans un premier temps à remplacer la chapelle primitive afin de donner à Montréal une église digne de Saint-Joseph dont rêvait depuis une dizaine d'années le frère André. La congrégation Sainte-Croix décida de confier la réalisation des plans au bureau d'architectes Viau et Venne, dont le premier avait déjà réalisé la construction de la nef et du clocher de la petite chapelle en 1910. Six ans plus tard, les travaux pour la construction de la basilique purent commencer. Suite à un changement de programme architectural, comme nous l'avons vu précédemment dans ce rapport, les architectes Lucien Parent et Dom Paul Bellot entreprirent d'exécuter les plans du dôme composé de deux coques de béton superposées alors que celui à l'extérieur devait être recouvert de cuivre. Entre celui-ci et la croix, une tour d'observation à plus de 346' au-dessus du niveau de la mer fut conçue dans cette optique ; ce projet ne fut jamais réalisé, la possibilité d'exploitation demeure cependant.

Au point de vue patrimonial, cet ensemble comprenant la crypte et la basilique revêt une très grande importance. Il s'associe dans un premier temps à un personnage, le frère André, de la congrégation de Sainte-Croix, qui est à l'origine de ce projet grandiose de monument érigé en l'honneur de Saint-Joseph. L'Oratoire est un lieu de pèlerinage où se sont accomplis de nombreux miracles, haut lieu de spiritualité qui conserve l'empreinte de son fondateur. Déclaré vénérable en 1978, il a été proclamé bienheureux en 1982 par sa Sainteté le pape Jean-Paul II. Encore aujourd'hui, on travaille à la cause du frère André dont la sainteté ne fait aucun doute. Tout au cours de sa vie, les gens affluèrent de partout afin de venir rencontrer ce « thaumaturge » du Mont-Royal. Au moment de son décès survenu le 6 janvier 1937, un million de personnes défilèrent devant son cercueil. Plus de deux millions de personnes provenant de tous les pays⁹⁹ viennent encore le visiter chaque année. Reconnu tant au niveau national qu'international, le frère André est directement associé à l'Oratoire, alors qu'en 1904 appuyé de quelques amis, il fit bâtir une petite chapelle sur la montagne en l'honneur de

⁹⁹ *Le guide de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, ibid., p. 3.*

Saint Joseph. Cette dernière deviendra ce que nous voyons aujourd'hui à savoir un sanctuaire unique au Canada, un grand centre de pèlerinage parmi les plus importants situés au nord du Mexique.

La conception de l'Oratoire tant au niveau esthétique que formelle est excellente. De plus, il représente l'une des constructions les plus importantes des architectes Viau et Venne et ce, même s'ils ne sont pas les architectes du dôme. De plus, cet imposant édifice est un véritable point d'intérêt étant bien en vue, situé sur le massif du Mont-Royal, au cœur de la ville. Il est visible peu importe où nous nous situons sur l'île, il fait sans aucun doute partie du paysage montréalais. Enfin, cette inscription dans le paysage architectural urbain participe à sa popularité et à son pouvoir d'attraction. Il demeure l'édifice le plus élevé et le plus visible à Montréal et sert aussi de point de repère pour la circulation aérienne. La valeur patrimoniale de ces deux bâtiments formant l'Oratoire est indéniable.

8.2.9. La chapelle votive

Construite entre 1946 et 1949, la chapelle votive, œuvre des architectes Lucien Parent, Dom Paul Bellot et de Ernest Cormier (ce dernier a agi ici à titre de consultant) sert d'annexe à la crypte-église. Elle a été construite à l'intention des pèlerins qui veulent s'adonner à la prière et confier leurs intentions à Saint-Joseph. Elle abrite lampes et lampions, lampadaires, des bas-reliefs exécutés par le sculpteur Joseph Guardo illustrant les titres dont l'Église honore Saint Joseph dans les litanies. La chapelle votive abrite également des ex-voto, précieux objets témoignant de la reconnaissance de ceux qui ont obtenu guérison par l'intercession auprès de Saint-Joseph. On peut également y observer la fontaine des grâces surmontée d'une statue du saint patriarche. Derrière ces lampadaires, on retrouve le tombeau du frère André, c.s.c. Pour toutes ces qualités, et malgré sa construction plutôt récente, l'intégrité de cette chapelle est intacte et mérite le respect.

8.2.10. La chapelle primitive

Construite en 1904, la chapelle primitive aura subi, en moins de cinquante ans, comme nous l'avons déjà mentionné, de nombreuses transformations et deux déplacements, trois si l'on compte qu'en 1940, on la rapprocha un peu de l'ancien kiosque des plans lorsque ce dernier fut transformé en restaurant,¹⁰⁰ avant de parvenir à sa position actuelle près de l'esplanade à l'ouest de la basilique. Rappelons que les autorités de l'Oratoire avaient décidé de la déplacer en ce lieu afin de recréer le paysage d'autrefois. Témoin important, on ne saurait apprécier l'envergure du sanctuaire actuel sans se rappeler ses origines modestes et de son humble fondateur. Des milliers de pèlerins et visiteurs affectionnent cette chapelle primitive non seulement pour le souvenir qu'elle évoque mais également pour son apport à la notion de pèlerinage. En effet, par son emplacement, cette chapelle offre un cadre s'apparentant à la tranquillité d'origine alors qu'il n'y avait aucune activité qui perturbait ce lieu. La notion d'ascension prend ici tout son sens. D'une intégrité parfaite, on retrouve aujourd'hui la chapelle primitive dans un environnement semblable à celui du début de son histoire. Une restauration a été réalisée en 1991 selon des principes respectueux de son caractère patrimonial. Deux mesures ont été prise pour une meilleure conservation :

« Il s'agit de l'installation à l'entrée de la chapelle et à l'entrée de la chambre du frère André des grilles gratte-pieds afin de réduire l'effet nocif de la neige collée aux bottes des pèlerins l'hiver. La deuxième, pour une mise en valeur améliorée de la Petite Chapelle. Il s'agissait de laisser plus d'espace entre la chapelle et l'escalier extérieur qui conduit à la chambre du frère André, à l'étage, ce qui d'une part donne une vue plus complète de la Chapelle d'autre part facilite l'entretien en évitant que la neige et la glace en provenance de cet escalier n'endommagent la chapelle. »¹⁰¹

L'excellent entretien effectué tout au cours des années préservera longtemps ce témoin important dans l'histoire du site de l'Oratoire Saint-Joseph. Relique sacrée entre toutes, nous avons la chance qu'elle ne soit pas menacée de démolition et qu'elle conserve son intégrité alors que d'autres chapelles n'ont pas eu cette chance, victime de démolition ou de conservation partielle sans intégrité.

¹⁰⁰ Bernard Lafrenière, c.s.c., « L'historique de la petite chapelle », *L'Oratoire*, vol. 82, n° 2 (mars 1993), p.7.

¹⁰¹ « L'âme de l'Oratoire », *L'Oratoire*, vol.82, n° 2 (mars 1993), p.10.

9. Conclusion

Malgré son jeune âge, le site de l'Oratoire Saint-Joseph revêt pour Montréal, le Québec, voire le Canada, une très grande importance historique tant au point de vue de son architecture, de son histoire que de la qualité de son environnement. Lieu connu de la collectivité, de nombreux témoignages de guérisons dues à Saint-Joseph et au frère André auront été recueillis et ce, depuis pratiquement le tout début. Il est l'une des principales attractions touristiques du grand Montréal en plus d'être un haut lieu de spiritualité. Ce site fait partie intégrante du paysage culturel de la ville.

L'Oratoire se distingue des autres lieux de pèlerinage québécois par sa situation urbaine et par son caractère opérationnel tout au long de l'année, donnant à ce lieu de culte sa particularité.

Nous retrouvons encore aujourd'hui au niveau de l'aménagement de l'allée centrale et celles destinées à l'usage des véhicules un ensemble qui a conservé toute son intégrité. La composition de cet ensemble est en harmonie et en association avec les espaces verts de *la montagne* en plus d'être un lieu de quiétude. Cette allée centrale, piétonnière, sert à diriger le regard vers le monument qu'est l'Oratoire Saint-Joseph, les autres axes contribuant à cette perspective. Par le billet de leur tracé, ils constituent le premier niveau de la structure et de l'organisation spatiale du site. La valeur patrimoniale qui en découle devrait être conservée pour sa qualité exceptionnelle car elle donne au site son caractère propre.

L'Auberge, par son aspect architectural intéressant, permet entre autres d'humaniser l'espace stationnement dans cette mer asphaltée. Elle est révélatrice de l'organisation de l'époque alors qu'arrivés sur le site, les pèlerins pouvaient se reposer. Aujourd'hui, le pavillon des pèlerins est situé au niveau de la crypte et ce bâtiment de l'auberge sert maintenant de lieu de réunion dont l'accessibilité est encore appréciée. La charpente visible de l'intérieur, offre une qualité supplémentaire à ce bâtiment.

La chapelle primitive aura été conservée tout au long de ces années comme témoin important associé au site de l'Oratoire. Menacée de démolition suite à la construction

de la Crypte, les autorités de l'Oratoire décideront plutôt de la déplacer une première fois à l'intérieur des limites du terrain d'origine, puis une deuxième fois afin de la mettre en valeur et lui redonner un cadre plus approprié. Ces déplacements ne l'ont pas dépouillée d'un de ses caractères les plus précieux, à savoir celui lié au fait qu'il fallait monter à la montagne pour l'atteindre, qu'elle a toujours été l'aboutissement d'une ascension physique, symbole de l'ascension spirituelle. C'était le cas à son origine, en 1904, au moment où le frère André obtient la permission d'y faire construire humblement un petit Oratoire.

10- Bibliographie

Ouvrages Généraux

ANDRE, Edouard. *L'art des jardins : Traité général de la composition des parcs et des jardins*. Marseille, Laffitte, Réimpression de l'édition de Paris, 1983, (1879). 888 p., pl.

BENOÎT, Michèle, et Roger GRATTON. *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*. Montréal, Éditions Guérin, 1991. p. 393 p.

CHOKO, Marc H. *Les grandes places publiques de Montréal*. Montréal, Éditions du Méridiens, 1987. 215 p.

Collab. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Architecture résidentielle*, Montréal, Service de la planification du territoire, Communauté Urbaine de Montréal, 1987. p.435 et 516-517.

Collab. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse*, Montréal, Service de la planification du territoire, Communauté urbaine de Montréal, 1981. p. 287-294.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain, tome 1 : de la Confédération à la Crise (1867-1929)*. Montréal, Éditions Boréal compact, 1989. 758 p.

PINARD, Guy. « L'Oratoire Saint-Joseph ». Dans *Montréal son histoire son architecture Tome 2*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1988. p. 235-244.

Ouvrages Spécifiques

BERGERON, Henri-Paul. *Le frère André, c.s.c : l'apôtre de Saint-Joseph*. Montréal, Oratoire Saint-Joseph, 1938. 266 p.

BERNARD, Henri. *Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal / Saint Joseph's Oratory of Mount Royal*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, [?]. 49 p.

CATTA, Étienne. *Le frère André et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*. Montréal et Paris, Editions Fides, 1964. 1146 p.

DUBUC, Jean-Guy et Marguerite-Marie Fortier, c.s.c. *Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal / Saint Joseph's Oratory of Mount Royal*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1997. 49 p.

HATCH, Alden. *Le miracle de la montagne : l'histoire du frère André et de l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal*. Paris, A. Foyard, 1959. 206 p.

LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c et Boniface HANLEY, o.f.m. *Le frère André « prier était tout ce qu'il pouvait faire »*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1981. 64 p.

LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c. *Photos d'archives de l'Oratoire Saint-Joseph / Chronique parue dans la revue L'Oratoire de 1977 à 1984*. Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

SAINT-PIERRE, Arthur. *L'Oratoire Saint-Joseph*. Montréal, Oratoire Saint-Joseph, 1928. 117 p.

TROTTIER, Aimé, c.s.c., *Si l'Oratoire m'était conté / Série d'articles parue dans la revue L'Oratoire sur les origines du sanctuaire et le frère André*. Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1994.

Articles de périodiques

Annales de Saint-Joseph. Montréal, Oratoire Saint-Joseph, 1912-1943. Publiées sous le nom de *L'Oratoire* depuis 1944.

L'ami du frère André. Montréal, Oratoire Saint-Joseph, publié depuis 1956.

« Au sommet de l'émotion et de la vérité ». *L'ami du frère André*, 35^e année, n^o 4 (août 1991), p. 4.

« Chronique de l'Oratoire ». *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*. vol. 12, n^o 9 (septembre 1924), p.296-298.

« Chronique de l'Oratoire ». *Annales de Saint-Joseph*, vol 17, n^o 10 (octobre 1928), p. 390-391.

« Chronique de l'Oratoire ». *Annales de Saint Joseph*, vol. 19, n^o 8 (août 1930), p. 298-299.

« Du carillon de l'Oratoire ». *L'Oratoire*, vol. 44, n^o 7 (juillet-août 1955), p. 24-27.

« Historique de l'Oratoire Saint-Joseph de Mont-Royal ». *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 1, n^o 8 (août 1912), p. 231-234.

« Historique de l'Oratoire Saint-Joseph ». *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 3, n^o 4 (avril 1914), p. 106-108.

« Historique de l'Oratoire Saint-Joseph », *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 5, n^o 1 (janvier 1916), p. 8.

« Historique de l'Oratoire Saint-Joseph ». *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 5, n° 10 (octobre 1916), p. 297.

« L'âme de l'Oratoire ». *L'Oratoire*, vol.82, n° 2 (mars 1993), p.10.

« L'auberge victime des flammes ». *L'Oratoire*, vol. 70, n° 5 (mai-juin 1981), p. 22.

« La deuxième phase du projet : l'esplanade ». *L'ami du Frère André*, 21^e année, n° 3 (mars 1977), p. 2.

« La future église Saint-Joseph de Mont-Royal ». *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 3, n° 4 (avril 1914), p. 100.

« Le pavillon des services ». *L'Oratoire*, vol. 43, n° 6 (juin 1954), p. 12-15.

« Notes en vrac ». *L'oratoire*, vol. 43, n° 11 (novembre 1954), p. 28.

« Un escalier à double étage pour la basilique », *L'Oratoire*, vol. 36, n° 2 (février 1947), p. 54-55.

AUMONT, Jean-Pierre, c.s.c. « Il y a cent ans déjà ». *L'ami du Frère André*, 41^e année, n° 1 (octobre 1996), p. 1.

BRASSARD, E.-M., c.s.c.. « Sur les chantiers ». *L'Oratoire*, vol. 35, n° 11 (novembre 1946).

BRASSARD, E.-M. c.s.c. « Sur les chantiers : des plans qui deviennent des réalités ». *L'Oratoire*, vol. 35, n° 11 (novembre 1946).

CAILLOUX, M. « Les dômes de l'Oratoire ». *Annales de Saint Joseph*, vol. 30, n° 4 (avril 1941), p. 118.

DEGUIRE, Émile, c.s.c. « La future Basilique ». *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, vol. 13, n° 7 (juillet 1925), p. 225.

DEGUIRE, Émile, c.s.c. « Pourquoi le Frère André a fondé l'Oratoire ? ». *L'ami du Frère André*, 24^e année, n° 3 (mars 1980), p. 4.

F. M.-A., c.s.c., « La chapelle primitive de l'oratoire Saint-Joseph ». *Annales de Saint-Joseph*, vol.1, n° 6 (juin 1918), p. 175.

LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c. « L'historique de la petite chapelle ». *L'Oratoire*, vol. 82, n° 2 (mars 1993), p. 7.

LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c. « Projet de terrassement et de construction mineure ». *L'ami du Frère André*, 19^e année, n° 4 (Août 1975), p. 2.

LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c., « Un projet grandiose ». *L'Oratoire*, vol. 53, n° 3 (mai-juin 1965), p. 8.

LEDUC, Paul, c.s.c. « Une heureuse solution dans le projet de l'esplanade ». *L'ami du Frère André*, 20^e année, n° 1 (novembre 1975), p. 2.

TROTTIER, Aimé, c.s.c. « Altitude 853 ». *L'Oratoire*, vol. 56, n° 3 (mars 1967) p. 26-27.

TROTTIER, Aimé, c.s.c. « L'auberge, une salle de rencontres pour les besoins d'aujourd'hui ». *L'ami du frère André*, 18^e année, n° 2 (janvier 1974), p. 3.

TROTTIER, Aimé, c.s.c., « L'histoire de l'Oratoire». *L'Oratoire*, vol. 52, n° 6 (juin 1963), p. 26

TROTTIER, Aimé. « L'histoire de l'Oratoire : Film des travaux de la basilique (1926-1928) ». *L'Oratoire*, vol. 54, n° 12 (décembre 1965), p. 28-29.

TROTTIER, Aimé, c..s.c., « Une querelle des anciens et des modernes (1936-1937) ». *L'Oratoire*, vol. 56, n° 1 (janvier 1967), p. 29.

Rapport

REEVES, Jacques. *Présentation du plan directeur d'aménagement (version révisée)*. Présenté au comité du plan directeur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, préliminaire 17 août 2000, 17 p., plan.

11- Sources des figures et annexes

Figure 1 : BENOIT, Michèle, et Roger GRATTON. *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*. Montréal, Éditions Guérin, 1991. p. 200.

Figure 2 : MASSICOTTE, E.Z.. « Notre-Dame-des-Neiges ». *Cahier des Dix*, vol. VI, p. 144.

Figure 3 : MASSICOTTE, E.Z.. « Notre-Dame-des-Neiges ». *Cahier des Dix*, vol. VI, p. 150.

Figure 4 : HOPKINS, W. *Atlas of the city and Island of Montreal*. [1879]. Facsimilté. Bibliothèque Nationale du Québec, Section des cartes et des plans.

Figure 5 : LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c et Boniface HANLEY, o.f.m. *Le frère André « prier était tout ce qu'il pouvait faire »*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1981. p. 17.

Figure 6 : LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c et Boniface HANLEY, o.f.m. *Le frère André « prier était tout ce qu'il pouvait faire »*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1981. p. 26.

Figure 7 : Archives Oratoire Saint-Joseph (29-1).

Figure 8 : LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c et Boniface HANLEY, o.f.m. *Le frère André « prier était tout ce qu'il pouvait faire »*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1981. p. 29.

Figure 9 : *L'ami du Frère André*, 41^e année, n^o 1 (octobre 1996), p. 3.

Figure 10 : © Caroline Tanguay

Figure 11 : Archives Oratoire Saint-Joseph (31-1).

Figure 12 : *Annales de Saint-Joseph*, vol 9, n^o 8 (août 1920), p. 236.

Figure 13 : Archives Oratoire Saint-Joseph (28-2).

Figure 14 : Archives Oratoire Saint-Joseph (30-26).

Figure 15 : GENES, Claude. « Le frère André et son œuvre au Mont-Royal ». *L'Oratoire*, vol 37, n^o 9 (septembre 1948), p. 269.

Figure 16 : Archives Oratoire Saint-Joseph (68-2).

Figure 17 : CAMERON, Robert et Pierre SALIGER. *Au-dessus de Paris*. Paris, Éditions Robert Lafont, 1985. p. 94.

Figure 18 : Archives Oratoire Saint-Joseph (103a-11).

Figure 19 : Archives Oratoire Saint-Joseph (115-1).

Figure 20 : Archives Oratoire Saint-Joseph (30-21).

Figure 21 : Archives Oratoire Saint-Joseph (33-15).

Figure 22 : Archives Oratoire Saint-Joseph (103a-51).

Figure 23 : Photo © Caroline Tanguay

Figure 24 : Photo © Jacques Reeves

Figure 25 : Photo © Caroline Tanguay

Figure 26 : Photo © Caroline Tanguay

Figure 27 : Projet d'esplanade par Gilbert Moreau, architecte. Archives Oratoire Saint-Joseph.

Figure 28 : Archives Oratoire Saint-Joseph (28-1).

Figure 29 : DUBUC, Jean-Guy et Marguerite-Marie Fortier, c.s.c. *Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal / Saint Joseph's Oratory of Mount Royal*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1997. p. 5. Photo © Perry Mastrovits.

Figure 30 : CATTA, Étienne. *Le frère André et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*. Montréal et Paris, Editions Fides, 1964. p. 293.

Figure 31 : CATTA, Étienne. *Le frère André et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*. Montréal et Paris, Editions Fides, 1964. p. 293.

Figure 32 : LAFRENIÈRE, Bernard, c.s.c et Boniface HANLEY, o.f.m. *Le frère André « prier était tout ce qu'il pouvait faire »*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1981. p. 37.

Figure 33 : DUBUC, Jean-Guy et Marguerite-Marie Fortier, c.s.c. *Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal / Saint Joseph's Oratory of Mount Royal*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1997. p. 5. Photo © Perry Mastrovits.

Figure 34 : Archives Oratoire Saint-Joseph (30-1).

Figure 35 : Archives Oratoire Saint-Joseph (32-12).

Figure 36 : Archives Oratoire Saint-Joseph (40-3).

Figure 37 : Archives Oratoire Saint-Joseph (171-1).

Figure 38 : Archives Oratoire Saint-Joseph (43-30).

Figure 39 : *Annales de Saint-Joseph*, vol.7, n° 1 (janvier 1918).

Figure 40 : POISSON, Michel. *Paris Monuments : un guide illustré par plus de 1000 dessins*. Genève, Minerva, 1998. p. 419.

Figure 41 : Archives Oratoire Saint-Joseph (68-1).

Figure 42 : Archives Oratoire Saint-Joseph (182-1).

Figure 43 : Archives Oratoire Saint-Joseph (33-7).

Figure 44 : Archives Oratoire Saint-Joseph (171-3)

Figure 45 : BERGERON, H.-P, c.s.c. *L'Oratoire Saint-Joseph : œuvre du frère André*. Montréal, Éditions Fides, [?].

Figure 46 : Archives Oratoire Saint-Joseph (99-18).

Figure 47 : DUBUC, Jean-Guy et Marguerite-Marie Fortier, c.s.c. *Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal / Saint Joseph's Oratory of Mount Royal*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1997. p. 5. Photo © Paul Simon.

Figure 48 : Photo © Caroline Tanguay

Figure 49 : *L'Oratoire*, vol. 35, n° 11 (novembre 1946).

Figure 50 : Archives Oratoire Saint-Joseph (103a-3).

Figure 51 : BERNARD, Henri. *Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal / Saint Joseph's Oratory of Mount Royal*. Montréal, L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, [?]. p. 6.

Figure 52 : Archives Oratoire Saint-Joseph (76-12).

Figure 53 : Archives Oratoire Saint-Joseph.

Figure 54 : Oratoire Saint-Joseph, ajout d'information par Caroline Tanguay

Figure 55 : Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels, Rapport Annuel, Ville de Montréal, 1997, p. 60.

Figure 56 : Revue *L'Oratoire*. Photographe © Claude Leclerc.

Figure 57 : Revue *L'Oratoire*. Photographe © Claude Leclerc.

Figure 58 : Archives Oratoire Saint-Joseph (43-3).

Figure 59 : Archives Oratoire Saint-Joseph (105-2).

Figure 60 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 61 : CHOKO, Marc H. *Les grandes places publiques de Montréal*. Montréal, Éditions du Méridiens, 1987. p. 170.

Figure 62 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 63 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 64 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 65 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 66 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 67 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 68 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 69 : Photo © Caroline Tanguay.

Figure 70 : Archives Oratoire Saint-Joseph.

Sources des annexes

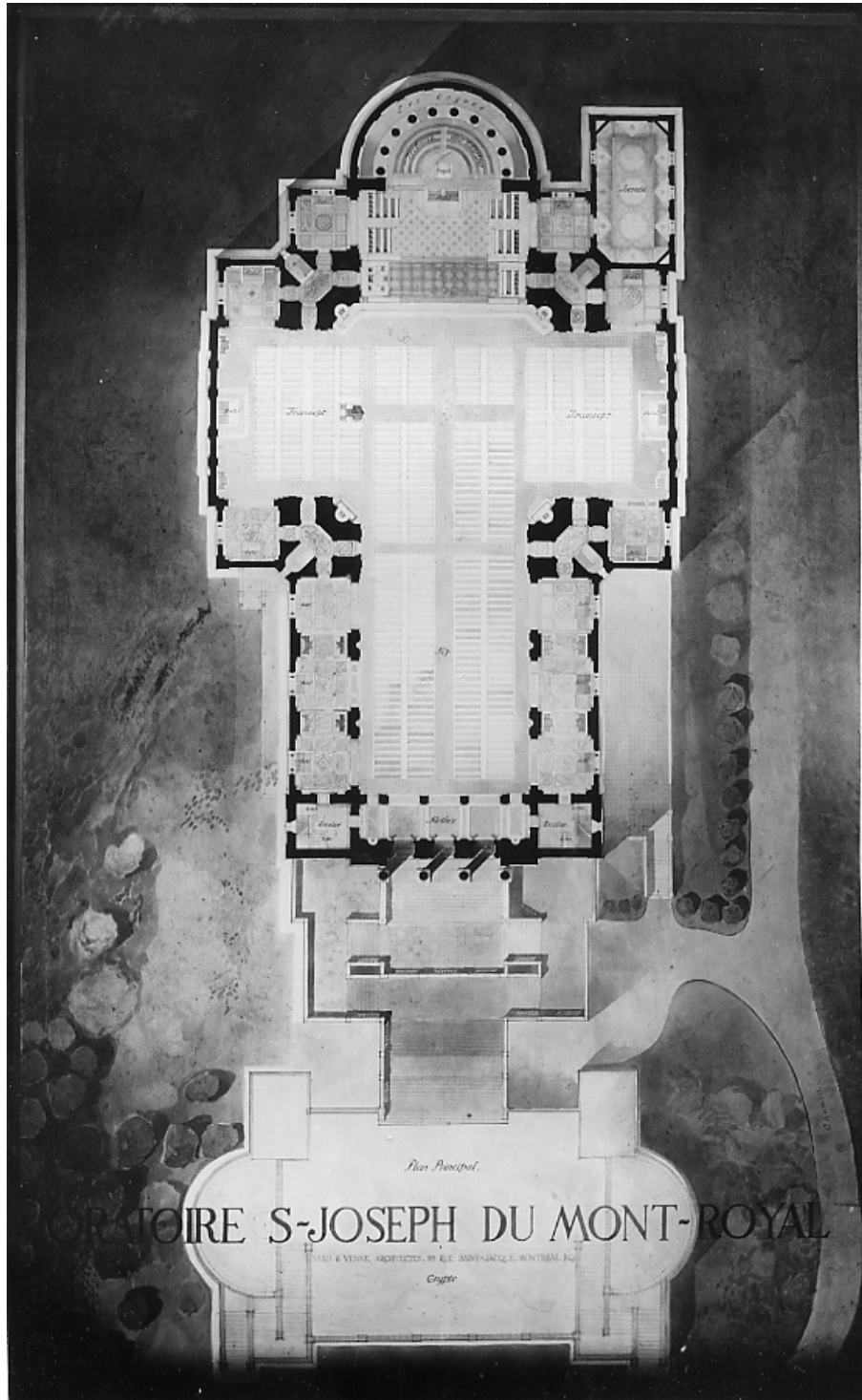
Annexe 1 : Archives Oratoire Saint-Joseph (70-1 à 70-4).

Annexe 2 : Oratoire Saint-Joseph.

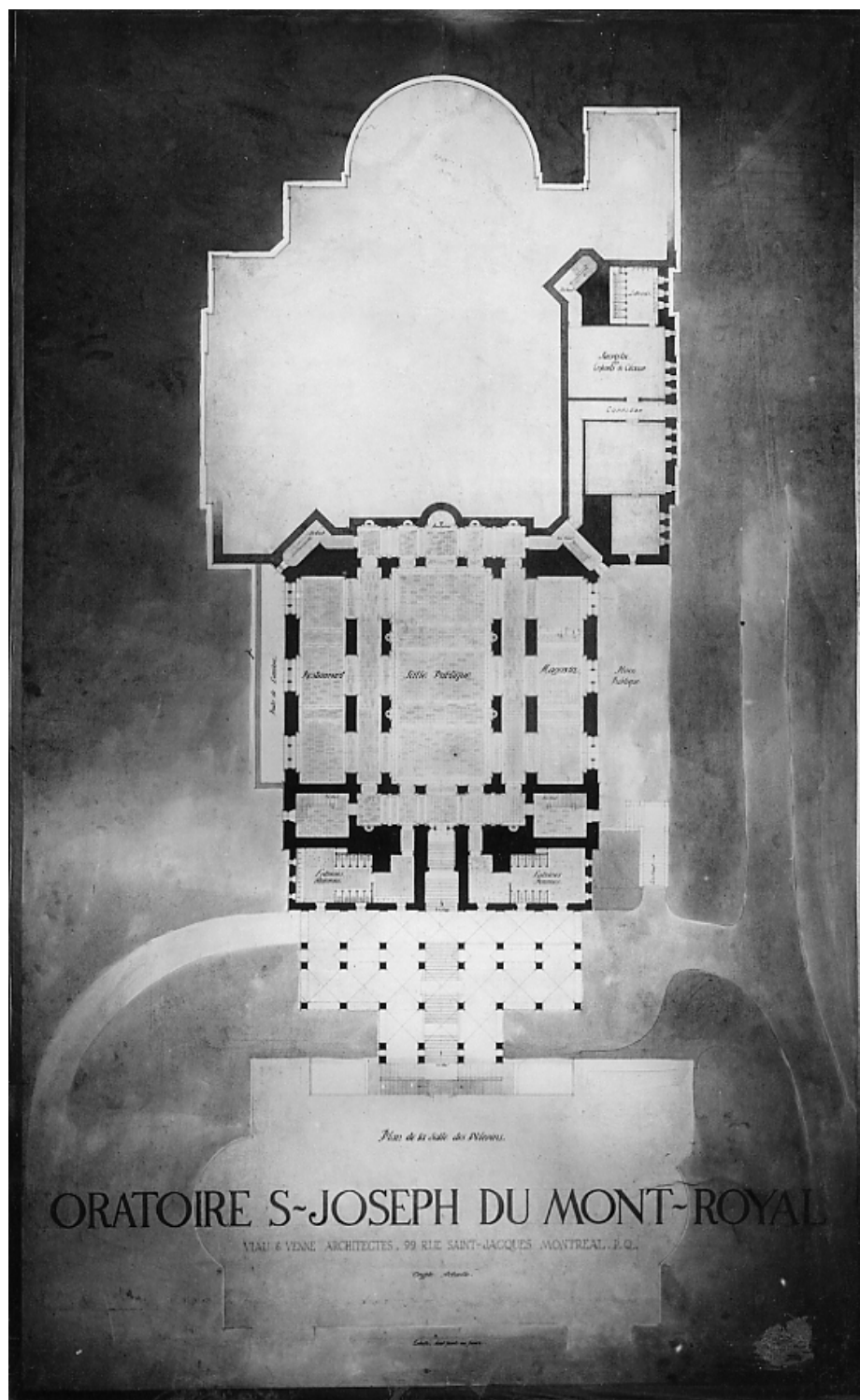
Annexe 3 : Plan Directeur, Jacques Reeves, architecte. 2001.

12- Annexes

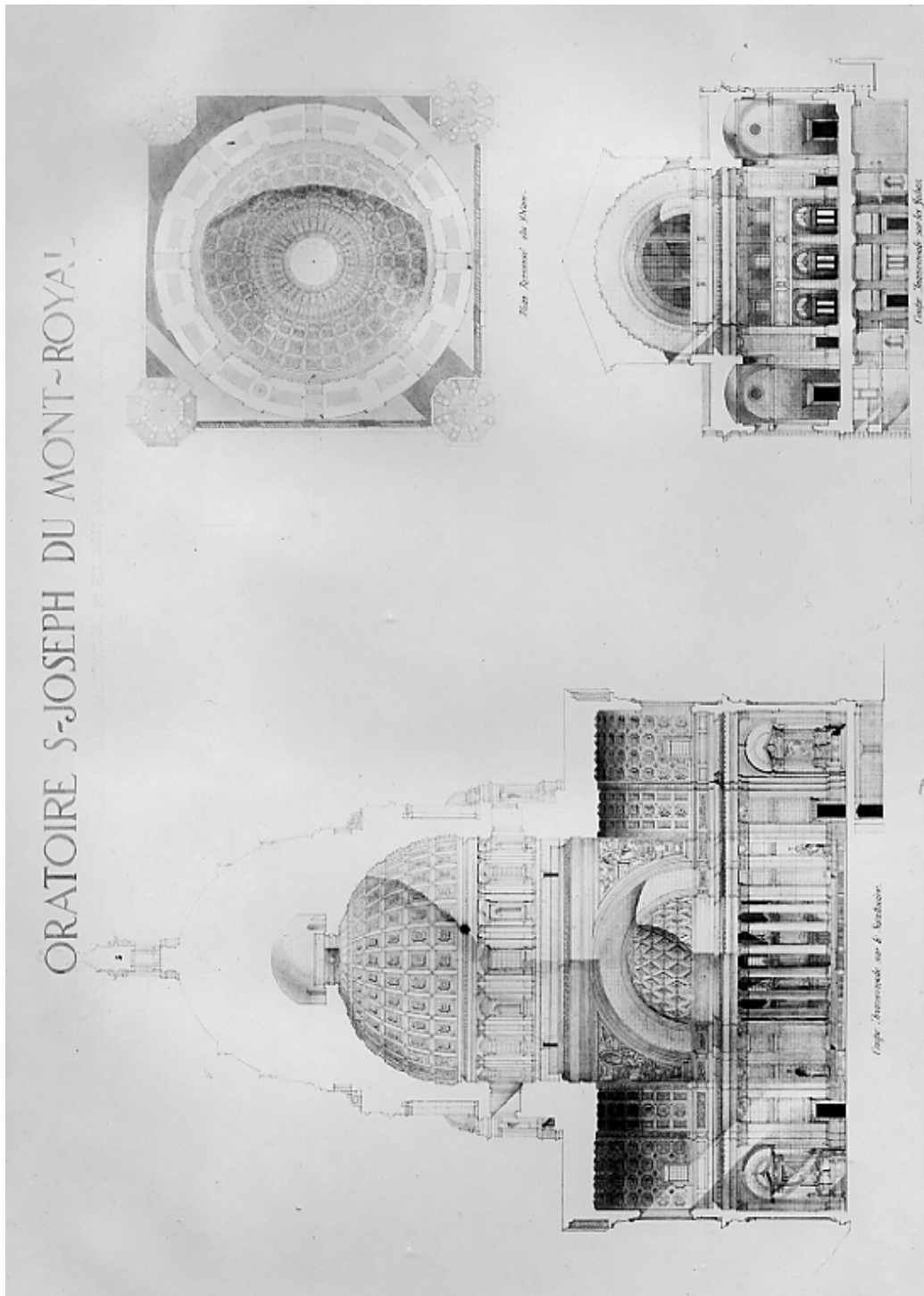
Annexe 1



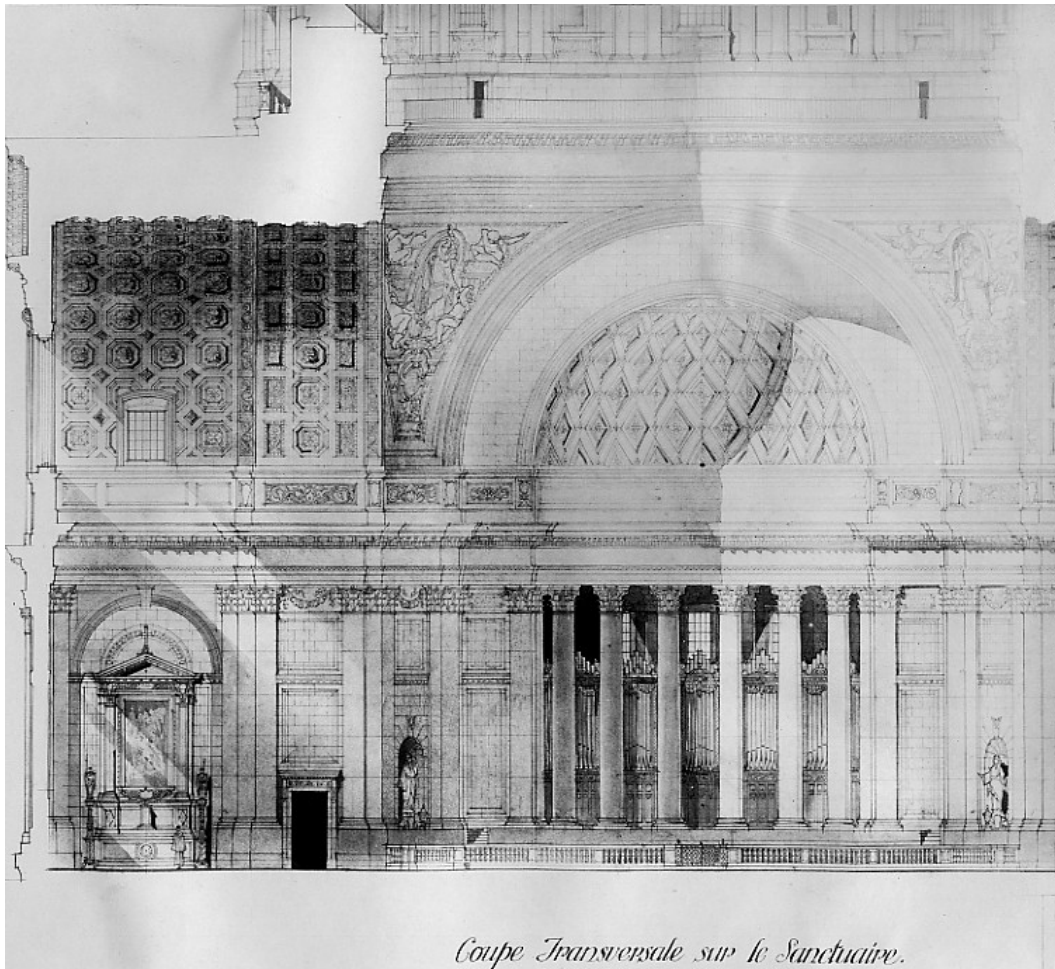
Plan de la basilique par les architectes Viau et Venne, 1924



Plan sous le plancher de la basilique par les architectes Viau et Venne, 1924



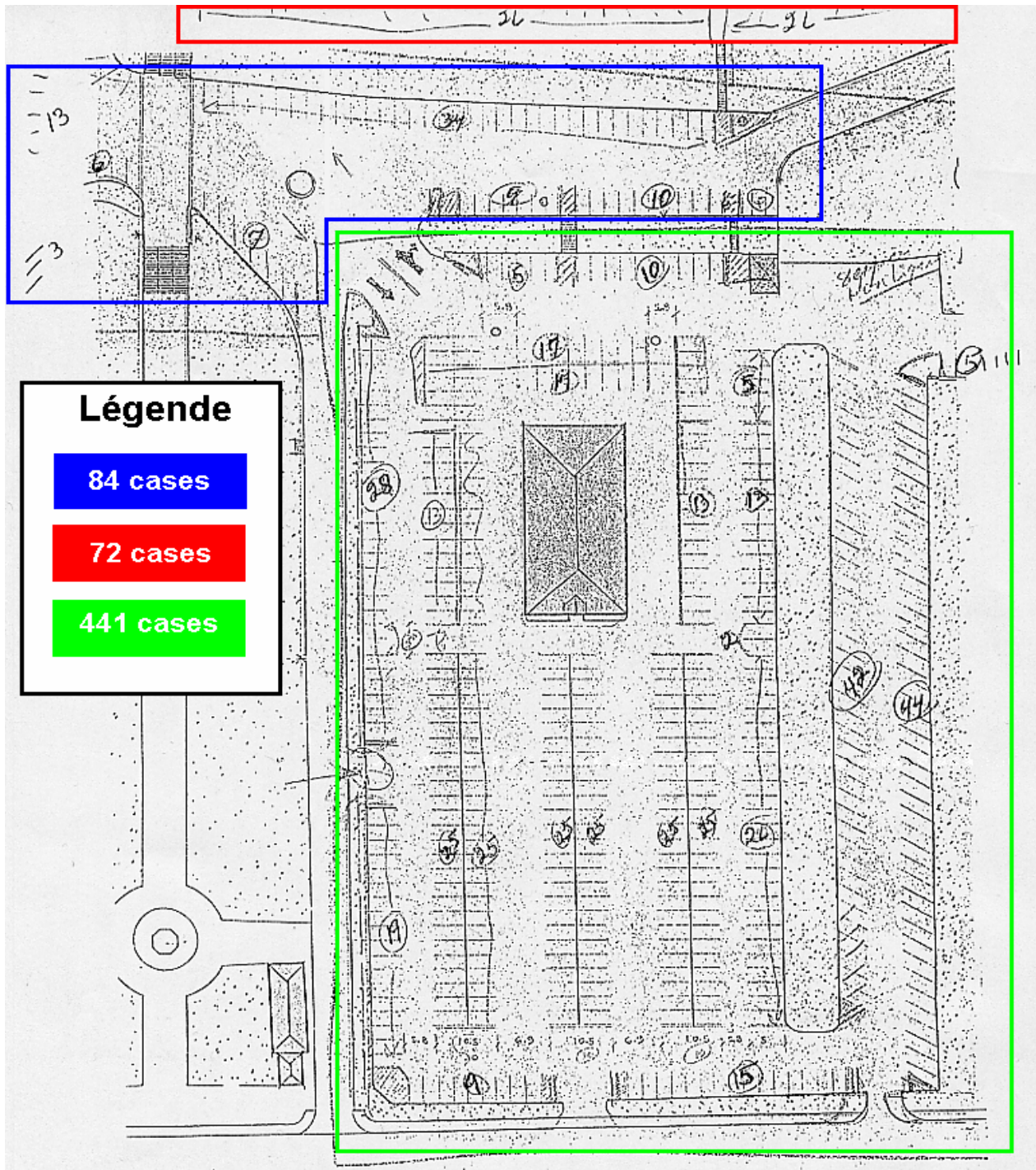
Coupe transversale sur le sanctuaire, sur les jubés et plan renversé du dôme par les architectes Viau et Venne, 1924



Coupe Transversale sur le Sanctuaire.

Coupe transversale sur le sanctuaire par les architectes Viau et Venne, 1924

Annexe 2



Plan du stationnement actuel

